



PCN-CI

Projet de Développement des Ressources Humaines pour le Renforcement de l'Administration Locale dans les Zones Centre et Nord de la Côte d'Ivoire Phase 2



2023



Manuel de Formation

Manuel de Gestion et de Supervision des Travaux de Construction et des Operations de Fourniture de Mobiliers Scolaires

Equipe du Projet PCN-CI 2



PREFACE	V
LES AUTEURS	VI
ABREVIATIONS	VII
INTRODUCTION, CONTEXTE ET GENERALITE	1
1 BUT ET MODE D'UTILISATION DE CE MANUEL	3
2 ACTEURS ET ROLES DES INTERVENANTS DANS LA CONSTRUCTION	4
2.1 Maitre d'Ouvrage	4
2.2 Maitre d'Oeuvre	4
2.3 Entreprise de construction.....	4
3 MOYENS DE LA SUPERVISION	4
3.1 Les ressources humaines	4
3.2 Les ressources techniques et logistiques	5
3.3 Les ressources financières et consommables.....	5
4 ORGANISATION ET GESTION DE CHANTIER	6
4.1 L'organigramme du chantier	6
4.2 La stratégie de supervision	6
5 QUELQUES OUTILS/DOCUMENTS DE GESTION DU CHANTIER	7
6 PRODUCTION DES DOCUMENTS DE DEMARRAGE ET POSSESSION DU SITE.....	7
6.1 Documents administratifs et techniques à fournir à la maîtrise d'oeuvre pour validation pendant la période de mobilisation.....	7
6.2 Possession du site et prise en main de l'environnement	8
7 TERRASSEMENTS ET IMPLANTATION	8
7.1 Terrassements généraux.....	8
7.2 Installation de chantier	9
7.3 Implantation du bâtiment.....	9
8 FONDATION.....	10
8.1 Travaux de fouille	10
8.2 Ferrailage des semelles.....	12
8.3 Coffrage des semelles.....	12
8.4 Bétonnage des semelles.....	13
8.5 Mur de soubassement	14
8.6 Amorces de poteaux, raidisseurs et chaînage bas	15
8.7 Remblai.....	18
9 FABRICATION DES ELEMENTS METALLIQUES EN ATELIER.....	18

9.1	Pattes de scellement pré-encastées en attente	18
9.2	Platines métalliques en U.....	19
9.3	Portes et fenêtres métalliques	20
9.4	Fenêtres NACO® avec lames en verre	21
9.5	Grilles métalliques.....	21
9.6	Seuils métalliques.....	22
10	SUPERSTRUCTURE	23
10.1	Maçonnerie en agglomérés de ciment.....	23
10.2	Ferraillage de l'ossature en béton.....	23
10.3	Coffrage de l'ossature en béton.....	24
10.4	Bétonnage de l'ossature en béton	25
10.5	Fabrication et Pose des claustras.....	26
10.6	Enduits.....	27
11	CHARPENTE BOIS.....	28
11.1	Charpente en bois assemblée (Ferme en bois).....	28
11.2	Charpente en bois non assemblée (Pannes)	29
11.3	Éléments en bois ou métallique pour le renfort des jonctions des bois.....	30
12	COUVERTURE.....	30
12.1	Fermeture des ouvertures entre les murs pignons et la couverture.....	30
12.2	Couverture en tôle.....	31
12.3	Faîtière.....	32
12.4	Planches de rive/bardage.....	33
13	POSE MENUISERIE METALLIQUE	34
13.1	Calfeutrement des seuils métalliques de porte	34
13.2	Calage (reglage) des portes et fenêtres	35
13.3	Fixation des cadres de porte et de fenêtre sur les pattes de scellement pré-encastées en attente..	36
14	MENUISERIE BOIS.....	37
14.1	Fourniture et pose d'ensemble porte.....	37
15	TABLEAUX MURAUX DES CLASSES	38
15.1	Tableaux de classe (4,88 x 1,22 m) en CP 20 mm avec porte craie tout le long	38
16	FAUX-PLAFOND	39
16.1	Faux-plafond en contreplaque y/c ossature	39
17	ELECTRICITE	40
17.1	Niche de comptage	40
17.2	Mise à la terre et liaison équipotentielle	40

17.3	Alimentation principale.....	40
17.4	Distribution intérieure	40
17.5	Petit appareillage	40
17.6	Appareil d'éclairage	41
17.7	Attestation SECUREL	41
18	PLOMBERIE ET SANITAIRE.....	41
18.1	Alimentation en eau.....	41
18.2	Distribution	41
18.3	Evacuation des eaux usées, vannes et pluviales	42
18.4	Appareils sanitaires.....	42
19	DALLAGE	42
19.1	Remblais sous dallage, compactage et nivellement	42
19.2	Préparation des surfaces	43
19.3	Coffrage	44
19.4	Ferraillage	45
19.5	Bétonnage.....	45
20	REVETEMENTS DURS (CARRELAGE).....	46
21	OUVRAGES DIVERS	47
21.1	Marches d'escaliers	47
21.2	Rampe d'accès pour Personnes à Mobilité Réduite (PMR)	48
22	PEINTURE.....	48
23	RECONDITIONNEMENT DU SITE	49
24	NETTOYAGE GENERAL DE LIVRAISON.....	50
25	RECEPTIONS	50
26	ELABORATION DES DOSSIERS DE REGLEMENT DES ENTREPRISES	51
26.1	Définitions	51
26.2	Typologie des paiements.....	52
26.3	Composition des dossiers de paiement	52
27	SUPERVISION DES OPERATIONS DE FOURNITURE DES MOBILIERS SCOLAIRES.....	53

Annex

28 LISTE DES ANNEXES POUR LA SUPERVISION DES TRAVAUX

28.1 Modèle de cautionnement définitif

28.2 Modèle d'attestation de mise à jour CNPS

28.3 Modèle d'attestation de régularité fiscale

- 28.4 Modèle de garantie bancaire de remboursement de l'avance de démarrage (facultative)**
- 28.5 Modèle de police d'assurance (assurance tout risque chantier recommandée)**
- 28.6 Modèle de liste et le CV du personnel d'encadrement**
- 28.7 Modèle de plan de gestion environnementale et sociale du chantier**
- 28.8 Modèle de plan d'installation du chantier**
- 28.9 Modèle de liste des équipements majeurs à mobiliser**
- 28.10 Modèle de planning détaillé des travaux**
- 28.11 Plans et détails d'exécution (Voir Catalogue des normes et plans standards)**
- 28.12 Modèle d'organigramme détaillé de chantier**
- 28.13 Modèle d'ordre de démarrage des travaux**
- 28.14 Fiche de contrôle et de suivi des étapes des travaux**
- 28.15 Modèle de journal de chantier (tenu par l'entreprise)**
- 28.16 Modèle de cahier de chantier (Procès-verbal de chantier)**
- 28.17 Modèle de carnet de validation des travaux**
- 28.18 Modèle de compte-rendu de réunion hebdomadaire de chantier**
- 28.19 Modèle de compte rendu de réunion communautaire mensuelle**
- 28.20 Modèle d'album photos**
- 28.21 Modèle d'attachement-de décompte-de certificat de paiement**
- 28.22 Modèle de facture**
- 28.23 Modèle de procès-verbal de validation et de réception des travaux**
- 28.24 Modèle de procès-verbal de réception provisoire**
- 28.25 Modèle de courrier de main-levée de cautionnement**
- 28.26 Modèle de procès-verbal d'inspection finale (pré-réception)**
- 28.27 Modèle de procès-verbal de réception définitive**

29 LISTE DES ANNEXES POUR LA SUPERVISION DES OPERATIONS DE FOURNITURE DE MOBILIERS

- 29.1 Modèle déclaration sur l'honneur pour percevoir une avance (facultative)**
- 29.2 Modèle d'album photos**
- 29.3 Modèle de fiche de dénombrement**
- 29.4 Modèle de décompte-certificat de paiement**
- 29.5 Modèle de facture**
- 29.6 Modèle de procès-verbal de validation et de réception des mobiliers**
- 29.7 Modèle de procès-verbal de réception provisoire**
- 29.8 Modèle de procès-verbal d'inspection finale (pré-réception)**
- 29.9 Modèle de procès-verbal de réception définitive**

Préface

L'équipe des Experts de l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA) du Projet de Développement des Ressources Humaines pour le Renforcement de l'Administration Locale dans les Zones Centre et Nord de la Côte d'Ivoire (PCN-CI), par ce manuel, veut simplifier le travail des Collectivités Territoriales dans la mise en oeuvre des activités de construction de bâtiments scolaires et de fourniture de mobiliers scolaires en mettant en place un manuel décrivant de bout en bout ce qu'il faut faire.

Le démarrage effectif des travaux n'a toujours pas été systématique après la signature des marchés par méconnaissance des opérations préalables devant conduire au premier coup de pioche.

Aussi, l'approche de gestion et de supervision non méthodique des travaux et la méconnaissance des acteurs et ressources impliqués ou à mobiliser font de la supervision une tâche parfois difficile et lassante.

Toutes ces activités incluent à la fois une gestion technique, administrative et financière qui doit être maîtrisée pour garantir le bon déroulement des travaux jusqu'à leur livraison.

Ce support didactique est donc mis en place pour guider tous les acteurs intervenants dans les projets de construction d'infrastructures scolaires et d'équipement en mobiliers scolaires des Collectivités Territoriales.

Nous espérons qu'il répondra aux attentes des utilisateurs.

KUDO Toshiaki

Conseiller en Chef

de l'Equipe des Experts de la JICA/PCN-CI 2

LES AUTEURS

Ce manuel de supervision a été rédigé avec le concours des acteurs suivants :

NOM ET PRENOMS	FONCTION	SERVICE
<i>DIRECTION GENERALE DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL</i>		
Docteur YAPI FIDEL	DGDDL/DIRECTEUR PCN-CI 2	DGDDL
M. YAPI OHOUO URBAIN	DDL/COORDONNATEUR PCN-CI 2	DGDDL
M. DIBI CARLOS	COORDONNATEUR ADJOINT PCN-CI 2	DGDDL
M. YEO KOLOTCHOLOMA	MEMBRE DU SOUS-GROUPE DE TRAVAIL INFRASTRUCTURE	DGDDL
Mme SIKA CHRISTELLE EPOUSE AKA	MEMBRE DU SOUS-GROUPE DE TRAVAIL INFRASTRUCTURE	DGDDL
M. MOBIO ALAIN	MEMBRE DU SOUS-GROUPE DE TRAVAIL INFRASTRUCTURE	DGDDL
<i>DIRECTION DE LA COORDINATION ET DE L'EXECUTION DES PROJETS</i>		
M. KONE SALIF	DIRECTEUR	DCEP
M. PAH POTEY HERVE	INGENIEUR	DCEP
M. LIDA GILBERT	INGENIEUR	DCEP
M. KASSI N'GUESSAN CESAR	INGENIEUR	DCEP
Mme OUATTARA LYNDA SAN-HION	CHARGEE SUIVI-EVALUATION	DCEP
<i>ELUS ET CHEFS DE SERVICES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES DES REGIONS DU GBEKE ET DU HAUT SASSANDRA</i>		
<i>EQUIPE DES EXPERTS DE LA JICA DU PCN-CI 2</i>		
M. KUDO TOSHIAKI	CONSEILLER EN CHEF	EEJ
Mme JUNKO OKAMOTO	CONSEILLER EN CHEF ADJOINTE	EEJ
Mme HARUMI TSUKAHARA	CONSEILLER EN CHEF ADJOINTE	EEJ
M. KAWASAKI SHOZO	EXPERT JAPONNAIS INFRASTRUCTURE	EEJ
M. TERUMASA SATO	EXPERT JAPONNAIS INFRASTRUCTURE	EEJ
M. KOKI MASUMI	EXPERT JAPONNAIS INFRASTRUCTURE	EEJ
M. KRA BASSA KOUAKOU ULRICH-DONATIEN	EXPERT IVOIRIEN INFRASTRUCTURE	EEJ
Mlle TIBE GLAWDYS OLGA MIREILLE	EXPERTE IVOIRIENNE INFRASTRUCTURE	EEJ
M. DIBY YAO FRANCK	EXPERT IVOIRIEN NFRASTRUCTURE	EEJ
M. OUSSOU YAO JULIEN	EXPERT IVOIRIEN NFRASTRUCTURE	EEJ

ABREVIATIONS

QHSE: Qualité, Hygiène, Sécurité et Environnement

MOA: Maitre d'Ouvrage

MOE: Maitre d'Oeuvre

AMOA: Assistant à la Maitrise d'Ouvrage

AMOÉ: Assistant à la Maitrise d'Oeuvre

MOD: Maitre d'Ouvrage Délégué

INTRODUCTION, CONTEXTE ET GENERALITE

La gestion et la supervision des travaux de construction et des opérations de fourniture de mobiliers scolaires n'ont toujours pas été des priorités pour les Collectivités Territoriales lors de la mise en oeuvre des projets ; alors que :

- la gestion de chantier se définit comme l'ensemble des méthodes et des outils utilisés pour **planifier, organiser et contrôler son bon déroulement**. Elle permet de préparer, coordonner et enfin suivre le déroulement de votre projet,

Et

- la surveillance des travaux constituent un élément important dans la mission de maîtrise d'oeuvre des travaux de construction et d'équipement. Elle vise à garantir au client que la qualité réelle des travaux sera conforme aux objectifs du projet et aux règles de l'art.

Il apparaît donc clairement que la gestion et la supervision des travaux permettent de s'assurer que tous les travaux exécutés respectent les plans, les devis et les normes de construction requises afin de garantir leur durabilité.

Ces deux activités démarrent dès la signature du contrat (marché ou bon de commande) et prennent fin à la réception définitive des travaux.

Le PCN-CI, dans l'établissement d'un modèle de développement décentralisé efficace pour une meilleure fourniture des services de base aux populations par les Collectivités Territoriales, met un point d'honneur sur la qualité des travaux et des équipements soutenus par les investissements publics.

Après la programmation des infrastructures prioritaires répondant aux besoins les plus urgents des populations, il faudra s'assurer que :

- la conception des infrastructures et mobiliers scolaires ou l'utilisation des plans standards en vigueur tient compte des réalités économiques des collectivités territoriales, du confort et de la sécurité des usagers, de l'aisance de mise en œuvre et de maintenance future et de la durabilité des livrables ;
- la passation de marché se fait conformément aux procédures en vigueur en apportant le maximum de détails, clarifications et critères dans les dossiers de consultations en vue de la sélection d'entreprises qualifiées et compétentes (*voir Guide synthétique d'élaboration des dossiers de consultation des entreprises et de passation de marché*);
- la gestion et la supervision de proximité des travaux se fait de concert avec les BE COGES et intègrent l'organisation régulière de réunions communautaires permettant le partage régulier d'informations à toute la communauté éducative en vue de créer un

climat de confiance entre autorités et populations ainsi que l'appropriation des livrables (*voir Guide de conduite de réunion communautaire dans un projet de construction d'école primaire publique*) ;

- après la livraison, l'ensemble des acteurs est outillé sur les activités de maintenance préventive et curative devant aider les BE COGES à mieux gérer et entretenir les infrastructures et mobiliers scolaires en vue d'éviter les réhabilitations budgétivores (*voir Manuel de gestion et de maintenance des infrstructures et mobiliers scolaires*).

Le présent manuel décrit toutes les étapes, activités et tâches permettant une gestion et supervision efficiente des travaux de construction et des opérations de fourniture de mobiliers scolaires jusqu'à leurs acceptations définitives par le Maître d'Ouvrage.

1 BUT ET MODE D'UTILISATION DE CE MANUEL

Ce manuel est destiné à l'usage des services techniques ou des agents des collectivités territoriales ayant en charge la mission de maîtrise d'œuvre ou la gestion et la supervision des constructions scolaires et des opérations de fourniture de mobiliers scolaires.

Il résume les connaissances minimales nécessaires dont les agents des services techniques ont besoin pour réaliser en tant que maître d'œuvre la gestion et la supervision des travaux de construction de bâtiments plain pied avec équipements en mobiliers scolaires conformément aux standards du Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation (MENA).

OBJECTIFS

- Comprendre les rôles respectifs des différents acteurs. Qui fait quoi, quand et où lors de la mise en œuvre des travaux de construction et opérations de fourniture de mobiliers scolaires ;
- comprendre les étapes de construction et le processus de supervision des travaux de construction et opérations de fourniture de mobiliers scolaires ;
- améliorer le savoir-faire et les connaissances techniques permettant d'assurer le contrôle de la qualité des travaux de construction et opérations de fourniture de mobiliers scolaires ;
- comprendre la gestion technique, administrative et financière des travaux de construction et opérations de fourniture de mobiliers scolaires ;
- comprendre l'évaluation quantitative et financière des travaux de construction et opérations de fourniture de mobiliers scolaires ;
- comprendre l'élaboration des dossiers de règlement des entreprises de construction et de fourniture de mobiliers scolaires ;
- comprendre et évaluer le planning d'exécution des travaux de construction et opérations de fourniture de mobiliers scolaires.

In fine, l'objectif final de ce manuel est de donner les rudiments nécessaires pour être en mesure de superviser des travaux de construction et d'équipement de bâtiment rez-de-chaussée de 3 salles de classes+bureau à ossature béton armé ou similaire.

Comment l'utiliser

- Lire attentivement tout le manuel pour comprendre le processus de supervision ;
- identifier les principaux acteurs de la supervision : maître d'œuvre, maître d'ouvrage, entreprise, etc ;
- pour chaque titre donné, suivre de façon chronologique la description des activités comme énoncée dans la table des matières ;
- pour les besoins de contrôle-qualité des ouvrages élémentaires, faire des vérifications à chaque étape et faire les corrections éventuelles ;
- faire des réceptions partielles de chaque étape validée et les matérialiser par un PV de chantier ;
- faire le suivi de toutes les réceptions partielles avec la fiche de contrôle et de suivi en annexe ;
- tenir compte des contraintes et de l'environnement de travail pour affiner la stratégie de supervision ;
- s'assurer que les délais élémentaires sont respectés pour ne pas impacter le calendrier général.

2 ACTEURS ET ROLES DES INTERVENANTS DANS LA CONSTRUCTION

2.1 Maître d'Ouvrage

Le maître d'ouvrage (MOA) est le commanditaire du projet. C'est lui qui définit le cahier des charges, le budget des travaux, le calendrier prévisionnel d'exécution et fixe les objectifs à atteindre. C'est le propriétaire ou client des travaux. C'est le donneur d'ordre et celui qui a la décision finale sur tout ce qui se déroule sur le chantier.

Il peut se faire représenter par un maître d'ouvrage délégué (MOD) dûment mandaté ou se faire accompagner par un assistant à la maîtrise d'ouvrage (AMOA).

Dans le cadre d'un projet de construction d'école primaire publique par une Collectivité Territoriale, celle-ci est le Maître d'Ouvrage (Mairie ou Conseil Régional).

2.2 Maître d'Oeuvre

Le maître d'œuvre est la personne physique ou morale choisie par le maître d'ouvrage pour agir en son nom pour la conduite opérationnelle des travaux en matière de coûts, de délais et de choix techniques, le tout conformément à un contrat et un cahier des charges. Un maître d'œuvre ne peut pas exécuter de travaux. Il peut se faire accompagner par un assistant à la maîtrise d'oeuvre (AMOE) pour des besoins spécifiques.

Le maître d'œuvre se place comme un expert du suivi du chantier, mais pas de sa conception. Il étudie, suit et coordonne les travaux. L'architecte de son côté peut se charger de la conception du projet et de la maîtrise d'œuvre. Sa prestation est donc plus complète.

Dans le cadre d'un projet de construction d'école primaire publique par une Collectivité Territoriale, le Maître d'œuvre est le Service Technique de la Mairie ou du Conseil Régional.

2.3 Entreprise de construction

L'entreprise de construction est le titulaire des travaux. Il est en charge de l'exécution des prestations inscrites au cahier des charges pour lequel il a contracté avec le maître d'ouvrage.

3 MOYENS DE LA SUPERVISION

3.1 Les ressources humaines

- **Le responsable technique de la structure en charge de la maîtrise d'œuvre.**

Au niveau des Collectivités Territoriales, les services techniques ou les directions des services techniques et des moyens généraux assurent la maîtrise d'oeuvre.

Cependant, certaines activités nécessitent un travail conjoint avec les services en charge des marchés.

Les questions de gestion environnementale, sociale et sécuritaire incombent à la structure en charge de la maîtrise d'oeuvre qui doit veiller à leurs applications. En cas de chantier de grande importance, on veillera à recruter un responsable QHSE.

- **Le responsable marché de la structure en charge de la maîtrise d'œuvre.**

Les visites de site pour l'élaboration des attachements (évaluation quantitative et financière des travaux exécutés) doivent se faire de concert avec les services en charge des marchés et être sanctionnées par un PV de validation et de réception des travaux.

En commune, les services financiers sont responsable des marchés, tandis qu'au conseil régional, la sous-direction des marchés assume cette responsabilité.

3.2 Les ressources techniques et logistiques

- **Les Equipements de Protection Individuels (EPI)**
 - Chaussures de sécurité
 - Casques de chantiers
 - Gilet fluorescent
 - Imperméable fluorescent
 - Etc.
- **Les équipements techniques**
 - Ordinateur portable
 - Imprimante
 - Téléphone portable de bonne résolution
 - Télémètre
 - Détecteur d'armatures (profomètre)
 - Pied à coulisse
 - Ruban
 - Mètre
 - Niveau à bulle d'aire
 - Vases communicantes (Niveau à eau)
- **Les moyens logistiques**
 - Véhicule de liaison
 - Tricycle
 - Moto

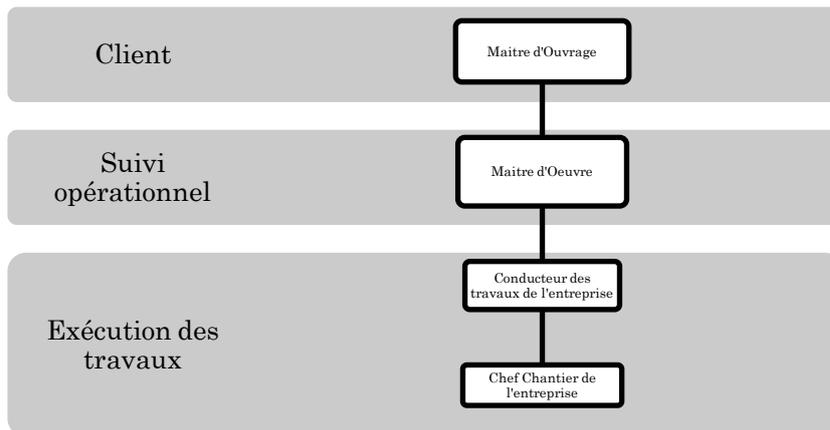
3.3 Les ressources financières et consommables

- **Le budget de supervision**

- Prise en charge du salaire du personnel de supervision
- Prise en charge des perdiems du personnel en mission
- Prise en charge des équipements bureautiques, informatiques et consommables
- **Les consommables**
 - Carburant
 - Encre
 - Papier rame
 - Assurance auto-moto
 - Entretien auto-moto
 - Maintenance diverse

4 ORGANISATION ET GESTION DE CHANTIER

4.1 L'organigramme du chantier



4.2 La stratégie de supervision

- Deux (02) visites minimales par semaine
- Choix d'un auxiliaire indépendant de l'entreprise d'exécution pour le suivi de proximité des travaux
- Suivi de la gestion de stock de l'entreprise
- Suivi du plan de mobilisation des ressources humaines de l'entreprise
- Suivi du respect des délais des tâches critiques
- Pré-réception des matériaux avant leur mise en oeuvre
- Réception partielle de toutes les étapes exécutées avant poursuite des travaux
- Utilisation des photos via Whatsapp et des appels vidéo pour la confirmation de certaines activités
- Mise à disposition de PV de chantier et de carnet de validation auto carbonés sur le chantier
- Matérialisation de tout passage sur le site dans le cahier de chantier (PV de chantier)

- Consignation de toutes les validations et réceptions dans le carnet de validation
- Organisation de réunion hebdomadaire de chantier
- Organisation de réunion communautaire mensuelle
- Tests de matériaux par des laboratoires agréés
- Etc.

5 QUELQUES OUTILS/DOCUMENTS DE GESTION DU CHANTIER

- La fiche de contrôle et de suivi des étapes des travaux
- Le planning d'exécution des travaux
- Le journal de chantier
- Le cahier de chantier (procès-verbal de chantier)
- Le carnet de validation des travaux
- Le Procès-Verbal de réunion de chantier
- Le rapport technique d'avancement des travaux
- L'album photo / le reportage vidéo
- Le compte rendu de la réunion communautaire

6 PRODUCTION DES DOCUMENTS DE DEMARRAGE ET POSSESSION DU SITE

6.1 Documents administratifs et techniques à fournir à la maîtrise d'oeuvre pour validation pendant la période de mobilisation

Dès la notification d'attribution de marché et la réception de la copie du marché signé et approuvé, l'entreprise est tenue de soumettre ou de fournir, pendant la période de mobilisation, les documents suivants :

- Le cautionnement définitif
- L'attestation de mise à jour CNPS
- La garantie bancaire de remboursement de l'avance de démarrage (facultative)
- La police d'assurance (assurance tout risque chantier recommandée)
- La liste et le CV du personnel d'encadrement
- Le plan de gestion environnementale et sociale du chantier
- Le plan d'installation du chantier
- La liste des équipements majeurs à mobiliser
- Le planning général des travaux
- Le planning détaillé des travaux
- Les plans et détails d'exécution

- Etc.

6.2 Possession du site et prise en main de l'environnement

Afin de prendre possession du site et de s'acclimater avec l'environnement, le maître d'œuvre devra s'assurer que l'entreprise s'est rendu sur le futur site des travaux au début de la période de mobilisation pour :

- identifier les sources d'approvisionnement (eau, sable, gravier, etc.)
- identifier les possibilités de restauration et d'hébergement de la main d'œuvre productive
- identifier les possibilités de recrutement de main-d'œuvre au sein de la population locale
- identifier les possibilités de stockage et de sécurisation des matériels et matériaux
- identifier les possibilités d'élection de domicile à proximité des travaux ou de construction de baraquement provisoire
- rencontrer les autorités et leaders communautaires pour annoncer son installation dans la localité
- obtenir l'adhésion communautaire

NB : le maître d'œuvre devra mettre à la disposition de l'entreprise une copie du procès-verbal de choix et de validation du site (ou tout autre document pouvant servir de titre de propriété) devant accueillir les travaux lors de la réunion de démarrage des travaux.

7 TERRASSEMENTS ET IMPLANTATION

7.1 Terrassements généraux

- Travaux préliminaires

Dès le début du chantier, le maître d'œuvre devra s'assurer auprès de l'entreprise :

- de la délimitation et la sécurisation du site ;
- du transfert des réseaux traversant le terrain ;
- de la démolition des éventuelles constructions existantes ;
- du débroussaillage du site ;
- de l'abattage d'arbre ;
- du dessouchage des racines ;
- du nettoyage général du site ;
- du décapage des terres végétales sur 20 cm de profondeur en tenant compte d'un dépassement de 10 m autour de l'emprise du bâtiment ;
- du stockage pour réutilisation ou évacuation à la décharge des souches, gravats et terres végétales ;

RECEPTION Matérialisation des limites du site, propreté du site, absence de terres végétales, absence d'obstacles (réseau existant, bâtis, arbre, etc.), etc.

7.2 Installation de chantier

Le maitre d'œuvre, avant d'approuver l'installation du chantier devra s'assurer de :

- l'installation des bases vie et technique du chantier en baraquement provisoire ;
- la mobilisation effective des ressources techniques et humaines ;
- la construction de la clôture de chantier ou de la mise en place de balise de sécurité ;
- l'abonnement aux réseaux eau, électricité et téléphone ;
- l'aménagement des aires de stockage des matériaux ;
- l'aménagement des aires de fabrication ;
- etc.

NB : Les accès seront interdits au public.

RECEPTION Fonctionnement des bases vie et techniques, etc.

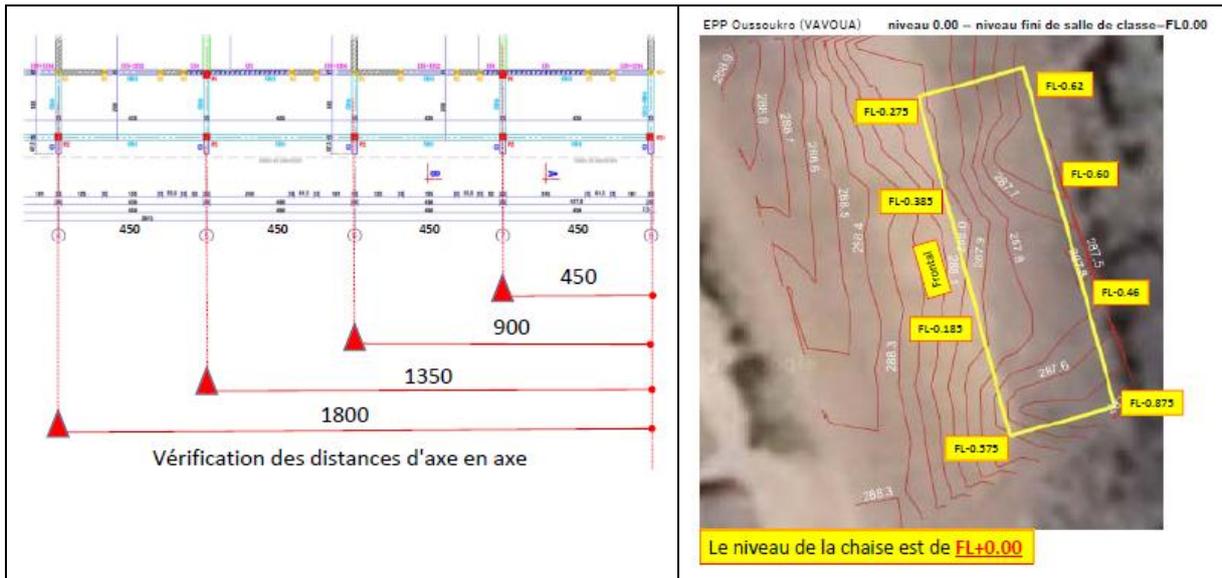
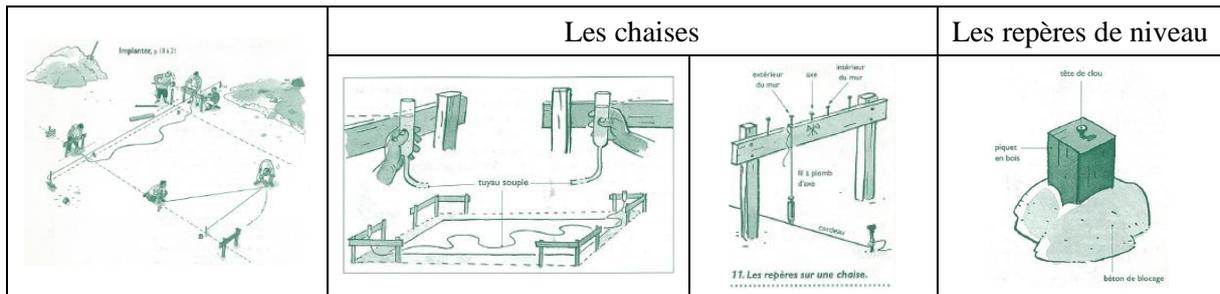


7.3 Implantation du bâtiment

Le maitre d'œuvre, pour valider une implantation, devra s'assurer :

- de l'implantation des bâtiments suivant les plans à l'aide de piquets et cordaux ;
- de la mise en place des chaises ;
- du report des côtes sur les chaises.
- de la mise en place de repères de niveau

RECEPTION Chaise ou broche et repère (Distance d'axe en axe, equerrage, niveau), Vérification des niveaux de terrain naturel par rapport à la chaise.



FL=Floor Level=Niveau ± 0.00

8 FONDATION

8.1 Travaux de fouille

- **Pour les fouilles en rigole et en trou, il faudra s'assurer :**
 - de la réalisation de fouille de largeur de 60 cm sous tous les murs ;
 - de l'exécution de trou pour les semelles isolées ;
 - du respect d'une profondeur de 60 cm à 100 cm à partir du terrain naturel, en fonction de la nature du sol.

NB : Tenir compte d'éventuels redents en fondation dans les cas de terrain à forte pente.

RECEPTION Fond de fouille (Qualité du sol d'assise, profondeur, largeur, parois, décalage de niveau, entassement des matériaux gerbés)

- **Pour le nivellement des fonds de fouille, il faudra s'assurer de :**
 - Bien tailler les parois et les fonds de fouille ;
 - Vider les fouilles de tout élément solide ;

- Mettre un lit de sable et de gravier au fond la fouille sur une hauteur de 5 cm ;
- Uniformiser le fond de fouille avec le coulage de gros béton dosé à 250 kg/m³ pour les parties en redants ;
- Rendre le fond de fouille propre avec un béton de propreté dosé à 150 kg/m³.

RECEPTION Niveau fini du gros béton et du béton de propreté, dosage et qualité du béton

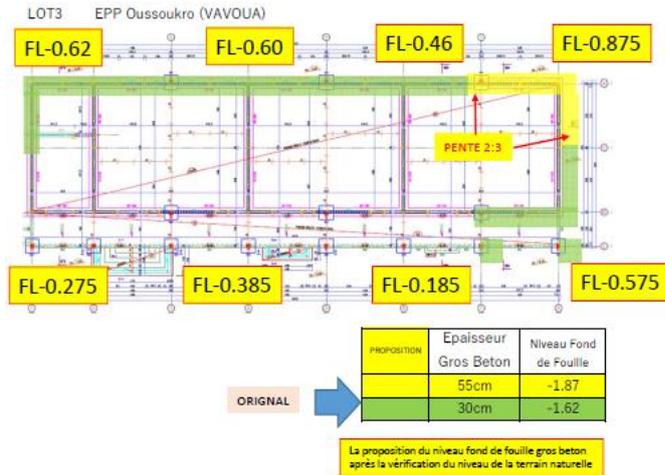
Une baguette de largeur de fouille à préparer		Dosage de 150 kg/m ³
		<p>3 brouettes de sable + 4 brouettes de gravier + 1 sac de ciment + EAU</p> <p>BÉTON DE PROPRETÉ (150 kg de ciment par m³)</p> 

Pour les projets qui prennent la méthode du gros béton pour uniformiser les fonds de fouille, il faudra s'assurer de la bonne exécution de celui-ci.

Le système de gros béton pour éviter le redan de semelle (On pourra uniformiser le profondeur de fond de fondation avec ce système)



	Gros béton 1 (Plus grande profondeur)
	Gros béton 2 (Profondeur moyenne)
	Gros béton 3 (Plus petite profondeur)

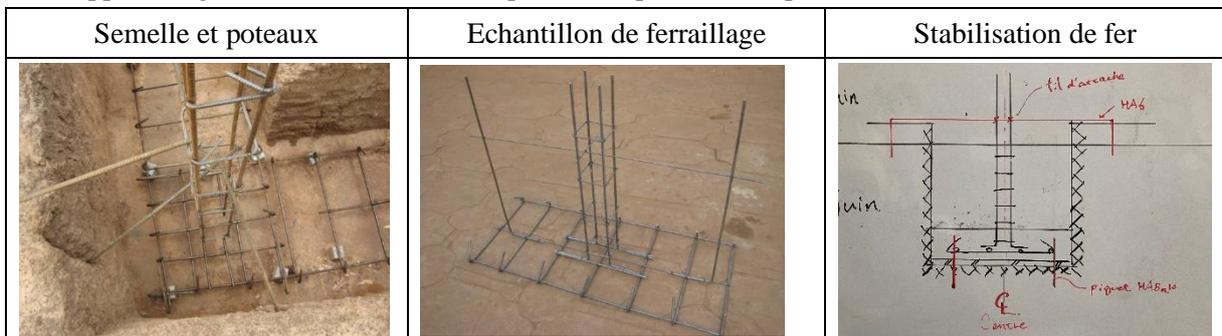


NB : Profondeur normale de fond de fouille=1.32 m

8.2 Ferrailage des semelles

- Pour le ferrailage des semelles, il faudra s'assurer que :
 - le type, la nuance et le diamètre d'acier sont respectés ;
 - les aciers ne sont pas rouillés ;
 - les longueurs développées sont respectées lors du façonnage des aciers ;
 - le maillage composé d'aciers longitudinaux et transversaux du squelette du ferrailage de la semelle est conforme aux prescriptions ;
 - des cales à béton sont disposés sur le béton de propreté en tenant compte de l'enrobage ;
 - le ferrailage de la semelle est disposé sur les cales à béton ;
 - le ferrailage des amorces des poteaux et des raidisseurs est posé et attaché sur le ferrailage de la semelle conformément aux plans ;
 - toutes les étapes ci-dessus sont respectées.

RECEPTION Type, nuance et diamètre d'acier, absence de rouille, enrobage d'armature, longueur développée, longueur de recouvrement, espacement, position des poteaux et des raidisseurs, etc.



8.3 Coffrage des semelles

Normalement si les parois de la fouille sont rigides et bien exécutées, on n'a pas besoin de coffrage. Cependant lorsque nous nous trouvons en présence de terre meuble ou friable, il faut envisager une

largeur de fouille supérieure aux indications du plan en vue de pouvoir coffrer les parois de la semelle. Dans ce cas, il faut mettre en place le coffrage avant la pose du ferrailage.

- **Pour coffrer la semelle, il faut s'assurer de :**
 - la matérialisation de l'emprise de la semelle sur le béton de propreté ;
 - la matérialisation de la hauteur de la semelle à l'aide de piquets ;
 - l'utilisation de planches de largeur identique ou supérieure à la hauteur de la semelle pour réaliser le coffrage ou de l'utilisation d'une maçonnerie en agglos creux de 10 cm à défaut ;
 - la stabilité du coffrage.

RECEPTION Coffrage stabilisé, ferrailage stabilisé, Dimensions de semelle respectées, Position et nombre de cale à béton, etc.

Pose de coffrage	Cale à béton etc.	Stabilisation
		

8.4 Bétonnage des semelles

La composition du béton sera donnée par une étude de formulation de béton fourni par un Laboratoire agréé en Côte d'Ivoire.

- **Avant et pendant le coulage du béton, il faudra s'assurer :**
 - de la présence d'une bétonnière dédiée à la fabrication du béton ;
 - de la présence d'un vibreur dédié au coulage du béton ;
 - de la propreté des matériaux ;
 - du respect du dosage pondéral et volumétrique des matériaux conformément aux prescriptions ;
 - que le béton est bien malaxé ;
 - que le béton est bien vibré.

RECEPTION Présence de bétonnière et de vibreur, qualité des matériaux, dosage de béton (Gravier, sable, ciment, quantité d'eau propre), etc.

Dosage à respecter	Vibreux	Redressage
		

- **Après le coulage du béton, il faudra s'assurer que :**
 - le béton est arrosé matin, midi et soir pendant la cure sur trois (3) jours ;
 - le béton est couvert avec des sacs en jute (ou en papier) humidifié pour éviter le séchage par rayonnement direct, en cas d'ensoleillement élevé.

RECEPTION Niveau de béton fini des semelles, positionnement de ferrailage des amorces des poteaux et des raidisseurs, etc.

Sac de ciment à mouiller	Sac de ciment humidifié
	

8.5 Mur de soubassement

- **Il faudra s'assurer :**
 - de la matérialisation des contours des poteaux, raidisseurs et murs sur la semelle ;
 - du nettoyage de la laitance autour des armatures des amorces de poteaux et raidisseurs ;
 - du montage des agglos pleins par assises réglées à joints croisés au plan médian jusqu'au niveau inférieur du chaînage bas.

RECEPTION Niveau fini de maçonnerie de soubassement qui correspond au niveau inférieur du chaînage bas, réservation pour les raidisseurs et les poteaux, alignement des murs, amorces de poteaux et de raidisseurs.

NB :

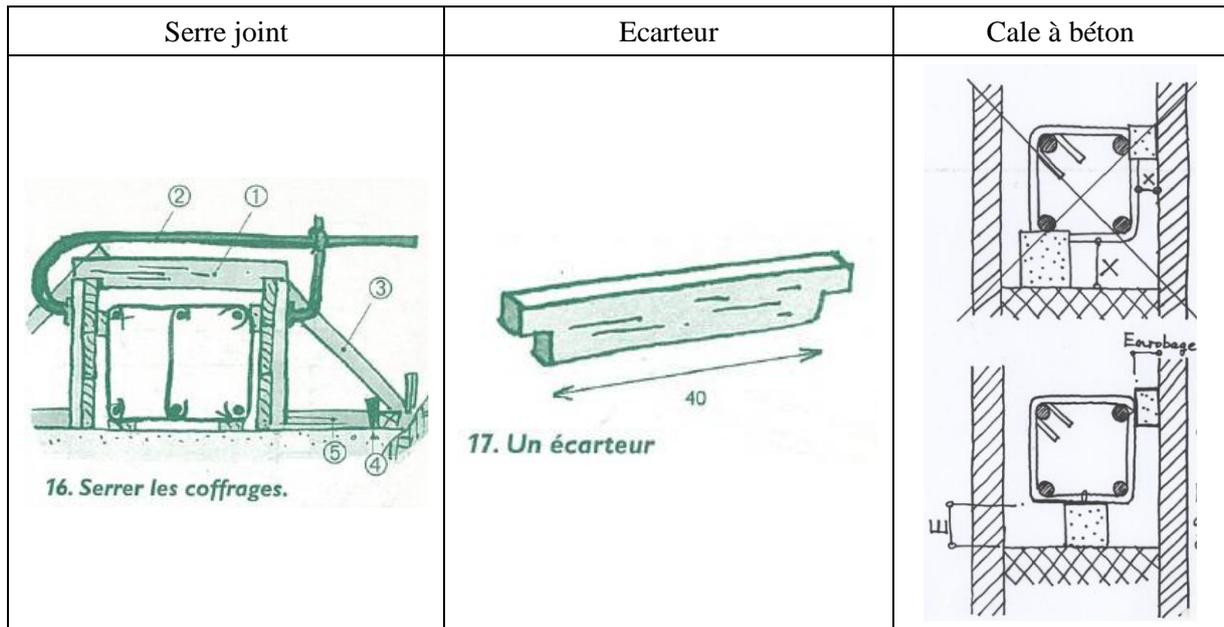
- Les agglos utilisés seront en béton homogène, non armé, en granulats et de bonne fabrication mécanique, obtenus à partir de moulages ;
- ils ne comporteront aucune défectuosité, telle que fissuration, déformation ou arrachement ;
- leurs faces seront planes et leurs arêtes rectilignes ;
- les faces destinées à être enduites seront rugueuses et présenteront une bonne adhérence à l'enduit.



8.6 Amorces de poteaux, raidisseurs et chaînage bas

- **Pour le ferrailage des amorces de poteaux, raidisseurs et chaînage bas, il faudra s'assurer que :**
 - le type, la nuance et le diamètre d'acier sont respectés ;
 - les aciers ne sont pas rouillés ;
 - les longueurs développées sont respectées lors du façonnage des aciers ;
 - le ferrailage des amorces de poteaux, raidisseurs et chaînage bas est mis en place et bien disposé ;
 - des cales à béton sont disposées sur les joues intérieures des coffrages et respectent les enrobages ;
 - des cales à béton sont disposées sous le ferrailage du chaînage bas et respectent les enrobages ;
 - le ferrailage des amorces de poteaux et raidisseurs est solidaire à celui du chaînage bas ;
 - toutes les étapes ci-dessus sont respectées.

RECEPTION Type, nuance et diamètre d'acier, enrobage d'armature, longueur développée, longueur de recouvrement, espacement, position des poteaux et des raidisseurs, etc.



- **Avant et pendant le coulage du béton, il faudra s'assurer :**

- de la propreté des matériaux ;
- du respect du dosage pondéral et volumétrique des matériaux conformément aux prescriptions ;
- de l'arrosage des fonds de coffrage et des agglos juste avant le bétonage ;
- que le béton est bien malaxé ;
- que le béton est bien vibré.

RECEPTION Présence de bétonnière et de vibreur, qualité des matériaux, dosage de béton (Gravier, sable, ciment, quantité d'eau propre), etc.

- **Après le coulage du béton, il faudra s'assurer de :**

- l'arrosage du béton matin, midi et soir pendant la cure du béton sur trois (3) jours ;
- la couverture du béton avec des sacs en jute humidifié pour éviter le séchage direct par le rayon du soleil ;
- décoffrage après un délai minimum de 04 jours.

RECEPTION Niveau de béton fini du chaînage bas, positionnement de ferrailage des amorces des poteux et des raidisseurs, fissures, nid d'abeille, ségrégation, etc.

NB:

- La composition du béton sera donnée par une étude de formulation de béton fourni par un Laboratoire agréé en Côte d'Ivoire ;
- le coulage se fera par couches successives répandues sur la longueur de l'élément. Au cas où il serait nécessaire d'exécuter des reprises de béton, celles-ci seraient effectuées dans les sections

voisines des appuis et inclinées suivant les directions des surfaces soumises à des contraintes de compression ;

- la vibration interne fait partie de la prestation et sa fréquence sera adaptée à la granulométrie du béton, ainsi qu'à sa consistance.

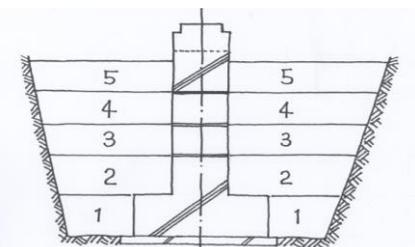
8.7 Remblai

Les remblais effectués après exécution des fondations jusqu'au-dessous du dallage, seront fortement compactés, par couches successives de 20 cm d'épaisseur, et arrosés convenablement pour éviter tout tassement. Ils ne devront contenir ni souches, ni gravats, ni terre végétale, ni mauvaises terres argileuses.

- **Pour un bon remblai, il faudra s'assurer du :**

- remblai autour des murs de soubassement ;
- remblai sous dallage ;
- compactage et de l'arrosage ;
- nivellement.

RECEPTION Compactage, Nivellement, Niveau sous dallage, Propreté, etc.

Compactage par couche successive de 20 cm	Arrosage et compactage du remblai de fouille	Arrosage
		

9 FABRICATION DES ELEMENTS METALLIQUES EN ATELIER

9.1 Pattes de scellement pré-encastées en attente

Les cadres des portes doivent être soudés à des platines de scellement préalablement noyées dans les chaînages, raidisseurs et potelets pendant les travaux de gros oeuvres indiqués dans le plan. Les platines de scellement doivent être fabriquées avant le coffrage avec des fer carré de 40 mm x 50 mm x 3mm et une tige de HA 8 mm soudée au fer carré.

- **Pour la fabrication des pattes de scellement pré-encastées en attente pour les portes et les fenêtres métalliques, il faudra s'assurer :**

- de l'utilisation de composantes conformes aux caractéristiques prescrites ;
- que le ferronnier comprend le travail demandé ;
- de la production d'un échantillon de patte de scellement par assemblage des composantes ;
- de la solidité de l'échantillon et le valider avant la production en masse.

RECEPTION Solidité, état de soudure, dimension des composantes, façonnage, anti-rouille, etc.

Fabrication	Positionnement	Mise en place du coffrage avec patte à noyer dans le béton
		

Patte de scellement noyé dans le béton	Soudure du cadre de la porte métallique sur la platine de scellement	Cadre métallique bien fixé sur la platine de scellement
		

9.2 Platines métalliques en U

Les fermes en bois et les pannes sont posées dans les platines en U encastrées dans le couronnement en béton.

- **Pour la fabrication des platines en U pour support des fermes et des pannes en bois, il faudra s'assurer :**
 - de l'utilisation de composantes conformes aux caractéristiques prescrites ;
 - de l'utilisation de vis et écrous adaptés pour le scellement platine-bois ;
 - que le ferronnier comprend le travail demandé ;
 - de la production d'un échantillon de la platine par assemblage des composantes ;
 - de la solidité de l'échantillon et le valider avant la production en masse ;
 - de l'application de l'anti-rouille sur les platines avant la mise en œuvre.

9.4 Fenêtres NACO® avec lames en verre

Fenêtres naco avec châssis métallique et lames en verre.

- **Pour la fabrication des fenêtres naco vitrées, il faudra s'assurer :**
 - de l'utilisation de composantes conformes aux caractéristiques prescrites ;
 - de l'utilisation de châssis métallique et de système de condamnation conformes aux caractéristiques prescrites ;
 - que le ferronnier comprend le travail demandé ;
 - de la production d'un échantillon des fenêtres naco vitrées par assemblage des composantes ;
 - de la solidité de l'échantillon des fenêtres naco vitrées et le valider avant la production en masse ;
 - de l'application de l'anti-rouille sur le châssis métallique.

RECEPTION Solidité, état de soudure de cadre métallique, état d'assemblage du mécanisme de NACO® en aluminium, dimension des composantes, équerrage, façonnage, système de condamnation, état et dimension de lames naco, anti-rouille sur le cadre métallique, etc.

Détail des NACO	Détail des NACO	Fabrication du cadre fenêtre y/c la grille anti-vol
		

NB : NACO est le nom donné, dans les pays francophones d'Afrique, à un châssis de fenêtre permettant le déplacement de lames de métal ou de verre d'une vingtaine de centimètres de large à la manière des persiennes. Passé dans le langage courant, il provient d'une marque déposée de la société **APIMEX**.

9.5 Grilles métalliques

Grilles métallique antivol pour fenêtres naco.

- **Pour la fabrication des grilles métalliques, il faudra s'assurer :**
 - de l'utilisation de composantes conformes aux caractéristiques prescrites ;
 - que le ferronnier comprend le travail demandé ;
 - de la production d'un échantillon des grilles métalliques par assemblage des composantes ;
 - de la solidité de l'échantillon des grilles métalliques et le valider avant la production en masse ;

- de l'application de l'anti-rouille sur les grilles métalliques.

RECEPTION Solidité, état de soudure, dimension des composantes, équerrage, façonnage, anti-rouille, etc.

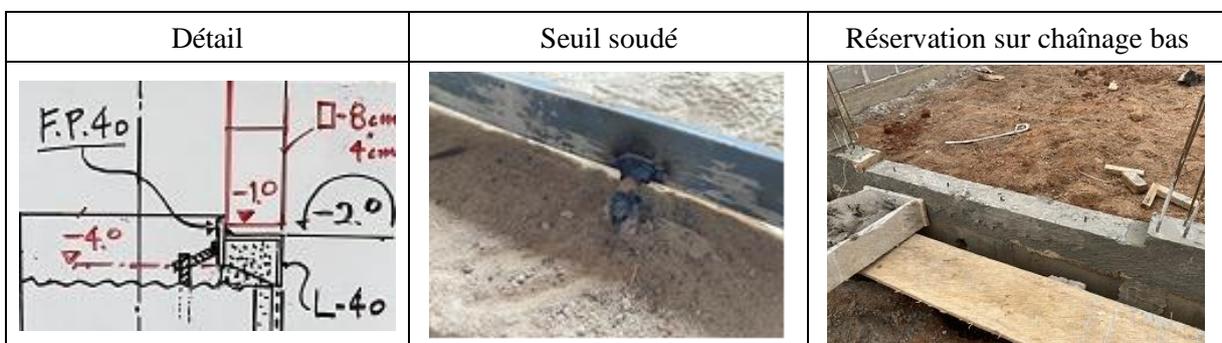


9.6 Seuils métalliques

- **Il faudra s'assurer :**

- de la découpe des barres de cornière de 40 x 40 x 4 mm à la dimension des ouvertures des baies ;
- de l'utilisation du type de cornière et de la conformité des composantes aux prescriptions ;
- que le ferronnier comprend le travail demandé ;
- de la production d'un échantillon de cornière ;
- de la validation de l'échantillon après simulation de pose sur le chantier avant la production en masse ;
- de l'application de l'anti-rouille sur les seuils métalliques.

RECEPTION Solidité, état de soudure à la pose, dimension des composantes, façonnage, anti-rouille, etc.



10 SUPERSTRUCTURE

10.1 Maçonnerie en agglomérés de ciment

- **Il faudra s'assurer :**

- de la matérialisation des contours des poteaux, raidisseurs sur le chaînage bas ;
- du nettoyage de la laitence autour des armatures en attente des poteaux et raidisseurs ;
- du montage des agglos creux par assises réglées à joints croisés au plan médian jusqu'au niveau inférieur du prochain chaînage ou linteau ;

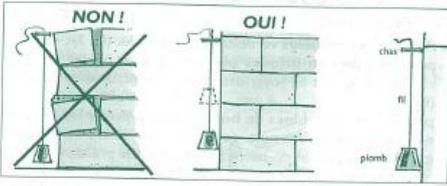
NB :

- les maçonneries seront en agglos creux de 15 cm ;
les mortiers de confection seront dosés à 300 kg de ciment de classe 32.5 par m³ ;
- les joints auront une épaisseur de 2 cm.

RECEPTION Niveau fini de la maçonnerie en élévation qui correspond au niveau inférieur du prochain chaînage ou linteau, réservation pour les raidisseurs et poteaux, alignement des murs, poteaux et raidisseurs, verticalité des murs, etc.

NB :

- les agglos utilisés seront en béton homogène, non armé, en granulats et de bonne fabrication mécanique, obtenus à partir de moulages ;
- ils ne comporteront aucune déféctuosité, telle que fissuration, déformation ou arrachement ;
- leurs faces seront planes et leurs arêtes rectilignes ;
- les faces destinées à être enduites seront rugueuses et présenteront une bonne adhérence à l'enduit.

Début de la pose	Verticalité	Défaut de montage
		

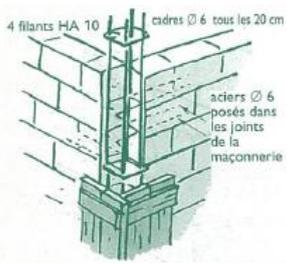
10.2 Ferrailage de l'ossature en béton

- **Il faudra s'assurer :**

- du respect du type, de la nuance et du diamètre de l'acier conformément aux prescriptions ;
- que les aciers ne sont pas rouillés ;
- du respect des longueurs développées lors du façonnage des aciers ;
- du respect des recouvrements d'armatures ;

- de la bonne disposition des cales à béton sur les joues intérieures et dans le fond des coffrages des linteaux, appuis de fenêtre et chaînage haut en respectant les enrobages ;
- de l'attachement du ferrailage des poteaux et raidisseurs au ferrailage des linteaux, appuis de fenêtre et chaînage haut
- que toutes les étapes ci-dessus sont respectées

RECEPTION Type, nuance et diamètre d'acier, enrobage d'armature, longueur développée, longueur de recouvrement, espacement, position des poteaux et des raidisseurs, etc.

Poteau et chaînage bas	Poteau	Poutre et poteau
		

10.3 Coffrage de l'ossature en béton

- **Il faudra s'assurer de :**
 - l'utilisation de planches de largeur supérieure aux joues des poteaux et raidisseurs pour réaliser leurs coffrages ;
 - l'utilisation des planches de largeur identique à la hauteur des linteaux, appuis de fenêtre et chaînage haut ;
 - la stabilité des coffrages ;
 - l'imperméabilité du coffrage en bouchant les interstices pour éviter la fuite de laitance du béton.

RECEPTION Coffrage stabilisé, ferrailage stabilisé, dimensions des poteaux, raidisseurs et chaînage haut respectées, fixation des pattes de scellement pré-encastées en attente, étanchéité des coffrages pour éviter les fuites de laitance, position et nombre de cales à béton, verticalité et alignement des poteaux indépendants, etc.

Poteaux	Poutre	Réservation de serre joint
		

- **Pour les ouvertures et baies, il faudra s'assurer :**
 - de la majoration des ouvertures des baies de cinq (5) cm pour permettre la soudure des cadres métalliques sur les pattes de scellement pré-encastées en attente.

RECEPTION Baies agrandies de 5 cm.

10.4 Bétonnage de l'ossature en béton

Béton dosé à 350 kg/m³ pour poteaux, raidisseurs, chaînage haut, chaînage rampant, linteaux, appui de baie et console porte à faux.

La composition du béton sera donnée par une étude de formulation de béton fourni par un Laboratoire agréé en Côte d'Ivoire.

Le coulage se fera par couches successives répandues sur la longueur de l'élément. Au cas où il serait nécessaire d'exécuter des reprises de béton, celles-ci seraient effectuées dans les sections voisines des appuis et inclinées suivant les directions des surfaces soumises à des contraintes de compression.

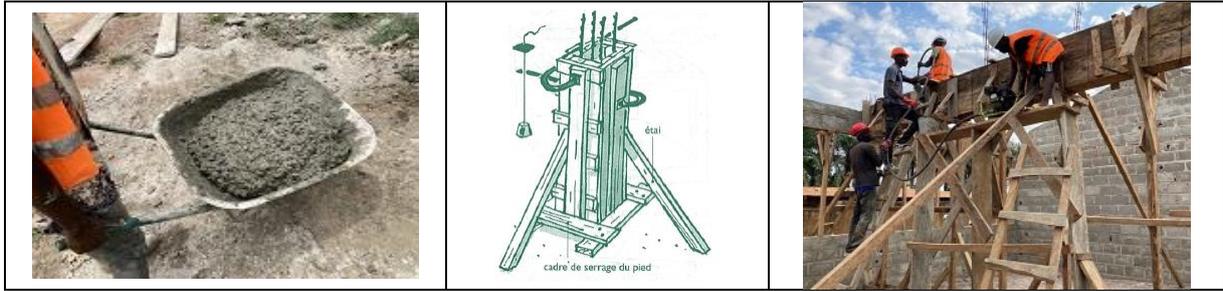
La vibration interne fait partie de la prestation et sa fréquence sera adaptée à la granulométrie du béton, ainsi qu'à sa consistance.

- **Avant et pendant le coulage du béton, il faudra s'assurer :**
 - de la propreté des matériaux ;
 - du respect du dosage pondéral et volumétrique des matériaux conformément aux prescriptions ;
 - de l'arrosage du coffrage et des agglos juste avant le bétonnage ;
 - que le béton est bien malaxé ;
 - que le béton est bien vibré.

RECEPTION Présence de bétonnière et de vibreur, qualité des matériaux, dosage de béton (Gravier, sable, ciment, quantité d'eau propre), etc.



Eviter trop d'eau	Poteaux	Poutre
-------------------	---------	--------



- **Après le coulage du béton, il faudra s'assurer :**
 - de l'arrosage du béton matin, midi et soir pendant la cure du béton sur trois (3) jours ;
 - de couvrir le béton avec des sacs en jute humidifié pour éviter le séchage par le rayon direct du soleil ;
 - du décoffrage des joues dans un délai minimum de 04 jours.

RECEPTION Niveau de béton fini des linteaux, appuis de fenêtre et chaînage haut, positionnement du ferrailage des poteaux et raidisseurs, absence de fissures de nid d'abeille et de ségrégation, etc.

Protection de la surface du béton lors de sa cure	Positionnement de poteau	Cas de ségrégation à éviter
		

10.5 Fabrication et Pose des claustras

- **Fabrication des claustras**

On aura généralement deux types de claustras : Type ajouré (communément appelé Type BAD 2) et Type non ajouré (Communément appelé Type BAD 1).

- **Pour la fabrication et la pose des claustras, il faudra s'assurer de :**
 - la fabrication des moules de claustra conformément aux spécifications données ;
 - l'utilisation d'une surface plane, rigide et propre pour la fabrication des claustras ;
 - recouvrir si possible le support de fabrication avec du film polyane ou du contreplaqué ;
 - l'arrosage matin, midi et soir pendant la cure ;
 - recouvrir les claustras avec les sacs en jute (sacs de cacao) humidifiés en cas de température très élevée.

NB :

- les claustras utilisés seront en mortier homogène, non armé, en granulats fins et de bonne fabrication, obtenus à partir de moulages soignés ;
- ils ne comporteront aucune déféctuosité, telle que fissuration, déformation ou arrachement ;
- leurs faces seront planes et leurs arêtes rectilignes ;
- soigner la finition des claustras car ils ne recevront pas d'enduit.

• **Pour la pose des claustras, il faudra s'assurer :**

- que la baie réservée correspond à un nombre entier de claustras y compris les joints ;
- de la bonne disposition d'une baguette de largeur identique à l'épaisseur des joints creux des claustras ;
- de la pose des claustras par joints de mortier de ciment alignés ;
- de l'alignement de la partie intérieure des claustras sur l'enduit fini intérieur des murs ;
- de créer les joints creux sur la partie extérieure des claustras à l'aide de baguette ci-dessus citée.

Moule de claustras Type BAD 1 et Type BAD 2	Pose de claustras Type BAD 1	Création de joints creux entre les claustras Type BAD 1
		

10.6 Enduits

Les enduits extérieurs ou intérieurs sur maçonneries de parpaing ou sur bétons seront réalisés au mortier de ciment mélangé avec du sable 0/5.

Le mortier peut recevoir un adjuvant type SIKALATEX ou produit similaire agréé lorsque nous sommes en zone humide.

Tous les enduits exécutés manuellement seront en 3 couches et auront une épaisseur moyenne de 15 mm.

• **Il faudra s'assurer :**

- de la propreté des matériaux ;
- du respect du dosage pondéral et volumétrique des matériaux conformément au dosage indiqué ;
- que le mortier est bien malaxé ;
- de la matérialisation de l'épaisseur de l'enduit à l'aide de taquets et de cordeaux ;
- de la mise en œuvre par couche successive (accrochage, intermédiaire et finition).

RECEPTION Planéité, Homogénéité de mortier, Adhésion, etc.

Enduit jusqu'à -20 cm du TN	Exécution parfaite de figure et arrête de poutre	Cornière de maçon pour l'exécution des figures et arrêtes
		

11 CHARPENTE BOIS

11.1 Charpente en bois assemblée (Ferme en bois)

- **Il faudra s'assurer :**

- de l'utilisation du type et de la qualité du bois recommandé ;
- d'un approvisionnement en bois étuvé (bien séché)¹ ;
- que le bois ne comporte pas des noeuds et des déformations ;
- que les sections demandées sont disponibles sur le marché ;
- que les éléments de bois livrés reposent sur des supports pour éviter le contact avec le sol ;
- que les éléments de bois livrés se traitent sur le chantier avec des produits adaptés² ;
- que le charpentier comprend le schéma d'assemblage de la ferme en bois ;
- de la production d'un échantillon de ferme assemblée qui sera validé avant la production en masse ;
- que les platines U sont dans les meilleures dispositions ;
- que la pose est conforme aux dispositions constructives.

RECEPTION Type de bois (Badi, Dabema, Fraké ou similaire de premier choix), qualité du bois (Absence de noeud, bois étuvé, etc.), traitement, assemblage, jonction, disposition et alignement des platines U, équilibre, verticalité et horizontalité, pente, sommet, espacement, partie en porte à faux, etc.

¹ Bien séché

² Les produits insecticides, ignifuges, fongicides, anticryptogamiques et compatibles avec les peintures ou vernis ultérieurs. Les produits de traitement devront recevoir l'agrément de l'ingénieur.

Ferme en bois (assemblée à terre avant montage)	Platine pour les fermes	Ferme en bois (assemblée à terre avant montage)
		

11.2 Charpente en bois non assemblée (Pannes)

- Il faudra s'assurer :

- de l'utilisation du type et de la qualité du bois recommandé ;
- d'un approvisionnement en bois étuvé (bien séché) ;
- que le bois ne comporte pas des noeuds et des déformations ;
- que les sections demandées sont disponibles sur le marché ;
- que les éléments de bois livrés reposent sur des supports pour éviter le contact avec le sol ;
- que les éléments de bois livrés se traitent sur le chantier avec des produits adaptés ;
- que le charpentier comprend le schéma de pose ;
- que les platines U sont dans les meilleures dispositions ;
- que la pose est conforme aux dispositions constructives.

RECEPTION Type de bois (Badi, Dabema, Fraké ou similaire de premier choix), qualité du bois (Absence de noeud, bois étuvé, etc.), traitement, jonction, disposition des taquets, disposition et alignement des platines U, équilibre, horizontalité, pente, sommet, espacement, débords, etc.

Pose de pannes	Calage de pannes avec taquets	Assemblage de pannes sur ferme avec une coupe en sifflet
		

11.3 Eléments en bois ou métallique pour le renfort des jonctions des bois

- S'assurer de l'utilisation et de la qualité des éléments suivants :

- Taquets
- Platine U
- Platines plates
- Tiges filetées
- Ecrous et vis
- Etc.

RECEPTION Qualité, Dimension, Solidité, Anti rouille, etc.

Renfort métallique	Renfort en bois	Renfort en bois
		

12 COUVERTURE

12.1 Fermeture des ouvertures entre les murs pignons et la couverture

L'espace entre la couverture et le mur pignon doit être raccordé et fermé avec une bande en tôle ou similaire.

- Il faudra s'assurer :
 - de l'utilisation de matériaux en adéquation avec l'environnement (Planche, chevron, feuille de tôle, paille de fer, grillage, etc.) ;
 - de la pose des matériaux sans endommagement ou heurt des supports d'appui (Mur et couverture) ;
 - que le dispositif empêche l'intrusion de bestioles tel que chauve souris, oiseaux, etc.

RECEPTION Qualité, imperméabilité du dispositif, esthétique, etc.

Assise de laine d'acier	Laine d'acier	Bardage sur le mur
-------------------------	---------------	--------------------

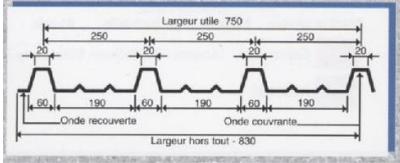


12.2 Couverture en tôle

Les couvertures seront en tôle bac aluminium d'épaisseur minimum 7/10^{ème} avec quatre (4) ondulations.

- **Avant la pose, il faudra s'assurer :**

- que les caractéristiques de la tôle sont respectées ;
- que les tires-fonds à utiliser sont de même type que la tôle ;
- de la découpe des tôles à l'usine ou chez le vendeur en fonction des dimensions des bâtiments réalisés ;
- que les tôles n'ont pas connu de déformation lors de transport ;
- que les éléments de tôles livrés reposent sur des supports pour éviter le contact avec le sol ;
- que les supports sur lesquels reposent les tôles sont suffisamment rapprochés pour éviter les flexions ou cassures de celles-ci ;
- que les tôles stockées sont à l'abri des intempéries (Pluie, vent, soleil, etc.) et ne comportent pas les tâches.

Stockage de tôle	4 ondulations à respecter	Enlever le film plastique bleu sur la tôle avant la pose
		

- **Pendant la pose, il faudra s'assurer :**

- du plis de l'extrémité de la tôle en dessous de la faitière à l'aide d'une pince ou de morceau de bois pour éviter la remontée de l'eau sous l'effet du vent ;
- de faire monter la tôle avec beaucoup de soin pour éviter les flexions ou cassures ;
- que le calepinage de nervure est bien respecté ;
- que le recouvrement des nervures est bien effectué ;
- que les tires-fond sont fixés sur les axes des pannes ;

- que les débords au niveau des périphéries ne dépassent pas 10 cm à partir de bardage ou planche de rive.

RECEPTION Recouvrement des nervures, étanchéité au niveau des tire-fonds, etc.

Produit d'étanchéité	Tire-fond	Etanchéité sous tire-fond
		

- **Il faudra s'assurer que la fixation se fait dans les conditions suivantes :**
 - Trous ovalisés percés avec le bac retourné ;
 - Utilisation de tire-fonds ou crochets en alliage d'aluminium ou en acier inoxydable par onde, y compris les ondes intermédiaires, sur toute la longueur du rampant ;
 - Utilisation de cavalier par tire-fonds ou crochets, destinés à empêcher l'écrasement de l'onde ;
 - Ecartement des pannes inférieures à 1,20m ;
 - Têtes des tirefonds ou crochets fixés traitées par un produit bitumeux d'étanchéité (par exemple MASTIFLEX des établissements SETR ou équivalent.).
- **Il faudra s'assurer :**
 - que la couverture respecte une pente avoisinant les 30% (dans tous les cas, elle ne sera jamais inférieure à 5%).
- **Il faudra s'assurer que le recouvrement longitudinal respecte les conditions suivantes :**
 - raccordement longitudinal de deux plaques fait par recouvrement de leurs nervures de rive emboitantes / emboîtées ;
 - pose faite de manière à ce que l'onde en recouvrement soit le sens opposé des vents dominants.
- **Il faudra s'assurer que le recouvrement transversal respecte les conditions suivantes :**
 - choix de la largeur de recouvrement minimal en fonction de la zone climatique où est érigée l'ouvrage et la pente ;
 - largeur de recouvrement au moins égale à 20 cm pour une pente inférieure à 15% ;
 - largeur de recouvrement au moins égale à 15 cm pour une pente supérieure à 15%.

12.3 Faîtière

Faîtière en bac aluminium 7/10^{ème}

Le faitage n'est jamais développé dans les éléments autoportants mais constitué de bandes indépendantes.

• **Il faudra s'assurer :**

- d'un recouvrement minimum de 120 mm entre deux éléments de faitières ;
- que la bande adhésive en bitume et aluminium pour l'étanchéité est appliquée sur tous les points des recouvrements des faitières ;
- que les bacs sont relevés, sans déchirures, d'une hauteur égale à celle de l'onde ;
- que la bande de faitage est tenue de part et d'autre du faite par les fixations hautes des éléments avec si nécessaire un support central continu.

RECEPTION Recouvrement, Etanchéité, etc.

Tôle relevée au sommet	Bande adhésive en bitume	Pose de faitière
		

12.4 Planches de rive/bardage

• **Au niveau des planches de rive en bois largeur 25 cm et ép. 3 cm, il faudra s'assurer :**

- de l'utilisation du type et de la qualité du bois recommandé ;
- d'un approvisionnement en bois étuvé (bien séché) ;
- que le bois ne comporte pas des noeuds et des déformations ;
- que les sections demandées sont disponibles sur le marché ;
- que les éléments de bois livrés reposent sur des supports pour éviter le contact avec le sol ;
- que les éléments de bois livrés se traitent sur le chantier avec des produits adaptés.

Planche de rive au niveau du sommet du pignon	Planche de rive au bas du pignon	Planche de rive au niveau de la façade arrière
		

- **Au niveau du bardage en tôle bac en aluminium, il faudra s'assurer :**
 - que les caractéristiques de la tôle sont respectées ;
 - que les tires-fonds à utiliser sont de même type que la tôle ;
 - de la découpe des tôles à l'usine ou chez le vendeur en fonction des dimensions des bâtiments réalisés ;
 - que les tôles n'ont pas connu de déformation lors de transport ;
 - que les éléments de tôles livrés reposent sur des supports pour éviter le contact avec le sol ;
 - que les tôles stockées sont à l'abri des intempéries (Pluie, vent, soleil, etc.) et ne comportent pas les tâches.

RECEPTION Esthétique, alignement, recouvrement, rigidité, etc.

Bardage de rive	Bardage en tôle ondulée	Grille de ventilation
		

13 POSE MENUISERIE METALLIQUE

13.1 Calfeutrement des seuils métalliques de porte

- **Il faudra s'assurer :**
 - que la partie inférieure du seuil (cornière en L ou U) est bouchée³ avec du mortier de ciment avant la pose de la porte.

RECEPTION Horizontalité, absence de vide sous la cornière, etc.

³ Remplie avec du mortier de ciment

Détail (coupe) de seuil "fer plat-cornière en L"	Seuil non calfeutré	Seuil calfeutré

NB :

- Pour les besoins d'implantation des seuils de portes, une réservation de 5 cm est réalisée en coulant le chainage bas (Voir image de seuil non calfeutré) ;
- Des barres d'aciers en attente sont intégrés au coulage du béton de chainage. Elles sont ensuite connectées à l'ensemble "cornière-fer plat" par soudure avec d'autres barres d'aciers (Voir image de détail de seuil) ;
- Une cornière en "L" fixée sur un fer plat et l'ensemble est connecté au cadre métallique de la porte (Voir image de seuil non calfeutré) ;
- La cornière en "L" est remplie avec du mortier de ciment avant sa pose (Voir image de seuil calfeutré).

13.2 Calage (reglage) des portes et fenêtres

• **Il faudra s'assurer de :**

- la présentation de la porte ou de la fenêtre dans la baie dédiée ;
- la stabilisation à l'aide de chevrons ;
- du positionnement idéal des portes et fenêtres.

RECEPTION Horizontalité, verticalité, alignement, niveau de positionnement, équilibre, etc.

Pose provisoire	Vue intérieure	Vue extérieure
-----------------	----------------	----------------



13.3 Fixation des cadres de porte et de fenêtre sur les pattes de scellement pré-encastées en attente

- **Il faudra s'assurer :**
 - que les cadres des portes et fenêtres sont solidement calés pour qu'il n'y ait pas de risque de dérangement des positionnements ;
 - de la soudure des cadres sur les pattes de scellement tout en renforçant les points de soudure par des barres d'aciers ou fers plats.

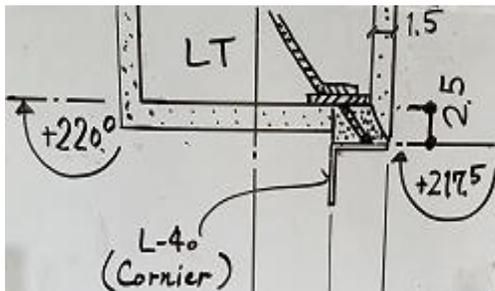
RECEPTION Solidité des points de soudure, horizontalité, verticalité, alignement, niveau de positionnement, équilibre, etc.

Patte noyée dans le béton	Soudure de patte de scellement sur cadre métallique	Patte de scellement soudée sur cadre de porte métallique

14.4 Calfeutrement autour des cadres

- **Pour le calfeutrement autour des cadres, il faudra s'assurer :**
 - du remplissage de tous les vides autour du cadre avec du mortier de ciment ;
 - de la correction et de la parfaite finition des figures des baies.

RECEPTION Niveau fini de maçonnerie, esthétique, absence de vide et de fissure, etc.

Détail de cadre supérieur (Coupe)	Calfeutrement en cours par le maçon	
 <p>Technical drawing showing a cross-section of a door frame. Annotations include: 'LT' for lintel, 'L-4° (Cornier)' for the corner, and elevation markers '+220°' and '+217,5'. Dimensions of 1.5 and 0.5 are also indicated.</p>	 <p>Photograph showing a mason in a yellow safety vest and white hard hat working on the door frame sealant.</p>	 <p>Another photograph showing a mason working on the door frame sealant.</p>

14 MENUISERIE BOIS

14.1 Fourniture et pose d'ensemble porte

- Pour la fourniture et pose d'ensemble porte, il faudra s'assurer :
 - de l'utilisation du type et de la qualité du bois recommandé ;
 - que le bois utilisé pour la fabrication de porte y compris le cadre est étuvé (bien séché) ;
 - que le bois ne comporte pas des noeuds et des déformations ;
 - que les sections demandées sont respectées ;
 - que les portes en bois livrées reposent sur des supports pour éviter le contact avec le sol ;
 - que les portes en bois livrées se traitent sur le chantier avec des produits adaptés ;
 - que les portes en bois livrées sont à l'abri des intempéries (Soleil, pluie, vent, etc.) ;
 - de la présentation des cadres de portes dans les baies réservées ;
 - que les cadres des portes en bois sont solidement calés pour qu'il n'y ait pas de risque de dérangement des positionnements ;
 - qu'il y a des réservations avec du PVC ou du bois dans les fonds de coffrage des raidisseurs ou poteaux autour de la baie ;
 - que le scellement est constitué de plusieurs pointes en acier de longueur suffisante fixées sur le cadre, formant un X et destinées à être ancrées dans les réservations préalablement prévues dans le béton ;
 - du calfeutrement des réservations avec du mortier fort (Dosage 500kg/m³) ;
 - de la fixation des portes à l'aide de paumelles en acier ;
 - de la fixation des serrures sur les portes avec condamnation ancrée dans le cadre en bois ;

RECEPTION Solidité de fixation, horizontalité, verticalité, niveau de positionnement, équilibre, serrurerie, esthétique, jeux des paumelles, etc.

Vue en plan de porte en bois	Portes en attente de pose	Porte posée
------------------------------	---------------------------	-------------



15 TABLEAUX MURAUX DES CLASSES

15.1 Tableaux de classe (4,88 x 1,22 m) en CP 20 mm avec porte craie tout le long

- Pour les tableaux muraux des salles de classe, il faudra s'assurer :
 - de l'utilisation du type et de la qualité des matériaux recommandés (bois, contreplaqué, etc.) ;
 - que le bois et le contreplaqué utilisés pour les tableaux muraux sont étuvés (bien séchés) ;
 - que le bois et le contreplaqué ne comportent pas des noeuds et des déformations ;
 - que les dimensions demandées sont respectées ;
 - que les matériaux en bois et en contreplaqué livrés reposent sur des supports pour éviter le contact avec le sol ;
 - que les matériaux en bois et en contreplaqué livrés se traitent sur le chantier avec des produits adaptés ;
 - que les matériaux en bois et en contreplaqué livrés sont à l'abris des intempéries (Soleil, pluie, vent, etc.) ;
 - que la matérialisation du tableau au mur est effectuée avant la fixation ;
 - que les tableaux sont fixés avec des chevilles plastiques et des vis de bois 65 x 3 à chaque mètre.

RECEPTION Solidité de fixation, horizontalité, verticalité, niveau de positionnement, équilibre, etc.

Pose de tableau en Contre-Plaqué (C.P.)	Délimitation au ruban adhésif pour limiter l'action de la peinture	Tableau fixé, peint à l'ardoisine et prêt à l'emploi
---	--	--



16 FAUX-PLAFOND

16.1 Faux-plafond en contreplaqué y/c ossature

- **Pour l'ossature, il faudra s'assurer :**
 - de l'utilisation du type et de la qualité du bois recommandé ;
 - que le bois utilisé pour l'ossature est étuvé (bien séché) ;
 - que le bois ne comporte pas des noeuds et des déformations ;
 - que les sections demandées sont respectées ;
 - que les éléments en bois livrés reposent sur des supports pour éviter le contact avec le sol ;
 - que les éléments en bois livrés se traitent sur le chantier avec des produits adaptés ;
 - que les éléments en bois livrés sont à l'abri des intempéries (Soleil, pluie, vent, etc.) ;
 - que les ossatures en bois sont solidement fixées sur la charpente et les murs.

- **Pour le faux-plafond en contre-plaqué y/c grille de ventilation, il faudra s'assurer :**
 - de l'utilisation du type, de la qualité et des dimensions du contreplaqué recommandé ;
 - que le contreplaqué utilisé a une épaisseur supérieure ou égale à 8 mm ;
 - que le contreplaqué utilisé est étuvé (bien séché) ;
 - que le contreplaqué ne comporte pas des noeuds et des déformations ;
 - que les contre-plaqués livrés reposent sur des supports pour éviter le contact avec le sol ;
 - qu'il y a assez de support pour soutenir les contre-plaqués afin d'éviter la cassure ou la flexion ;
 - que l'ossature de plafond, les contre-plaqués et les baguettes couvre-joints livrés se traitent sur le chantier avec des produits adaptés ;
 - que les contre-plaqués livrés sont à l'abri des intempéries (Soleil, Pluie, Vent, etc.) ;
 - de la fixation des contre-plaqués sur l'ossature de plafond avec des pointes adaptées ;
 - de couvrir les ouvertures périphériques avec des baguettes couvre-joints ;
 - d'avoir laissé des trapes de visite pour faciliter les interventions dans le comble ;
 - que les ouvertures pour la ventilation sont prévues ;
 - que le grillage anti-insectes de maille 1mm x 1mm est posé (plastique ou métal en fonction de la zone du projet) ;
 - que le grillage de ventilation est bordé par des baguettes couvre-joints.

RECEPTION Solidité de fixation, horizontalité, hauteur sous plafond, esthétique, etc.

Ossature de faux plafond		Pose de faux plafond
		

17 ELECTRICITE

17.1 Niche de comptage

- **Pour la niche de comptage, il faudra s'assurer de :**
 - la présence d'une niche de comptage située en limite de propriété (en bordure de voie) et respectant les prescriptions en vigueur ;
 - la présence d'un lit de sable au sol de la niche de comptage ;
 - la présence d'une pente sur la dalette de la niche pour l'écoulement des eaux pluviales.

17.2 Mise à la terre et liaison équipotentielle

- **Il faudra s'assurer de :**
 - l'exécution de la mise à la terre en câble cuivre nu 29 mm² y compris liaison par raccords bimétalliques avec poteaux de structure et piquet de terre cuivré.

17.3 Alimentation principale

- **Il faudra s'assurer :**
 - d'un abonnement conforme au bilan de puissance établi (mini 5A-...).

17.4 Distribution intérieure

- **Il faudra s'assurer :**
 - de la pose d'un tableau électrique y compris accessoires de câblage ;
 - de la pose d'un disjoncteur conforme au bilan de puissance ;
 - de la pose de coffrets répartiteurs avec modules de fusibles et interrupteurs différentiels adaptés aux installations ;

17.5 Petit appareillage

- **Il faudra s'assurer de la pose du petit appareillage conformément aux prescriptions et aux normes du bilan de puissance tels que :**
 - ❖ **Prises de courant**

- Prise de courant + Terre
- Prise de courant + Terre étanche
- Plaque de recouvrement pour prise de courant

❖ **Interrupteurs**

- Interrupteur SA
- Interrupteur DA
- Interrupteur VV

17.6 Appareil d'éclairage

- **Il faudra s'assurer :**
 - de la pose des appareils d'éclairages conformément aux prescriptions et aux normes du bilan de puissance (Ex: Réglette fluo-mono de 1,20 étanche ou non).

17.7 Attestation SECUREL

- **Il faudra s'assurer :**
 - de la certification des installations par les services de LBTP-SECUREL ;
 - de la disponibilité du certificat de contrôle SECUREL devant servir à monter le dossier de demande de branchement au réseau public CIE ;
 - de l'acheminement de la demande de branchement accompagnée du certificat de contrôle SECUREL à la DAF/MENA.

NB : il faudra envisager l'utilisation de l'énergie solaire.

18 PLOMBERIE ET SANITAIRE

Des travaux de plomberie auront lieu pour l'alimentation des toilettes, des points d'eau, des cantines, etc.

18.1 Alimentation en eau

- **Il faudra s'assurer :**
 - de la disponibilité de l'extrait topographique du site qu'on devra faire viser par la SODECI ;
 - de la construction d'une niche protégée pour abriter le compteur d'eau ;
 - de l'acheminement de la demande de branchement accompagnée de l'extrait topographique visé par la SODECI à la DAF/MENA.

18.2 Distribution

- **Il faudra s'assurer :**
 - de la distribution avec de la tuyauterie adaptée et sécurisée ;
 - de l'installation de vannes d'arrêt à l'entrée de chaque ouvrage.

18.3 Evacuation des eaux usées, vannes et pluviales

- **Il faudra s'assurer :**
 - de l'évacuation des eaux usées vers le réseau public ou des puisards ;
 - de l'évacuation des eaux vannes vers le réseau public ou des fosses septiques connectées à des puisards ;
 - de l'évacuation des eaux pluviales vers des receptacles, des puisards et/ou la nature sans toute fois mettre en danger les bâtiments scolaires et les ouvrages mitoyens.

18.4 Appareils sanitaires

- **Dans les toilettes, il faudra s'assurer:**
 - de l'installation de WC anglais de premier choix et de sa connection effective au réseau d'évacuation ;
 - de l'installation de porte-serviette chromé à deux branches de premier choix ;
 - de l'installation de porte-savon chromé de premier choix ;
 - de l'installation de porte-papier chromé de premier choix ;
 - de l'installation d'un pulvérisateur de bidet chromé de premier choix ;
 - de l'installation d'un dispositif de lave-main de premier choix de préférence avec robinet à genoux ou à pédale ;
 - de l'installation d'une glace au dessus du lavabo ;
 - de l'installation d'un siphon de sol de premier choix ;
 - d'un dispositif de ventilation mécanique contrôlé (VMC) dans les cas ou il n'ya pas de possibilité de faire des fenêtres.
- **A la cantine et dans les autres pièces, il faudra s'assurer :**
 - de l'installation d'éviers sur paillasse au niveau des cuisines y compris des robinets à bec.
 - de l'installation de points d'eau avec robinets à bouton poussoir ;
 - de l'installation de robinet de puisage et de siphon dans les zones de lavage.

19 DALLAGE

Dallage en béton armé avec chape incorporée ép.13 cm y/c treillis soudé.

19.1 Remblais sous dallage, compactage et nivellement

- **Il faudra s'assurer que :**
 - les remblais d'apport sont effectués avec des matériaux sélectionnés et de bonne qualité (Graveleux latéritique, concassé de granite et/ou sable 0/5mm) ;
 - les remblais se font par couches successives d'environ 20 cm de hauteur ;

- le sol d'assise est bien compacté avec un engin mécanique ;
- le niveau fini du dallage est matérialisé sur les murs et situé à une hauteur suffisante pour respecter l'épaisseur de dallage.

RECEPTION Présence de compacteur, qualité de la terre, qualité du compactage, niveau fini après le compactage, horizontalité, hauteur sous plafond + épaisseur du dallage, etc.

NB : Se servir d'un trait de niveau situé à un (1) mètre du niveau ± 0.00 m pour définir les différents niveaux du dallage jusqu'au plafond



19.2 Préparation des surfaces

- **Il faudra s'assurer :**

- de la matérialisation du niveau du dallage à l'aide de trait de niveau et de piquets ;
- qu'un lit de sable d'épaisseur 0,05 m est étalé sur la surface du remblai compacté ;
- qu'un film polyane est posé sur le lit de sable et couvrant toute la surface du futur dallage avec des bordures relevées jusqu'au niveau ± 0.00 m (niveau fini du dallage) et fixé avec les pointes d'acier.

RECEPTION Qualité de film polyane, niveau fini après la pose du film polyane, horizontalité, hauteur sous plafond + épaisseur de dallage, etc.

Film polyane à relever jusqu'au niveau fini du dallage	Film polyane
--	--------------



19.3 Coffrage

Coffrage pour les quatre (4) panneaux de dallage.

Joint de dilatation à prévoir.

- **Pour le coffrage, il faudra s'assurer :**

- que la surface à bétonner de la salle de classe a été divisée par quatre (4) et matérialisée sur le film polyane ;
- que la surface à bétonner de la galerie a été divisée par six (6) ou sept (7) et matérialisée sur le film polyane ;
- que les planches de coffrage utilisées ont la même hauteur que l'épaisseur du dallage ;
- de la mise en oeuvre d'un coffrage en quatre (4) panneaux et tenant compte du joint sec de 5 mm au niveau de la salle de classe ;
- de la mise en oeuvre d'un coffrage en six (6) ou sept (7) panneaux et tenant compte du joint sec de 5 mm au niveau de la galerie ;
- de la stabilité du coffrage ;
- de la réalisation de chanfrein au nez de bout de dallage de la galerie.

RECEPTION Coffrage stabilisé, épaisseur du dallage respectée, verticalité des planches de coffrage, position et alignement du joint sec, etc.

Coffrage décalé pour le joint	Division de la surface à bétonner en quatre panneaux	Coulage de dallage en alternance
-------------------------------	--	----------------------------------



19.4 Ferrailage

- **Il faudra s'assurer :**
 - du respect du type, de la nuance et du diamètre d'acier ;
 - que les aciers ne sont pas rouillés ;
 - du respect des longueurs développées des aciers lors de leurs découpes ;
 - que les mailles et les tailles des treillis soudés sont conformes aux plans de ferrailage ;
 - que les aciers sont tissés sans recouvrement ;
 - que des cales à béton (15 cm x 15 cm x 9 cm) sont disposées sur le film polyane à intervalle régulier d'un mètre maximum ;
 - que le ferrailage est mis en place sur les cales à béton avec les enrobages respectés ;
 - que le ferrailage du dallage n'est pas solidaire au ferrailage du chaînage bas.

RECEPTION Type, nuance et diamètre d'acier, absence de rouille, enrobage d'armature, longueur développée, positionnement, espacement, etc.



19.5 Bétonnage

- **Avant et pendant le coulage, il faudra s'assurer que :**
 - les matériaux utilisés sont propres ;
 - le dosage pondéral et volumétrique des matériaux est conforme au dosage prescrit ;
 - le béton est bien malaxé ;
 - le béton coulé est bien vibré ;
 - la surface du béton est lissée à l'aide de grande truelle toutes les 60 minutes jusqu'à la prise.

NB : Pas de chape rapportée sur dallage.

RECEPTION Cale à béton (9 cm x 15 cm x 15 cm), espacement ferrailage, présence de bétonnière et de vibreur, qualité des matériaux, dosage de béton (gravier, sable, ciment, quantité d'eau propre), joint de dilatation, opération de lissage avec taloche métallique rectangulaire, etc.

Cale à béton (9 cm x 15 cm x 15 cm)	Chemin de brouette	Taloche métallique rectangulaire
		

- **Après le coulage du béton, il faudra s'assurer :**
 - de l'arrosage du béton matin, midi et soir pendant la cure du béton sur trois (3) jours.

RECEPTION Niveau fini du béton du dallage, état de lissage, planéité de la surface du dallage, arrosage, etc.

Bon lissage de dallage	Création de joint sec	Anneau pour le crochet
		

20 REVETEMENTS DURS (CARRELAGE)

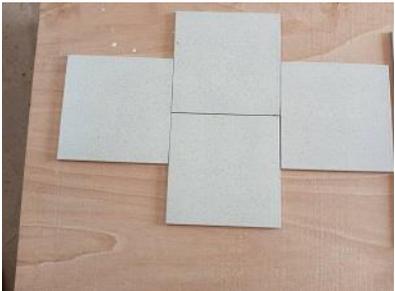
Selon la nature et l'usage des pièces, on va adopter différents types de carreaux.

On aura :

- des carreaux grès cérame antidérapants pour sol de salle d'eau ;
- des faïences grès émaillés pour murs de salle d'eau ;
- des carreaux grès cérame porphyrés pour bureau directeur et magasin ;
- des plinthes en carreaux grès cérame porphyrés de 10 cm pour les relevés sur murs.
- **Pour garantir la qualité, il faudra s'assurer :**
 - de la disponibilité de la quantité nécessaire sur le marché ;
 - de valider les échantillons avant la commande des quantités nécessaires ;
 - que les échantillons présentés sont colorés dans la masse (carreaux grès cérame porphyrés) ou colorés de moitié (faïence) ;

- de meilleure condition de transport, de livraison et de stockage des carreaux ;
- de la propreté des matériaux (sable, eau, etc) ;
- de l'utilisation d'une qualité de colle à carreaux résistante et disponible sur le marché ;
- de l'exécution d'une chape de 5cm de minimum d'épaisseur sur le dallage ;
- que la chape a préalablement séchée avant la pose des carreaux ;
- d'avoir des supports muraux propres et rugueux avant l'application de la colle pour la fixation des plinthes ou des faïences ;
- de l'utilisation de croisillon pour faire respecter l'alignement et l'épaisseur des joints ;
- de la protection des carreaux posés jusqu'au durcissement ;
- qu'un joint (sol avec ciment ordinaire et mur avec ciment blanc) est coulé après la pose des carreaux pour la fermeture des interstices.

RECEPTION Type et qualité des carreaux, alignement et épaisseur des joints, horizontalité, planéité et propreté des surfaces, etc.

Etude de la pose	Carreau au niveau du seuil de porte	Pose de plinthes
		

21 OUVRAGES DIVERS

21.1 Marches d'escaliers

- **Il faudra s'assurer :**

- de la bonne implantation de l'escalier ;
- de la bonne exécution de fouille et de béton de propreté ;
- de la bonne exécution du coffrage ;
- de la bonne exécution du ferrailage et du respect des enrobages ;
- de la bonne qualité et du bon dosage des matériaux (sable, gravier, ciment, eau, etc) ;
- du bon malaxage et vibration du béton coulé ;
- du lissage de la surface de béton avant la prise ;
- de la réalisation de chanfrein au nez de bout des marches ;
- de décoffrer l'escalier après un minimum trois (3) jours.

RECEPTION Niveau fini et hauteur des marches, giron, horizontalité, verticalité, propreté des surfaces, etc.

Fouille pour l'implantation de la marche d'escalier	Ferrailage du radier	Marche d'escalier exécutée
		

21.2 Rampe d'accès pour Personnes à Mobilité Réduite (PMR)

- Il faudra s'assurer :

- de la bonne implantation de la rampe d'accès ;
- de la bonne exécution de fouille et de béton de propreté ;
- de la bonne exécution du coffrage ;
- de la bonne exécution du ferrailage et du respect des enrobages ;
- de la bonne qualité et du bon dosage des matériaux (sable, gravier, ciment, eau, etc) ;
- du bon malaxage et vibrage du béton coulé ;
- du lissage avec de la poudre de ciment et de la finition bouchardée ou balayée de la surface de béton avant la prise ;
- de la réalisation de chanfrein au niveau des cotés latéraux de la rampe ;
- de décoffrer la rampe après un minimum trois (3) jours.

RECEPTION Pente, propreté de la surface, etc.

Gros béton	Ferrailage sur le gros béton	Rampe achevée
		

22 PEINTURE

Selon la nature et l'usage des pièces ou ouvrages, on va adopter différents types de peinture.

On aura :

- la peinture à eau sur murs, claustras, béton et faux-plafond en contre-plaqué ;

- la peinture à huile sur murs, béton, menuiserie bois et planches de rive ;
 - la peinture anti-rouille sur menuiserie métallique ;
 - l'ardoisine sur tableaux.
- **Pour garantir la qualité, il faudra s'assurer :**
 - de la disponibilité de la quantité nécessaire sur le marché ;
 - de valider les nuances avant la commande des quantités nécessaires ;
 - du conditionnement de la peinture sous une température adaptée ;
 - de la mise en place de toutes les dispositions devant aider le peintre à travailler aisément ;
 - de la propreté et de l'homogénéité de la surface à peindre par égrénage, époussétage, masticage et /ou brossage ;
 - de la protection des ouvrages annexes lors de la mise en œuvre ;
 - de l'application d'une couche d'imprégnation avant la mise en œuvre ;
 - de l'application de trois (03) couches successives de peinture par intervalles réguliers d'environ 24 heures ;
 - de laisser le site propre après la mise en œuvre.

RECEPTION Type et qualité, nuance, éclat, planéité et propreté des surfaces, etc.

Nuance de couleur	Protection du sol contre les tâches de peinture	
		

23 RECONDITIONNEMENT DU SITE

A la fin des travaux, il faut remettre en état l'environnement de travail et les zones d'emprunt.

- **Il faudra s'assurer :**
 - de la démolition des baraques, aires de stockage, aires de stationnement et abris temporaires ;
 - de l'enlèvement des terres excédentaires et des débris ;
 - du reconditionnement du relief ;

- de l'aménagement du site en le remettant en l'état initial d'avant travaux.

RECEPTION Présentation et propreté du site, etc.

24 NETTOYAGE GENERAL DE LIVRAISON

- **Avant de quitter le chantier, il faudra s'assurer :**

- du repli des ressources techniques et humaines mobilisées ;
- de la résiliation des abonnements eau, électricité et téléphone de chantier ;
- du nettoyage général du site et des ouvrages avant la programmation de la réception provisoire (livraison).

RECEPTION Absence d'ouvriers et de matériels, absence de réseaux divers, propreté de l'ouvrage à réceptionner, etc.

25 RECEPTIONS

Toutes les réceptions sont précédées d'opérations préalables.

Les Opérations Préalables à la Réception (OPR) constituent une étape capitale dans la réception des travaux.

Juridiquement, elles ne sont pas obligatoires, sauf si le marché le prévoit mais elles sont vivement recommandées.

Dans les marchés publics, ce sont les maîtres d'œuvres qui organisent les OPR. Elles vont permettre de reconnaître les travaux exécutés et ceux qui ne le sont pas.

Les OPR sont également l'occasion de constater d'éventuelles imperfections ou malfaçons et de pouvoir les contester. Elles aboutissent donc à la signature d'un Procès-Verbal (PV) de réception des travaux entre le maître d'ouvrage et le titulaire des travaux.

- **Dans la pratique, il faudra s'assurer de :**

- faire une inspection des travaux un (01) mois avant la réception provisoire ;
- faire exécuter les éventuelles corrections et travaux restants y compris vices cachés ;
- la bonne exécution et de l'achèvement total de l'ensemble des travaux conformément aux règles de l'art ;
- prononcer la réception provisoire ;
- livrer les ouvrages aux utilisateurs ;
- faire une inspection des travaux un (01) mois avant l'expiration de la période de garantie ;
- faire exécuter les éventuelles corrections y compris celles relevant des vices cachés ;

- la bonne exécution et de l'achèvement total de l'ensemble des travaux de correction conformément aux règles de l'art ;
- prononcer la réception définitive.

26 ELABORATION DES DOSSIERS DE REGLEMENT DES ENTREPRISES

26.1 Définitions

- **L'attachement des travaux**

L'**attachement** est un document écrit qui constate l'exécution des travaux qui ne peuvent plus être constatés ultérieurement. L'attachement est généralement établi par l'entrepreneur et signé par le maître d'œuvre. Il correspond à un constat « contradictoire ». Le taux d'exécution figurant sur l'attachement est exprimé en pourcentage (%).

- **Le décompte**

Le **décompte** est un document écrit qui précise le coût total des travaux exécutés à une date donnée et permet d'établir le montant partiel des sommes à payer.

- **Le certificat de paiement**

Le **certificat de paiement** est le document établi par le maître d'œuvre pour certifier le montant de l'acompte à payer au titre des travaux exécutés sur la base du décompte auquel il fait mention.

- **Le procès verbal de réception et de validation des travaux**

Le **Procès-Verbal de réception et de validation des travaux** est l'acte qui constate l'approbation et l'acceptation des travaux par ses signataires.

Dans certains cas, le PV peut être remplacé par l'**Attestation de Travaux Exécutés** signée par le Maître d'œuvre. Cette attestation requiert le plus souvent l'établissement d'un **Procès-Verbal de validation de l'attachement** par le Contrôle Financier comme indiqué plus haut.

Le Trésorier Payeur peut parfois exiger d'**autres documents** comme les **albums photos**, les **rapports techniques de travaux**, etc. si le contexte l'oblige.

Pour éviter d'éventuels désagréments, il est conseillé à l'entreprise et au maître d'œuvre de disposer d'un **rapport des travaux** et d'un **album photos** retraçant toute l'évolution du chantier.

- **La facture**

La **facture** est la pièce commerciale, juridique et comptable établie par l'entrepreneur en vue de vendre au Client les prestations de travaux.

26.2 Typologie des paiements

- **Les paiements au titulaire du marchés sont :**
 - des avances perçues pour le démarrage des travaux
 - des acomptes versés au titre des approvisionnements
 - des règlements de soldes après déduction des avances et acomptes

26.3 Composition des dossiers de paiement

- **Le paiement de l'avance de démarrage**
 - Garantie de remboursement de l'avance de démarrage
 - Déclaration souscrite zéro
 - Décompte zéro
 - Certificat de paiement zéro
 - Facture zéro

- **Le paiement d'un décompte intermédiaire**
 - Déclaration souscrite n
 - Attachement n
 - Décompte n
 - Certificat de paiement n
 - PV de validation et de réception des travaux exécutés n
 - Facture n

- **Le paiement du décompte final**
 - Déclaration souscrite finale
 - Attachement final
 - Décompte final
 - Certificat de paiement final
 - PV de réception provisoire des travaux
 - Facture finale

NB : Le cautionnement définitif sera libéré après le paiement du décompte final.

- **Le paiement de la retenue de garantie**
 - Déclaration souscrite pour le paiement de la retenue de garantie
 - Attachement de restitution de la retenue de garantie
 - Décompte de restitution de la retenue de garantie

- Certificat de paiement de la retenue de garantie
- PV de réception définitive des travaux
- Facture de paiement de la retenue de garantie

27 SUPERVISION DES OPERATIONS DE FOURNITURE DES MOBILIERS SCOLAIRES

- **Pour garantir la qualité des mobiliers, il faudra s'assurer :**
 - de la validation des échantillons en atelier ;
 - de la fabrication des pièces en atelier ;
 - du transport des pièces validées sur site ;
 - de l'assemblage des pièces transportées sur site ;
 - du vernissage des mobiliers assemblés sur site ;
 - de la réception provisoire des mobiliers prêts à être utilisés et rangés dans les salles de classes ;
 - de la livraison des mobiliers aux utilisateurs ;
 - de l'inspection des mobiliers utilisés un (01) mois avant la réception définitive ;
 - de la bonne exécution et de l'exécution totale des éventuels travaux de correction ;
 - de la réception définitive des mobiliers sans réserves.

NB : Rappel de la composition des dossiers de règlement des entreprises

- Déclaration sur l'honneur
- Fiche de dénombrement (facultative)
- Décompte
- Certificat
- PV de validation et de réception des mobiliers
- Facture

ANNEX 28.1

MODELE DE CAUTIONNEMENT DEFINITIF

28.1. Modèle de cautionnement définitif

[Sur demande de l'attributaire, la banque ou l'établissement financier (garant) remplit cette garantie de bonne exécution type conformément aux indications en italique]

Date : *[insérer la date]*

Identification de l'AAO : *[insérer l'objet et le numéro de l'appel d'offres]*

[insérer les nom et adresse de l'organisme d'émission]

Bénéficiaire : *[insérer les nom et adresse de l'Autorité Contractante]*

Numéro de la garantie de bonne exécution : *[insérer le numéro de la garantie]*

Nous avons été informés que *[insérer le nom du Titulaire]* (ci-après dénommé « le Titulaire ») a conclu avec vous le marché numéro *[insérer le numéro du marché]* en date du *[insérer la date d'approbation]* pour les travaux de *[insérer l'objet du marché]* (ci-après dénommée « le marché »).

De plus, nous comprenons qu'un cautionnement définitif est exigé en vertu des conditions du marché.

A la demande du Titulaire, nous *[insérer le nom de l'organisme d'émission]* nous engageons par la présente, sans réserve et irrévocablement, à vous payer à première demande, tout montant que vous pourriez réclamer dans la limite de *[insérer la somme en chiffres et en lettres]* F.CFA. Votre demande en paiement doit être accompagnée d'une déclaration attestant que le Titulaire ne se conforme pas aux conditions du marché, sans que vous ayez à prouver ou à donner les raisons ou le motif de votre demande ou du montant indiqué dans votre demande.

La présente garantie expire au plus tard le...../..../20..... *[Insérer la date de fin d'exécution des travaux]*,¹ et toute demande de paiement doit être reçue à cette date au plus tard.

La présente garantie est établie en conformité avec l'Acte Uniforme OHADA portant organisation des sûretés adopté le 15 décembre 2010 et entré en vigueur le 16 mai 2011 (JO OHADA n° 22 du 15 février 2011) dont les articles 39 et 40 sont respectivement relatifs aux règles de formation de garantie et contre garantie autonomes et à ses mentions obligatoires.

[Insérer le nom et la fonction de la personne habilitée à signer la garantie au nom de l'organisme d'émission]

[Insérer la signature et le cachet de l'organisme]

¹ La date est établie conformément à l'article 17.4 des Cahier des Clauses Administratives Générales (« CCAG »), en tenant compte de toute obligation de garantie du Titulaire en vertu de l'article 27.2 du CCAG/CCAP. L'Autorité Contractante doit prendre en compte le fait que, dans le cas d'une prorogation de la durée du marché, il devra demander au Garant de prolonger la durée de la présente garantie. Une telle demande doit être faite par écrit avant la date d'expiration mentionnée dans la garantie. Lorsqu'il préparera la garantie, l'Autorité Contractante peut envisager d'ajouter ce qui suit à la fin de l'avant-dernier paragraphe : « Sur demande écrite de l'Autorité Contractante formulée avant l'expiration de la présente garantie, le Garant prolongera la durée de cette garantie pour une période ne dépassant pas [six mois] [un an]. Une telle extension ne sera accordée qu'une fois. »

ANNEX 28.2

MODELE D'ATTESTATION DE MISE A JOUR CNPS



CNPS

CAISSE NATIONALE DE PREVOYANCE SOCIALE

ATTESTATION DE MISE A JOUR

ENREGISTREMENT

Réf : EN-GRC-12

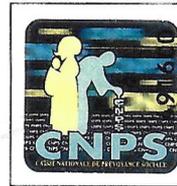
Version : 06

Page : 1 / 1

**Agence de Prévoyance Sociale
COCODY**

Tél. : 27 22 50 27 80

N° : 25/ APSC 2226 /2022



Le Directeur Général de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale de Côte d'Ivoire (CNPS),
atteste que l'employeur :

Dénommé :

MYKED-CI



A l'adresse :

01 BP 10038 ABIDJAN 01

Téléphone :

27 22 42 71 76

/ e-mail : **mykedci@yahoo.fr**

Localisation :

COCODY ANGRE 7^{ème} TRANCHE

Qui emploie : = **04** = travailleur(s) permanent(s) et = **00** = travailleur(s) horaire(s)
ou journaliers, est immatriculé sous le numéro **229 725** à notre organisme depuis
le **24/05/2013**

Et présente à la date du **03/06/2022** , **une situation cotisante régulière**, sans préjudice
de l'exercice ultérieur du droit de contrôle dont dispose la CNPS.

**Cette Attestation ne saurait être libératoire et faire obstacle à toute poursuite ou action
en vue d'une réclamation de toutes créances avérées.**

En foi de quoi, il lui est délivré la présente Attestation pour servir et valoir ce que de droit.

SAC L.S. Dossier n° 2226 /2022

Fait à Abidjan, le **03/06/2022**

POUR COPIE CONFORME A L'ORIGINAL

DATE LIMITE DE VALIDITE 20 JUIN 2022

LE MAIRE

QUINZE JUILLET DEUX MIL VINGT DEUX

(15/07/2022)

LE DIRECTEUR D'AGENCE

N'DRI Philomène GOLLY

**LELA Yao Frédéric
Sous-Directeur de l'Etat
Civil et de la Population**



ANNEX 28.3

MODELE D'ATTESTATION DE REGULARITE FISCALE

REPRODUCTION INTERDITE

MINISTRE DU BUDGET
ET DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS
DIRECTION REGIONALE ABIDJAN NORD I
CENTRE DES IMPOTS DES II PLATEAUX I
LE CHEF DE CENTRE



REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

N°A 0112054

ATTESTATION DE SITUATION FISCALE

II | P | T | X | I | / | 0 | 1 | / | 2 | 0 | 2 | 2

Numéro de l'attestation

Je soussignée, Alice G. NOME, CHEF DE CENTRE DES IMPOTS DES II PLATEAUX I, atteste par la présente, de la situation fiscale régulière du contribuable ci-dessous identifié.

- IDENTIFICATION DU CONTRIBUABLE

NOM et Prénoms ou raison sociale : **MYKED-CI**

Sigle | Forme | **SARL**

Objet ou activité | **IMPORT ET EXPORT DE TOUS PRODUITS**

Adresse : Commune **COCODY 01 BP 10037 ABIDJAN / TEL : 07-09-13-10-10**

Quartier : **COCODY II PLATEAUX 7^{ème} TRANCHE** Rue |

N° du lot **3877** Section/Parcelle | **OW/127: ILOT...313**

Service d'Assiette des Impôts de : **...II PLATEAUX I**

Numéro du Registre de Commerce : **CI-ABJ-03-2013-B13-00201**

délivré à **ABIDJAN**

le **07/01/2013**

N° DE COMPTE CONTRIBUABLE
1 | 3 | 0 | 7 | 2 | 8 | 4 | C



II - NATURE DE L'ACTE

	Acte	/Références de l'acte	Date et cachet du service
1	Attestation de régularité de situation fiscale	Le contribuable ci-dessus identifié a une situation fiscale régulière au titre de l'année,.... 2021 ...	29/03/2022 Chef de Centre
2	Attestation de déclaration fiscale d'existence	• Déclaration fiscale d'existence établie le :/...../..... SAC L.S. Dossier n° 2103...	

La présente lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

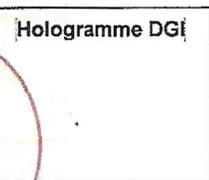
La copie de la présente attestation n'est valable que s'il y est apposé l'hologramme de la DGI.

Fait à **ABIDJAN**, le **29/03/2022**

N.B. : Le délai de validité de la présente attestation Court jusqu'au 31 décembre de l'année de délivrance.

Obs. : la présente attestation est délivrée à la société en vue de constituer un dossier administratif.

LE MAIRE
LEILA Yao Frédéric
Sous-Directeur de l'Etat
Civil et de la Population



NB: La Présente Attestation n'est Valable que s'il y est Apposé le Sceau de Protection de Signature de la DGI.

ANNEX 28.4

**MODELE DE GARANTIE BANCAIRE DE
REMBOURSEMENT DE L'AVANCE DE DEMARRAGE
(FACULTATIVE)**

28.4. Modèle de garantie de remboursement d'avance (garantie bancaire)

[À la demande de l'attributaire, la banque remplit cette garantie type conformément aux indications en italique]

Date : *[insérer la date]*

Identification de l'Appel d'Offres : *[insérer le numéro et l'objet de l'appel d'offres]*

[insérer les nom et adresse de la banque d'émission]

Bénéficiaire : *[insérer les nom et adresse de l'Autorité Contractante]*

Numéro de la garantie de remboursement d'avance: *[insérer le numéro de la garantie de remboursement d'avance]*

Nous avons été informés que *[insérer le nom du Titulaire]* (ci-après dénommé « le Titulaire ») a conclu avec vous le marché numéro *[insérer le numéro du marché]* en date du *[insérer la date]* pour les travaux de *[insérer l'objet du marché]* (ci-après dénommé « le marché »).

De plus, nous comprenons qu'une garantie de remboursement d'avance est exigée en vertu des conditions du marché.

A la demande du Titulaire, nous *[insérer le nom de la banque]* nous engageons par la présente, sans réserve et irrévocablement, à vous payer à première demande, toutes sommes d'argent que vous pourriez réclamer dans la limite de *[insérer la somme en chiffres et en lettres]*F. CFA. Votre demande en paiement doit être accompagnée d'une déclaration attestant que le titulaire ne se conforme pas aux conditions du marché parce qu'il a utilisé l'avance à d'autres fins que pour l'exécution des travaux.

Toute demande et paiement au titre de la présente garantie est conditionnée à la réception par le Titulaire de l'avance mentionnée plus haut dans son compte portant le numéro *[insérer le numéro du compte bancaire]* à *[insérer les nom et adresse de la banque]*.

La présente garantie expire au plus tard à la première des dates suivantes : sur réception d'une copie de *[Insérer le nom des documents établissant l'exécution des travaux]* ou le...../...../20..... *[Insérer la date]*.¹ Toute demande de paiement doit être reçue à cette date au plus tard.

La présente garantie est établie en conformité avec l'Acte Uniforme OHADA portant organisation des sûretés adopté le 15 décembre 2010 et entré en vigueur le 16 mai 2011 (JO OHADA n° 22 du 15 février 2011) dont les articles 39 et 40 sont respectivement relatifs aux règles de formation de garantie et contre garantie autonomes et à ses mentions obligatoires.

[Insérer le nom et la fonction de la personne habilitée à signer la garantie au nom de la banque]

[Insérer la signature et le cachet de la banque]

¹ *Insérer la date de livraison prévue au calendrier initial de livraison. L'Autorité Contractante doit prendre en compte le fait que, dans le cas d'une prorogation de la durée du marché, il devra demander au Garant de prolonger la durée de la présente garantie. Une telle demande doit être faite par écrit avant la date d'expiration mentionnée dans la garantie. Lorsqu'elle préparera la garantie, l'Autorité Contractante peut envisager d'ajouter ce qui suit à la fin de l'avant-dernier paragraphe : « Sur demande écrite de l'Autorité Contractante formulée avant l'expiration de la présente garantie, le Garant prolongera la durée de cette garantie pour une période ne dépassant pas [six mois] [un an]. Une telle extension ne sera accordée qu'une fois. »*

ANNEX 28.5

MODELE DE POLICE D'ASSURANCE (ASSURANCE TOUT 28.1 RISQUE CHANTIER RECOMMANDEE)

ATTESTATION D'ASSURANCE TOUS RISQUES CHANTIER

Nous soussignés, **SERENITY SA**, Compagnie d'Assurances IARDT; Société Anonyme au capital de 3 000 000 000 FCFA, ayant son siège à Abidjan Plateau Immeuble AMIRAL, 2ème et 5ème étages près de la CNPS.

Certifions par la présente que l'Entreprise **MYKED CI** est assurée par nos soins sous la police N° **2189430S000003** pour la période du **1er Juin 2022 au 30 Octobre 2022 à minuit** et du **1er Novembre 2022 au 31 Janvier 2023** pour la période de maintenance.

❖ ASSURES

Sont considérés comme assurés :

- Le maître d'ouvrage : **EQUIPE D'EXPERTS DE LA JICA**
- Le maître d'œuvre : **SERVICE TECHNIQUE MAIRIE D'ISSIA**
- Le Bureau de contrôle : **NEANT**
- L'entrepreneur : **MYKED CI**
- D'une façon générale, tous ceux qui sont tenus de travailler sur le chantier pour la réalisation de l'ouvrage objet du présent Contrat.

❖ INTITULE DU MARCHE : TRAVAUX D'EXTENSION DE L'EPP BAD ZONE 3 AVEC LA CONSTRUCTION DE 3 SALLES DE CLASSES + UN BUREAU

❖ SITUATION DU RISQUE : ISSIA

La présente est établie pour servir et valoir ce que de droit et ne saurait engager la compagnie au-delà des dispositions de la police à laquelle elle est rattachée.

Fait à Abidjan, le 24 Juin 2022.

POUR LA COMPAGNIE



SERENITY S.A
Directeur de la Production
01 BP 10244 Abidjan 01
Tél: 27 20 32 16 82 / 53 / Fax: 27 20 32 16 63
RCCM: CI-ABJ-2008-B-2864



NATURE ET MONTANT DES GARANTIES

DESIGNATIONS	CAPITAL (F CFA)	FRANCHISE
<p><u>1-DOMMAGES A L'OUVRAGE</u> La garantie s'exerce sur les biens, ouvrages, matériaux, matériels, équipements, fournitures en général, incorporés ou destinés à être incorporés à l'ouvrage dont la valeur est comprise dans le montant total du marché.</p>	32 032 889	10 % du sinistre Mini 1 000 000 Etendue à 5 000 000 En cas de phénomènes naturels
Frais de déblai et de démolition	5% de la valeur assurée	
Maintenance Visite (03 mois)	Montant des Travaux	10% du sinistre Mini 1 000 000
Dommages aux existants	1 000 000	10% du sinistre
Installations provisoires	1 000 000	10% du sinistre
Honoraire d'expert	Selon le barème	Néant
<p><u>2-RESPONSABILITE CIVILE Y COMPRIS LA RC CROISEE</u> Tous dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs pendant travaux et maintenance</p>	10 000 000	A l'exception des dommages corporels : Mini : 500 000

ANNEX 28.6

**MODELE DE LISTE ET LE CV DU PERSONNEL
D'ENCADREMENT**

28.6. Liste du Personnel à affecter aux Travaux et Curriculum vitae du Personnel proposé

Le Candidat doit fournir les noms de personnels ayant les qualifications requises exigées. Les renseignements concernant leur expérience devront être indiqués dans le Formulaire ci-dessous à remplir pour chaque candidat.

Noms et prénoms	Poste/Fonction	Diplôme Qualifications	Année d'expérience (en général)	Année d'expérience dans le poste envisagé

N.B.

1. Les informations contenues dans ce formulaire doivent être appuyées par des documents probants.
 - photocopie des CV signés par les titulaires
 - photocopie des Diplômes
2. Désignation par le soumissionnaire d'un Chef de chantier par site avec CV.
3. Désignation par le soumissionnaire d'un conducteur des travaux avec CV

Date.....

Nom de la société :

Cachet et signature de l'entreprise

Nom du Candidat

Poste		
Renseignements personnels	Nom	Date de naissance
	Qualifications professionnelles	
Employeur actuel	Nom de l'employeur	
	Adresse de l'employeur	
	Téléphone	Contact (responsable / chargé du personnel)
	Télécopie	E-mail
	Emploi tenu	Nombre d'années avec le présent employeur

Résumer l'expérience professionnelle des 20 dernières années en ordre chronologique inverse. Indiquer l'expérience technique et de gestionnaire pertinente pour le projet.

De	À	Société / Projet / Position / expérience technique et de gestionnaire pertinente

NB : Les CV, pour être valables, devront être datés et signés de l'employé. Ils seront accompagnés des copies certifiées conformes des diplômes datant de moins de six (06) mois comme exigé à la section III et des copies valides de la Carte Nationale d'Identité ou de l'attestation d'identité.

ANNEX 28.7

**MODELE DE PLAN DE GESTION ENVIRONNEMENTALE
ET SOCIALE DU CHANTIER**

CGES-HSS

CADRE DE GESTION ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL, D'HYGIENE, DE SECURITE ET DE SANTE (CGES-HSS) DU CHANTIER

INTRODUCTION

Dans le cadre des activités du PCN –CI (Projet de Développement des Ressources Humaines pour le Renforcement de l'Administration dans les Zones Centre et Nord de la Côte d'Ivoire), il est prévu la construction de salles de classes dans plusieurs IEP de la Région de HAUT-SASSANDRA. Ces travaux vont inévitablement générer des impacts aussi bien positifs que négatifs sur l'environnement biophysique et humain. Aussi, compte tenu du fait que ces travaux n'ont pas été précédés d'une Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES), le Maître d'œuvre doit nécessairement demander aux entreprises sollicitées pour l'exécution des travaux de fournir chacune, un Plan de Gestion Environnemental, Social, d'Hygiène, de Santé et de Sécurité (PGES-HSS).

1. OBJECTIFS ET IMPORTANCE DU PGES-HSS

Le Plan de Gestion Environnemental et Social, d'Hygiène, de sécurité et de santé (PGES-HSS) consiste en l'ensemble des mesures d'atténuation, de suivi et d'encadrement institutionnel qui doivent être mises en œuvre durant le projet afin d'éliminer ou d'atténuer les impacts négatifs environnementaux.

Le présent CGES-HSS constitue les clauses techniques environnementales que l'entreprise doit respecter pour la protection de l'environnement sur son chantier.

2. DESCRIPTION DE LA CONSISTANCE DES TRAVAUX

Les travaux concernent :

- la construction 3 classes + bureau dans les Départements de Daloa, Vavoua, Issia et Zoukougbeu.

Tableau n°1 : Répartition des travaux par localité

COLLECTIVITES	EPP	TYPE DE TRAVAUX	TRAVAUX DE DEMOLITION	CONTENU DU PROJET
Département de Daloa (Quartier de Daloa)	EPP Orly 4	EXT	Sans Objet	3 Cls+B
Département de Vavoua (Campement de Tiahouo)	EPP Oussoukro	RC	Sans Objet	3 Cls+B
Département de Issia (Quartier de Issia)	EPP BAD Zone 3	EXT	Sans Objet	3 Cls+B
Département de Zoukougbeu (Village de Zoukougbeu)	EPP Zakogbeu carrefour	EXT	Sans Objet	3 Cls+B

Cls=Classes en dur / B=Bureau / P=Classes en Paillottes / RC=Reconstruction / EXT=Extension / RC-EXT=Reconstruction+Extension / RH=Réhabilitation

3. RESPONSABILITES DANS LA MISE EN ŒUVRE DU PGES-HSS

3.1 Rôle et responsabilités des acteurs

La mise en œuvre des mesures de bonification, d'atténuation ainsi que leur surveillance et leur suivi exigent de définir clairement les responsabilités des différents organismes impliqués.

Les responsabilités et rôles incombent principalement à l'entreprise des travaux, aux représentants du Maître d'Ouvrage et au Maître d'œuvre.

3.2 Procédures de contrôle des travaux et du chantier

Le contrôle et la surveillance des travaux par le Maître d'œuvre, se fera par les moyens de visites sur le chantier mais aussi par la consultation du « *journal de chantier* » et de tout autre document élaboré dans le cadre du projet.

3.3 Sanctions

En cas d'inobservation par l'entreprise des prescriptions décrites dans le présent document et sans préjudice des pouvoirs des autorités compétentes, les sanctions applicables peuvent lui être fixées en référence à la législation nationale en vigueur et en particulier à la loi cadre portant Code de l'Environnement.

Le Maître d'œuvre, peut prendre et faire appliquer aux frais de l'entreprise les mesures environnementales nécessaires après mise en demeure restée sans effet.

La mise en œuvre des prescriptions environnementales sur un chantier devrait tenir compte de trois principes essentiels : le principe d'évitement et de prévention d'impacts, le principe de réduction d'impacts et le principe de compensation d'impacts.

4. MESURES D'EVITEMENT ET DE PREVENTION DES IMPACTS EN PHASE D'INSTALLATION

4.1 Dispositions générales pour la gestion environnementale du chantier

Dans l'organisation quotidienne de son chantier, l'entreprise des travaux devra respecter et appliquer les lois et règlements environnementaux en vigueur en Côte d'Ivoire. Pour ce faire, elle devra :

- Respecter le règlement intérieur du chantier qui résumera l'ensemble des dispositions traitant du respect de l'environnement sur le chantier. Le règlement intérieur devra être affiché et accessible à toute personne intervenant sur le chantier.
- Définir clairement et respecter les limites de l'emprise des travaux.
- Prendre en compte les préoccupations environnementales dans le journal de chantier qui tiendra obligatoirement compte des données relevées pendant les travaux, et indiquera les contraintes environnementales et sociales et les actions menées ou à mener.

Le journal servira de base de données pour les missions de surveillance et de contrôle effectuées par le Maître d'œuvre.

4.2 Organisation de la base de chantier

4.2.1 Site de la base de chantier et ses principales installations

L'installation de la base de chantier de l'entreprise se fera sur le site même des travaux et doit être conforme à un certain nombre de critères de rationalité d'aménagement et d'exploitation. L'organisation des installations se fera conformément au Plan d'Installation du Chantier (PIC) qui sera proposé par l'entreprise et validé par le Maître d'œuvre. En fonction de la taille du chantier et des contraintes foncières dans la zone des travaux, les principales installations de la base de chantier doivent comprendre au moins :

- un bureau;
- un magasin pour le stockage de petit outillage et des produits facilement périssables et dangereux;
- une aire aménagée pour l'approvisionnement ;
- une aire aménagée pour le stationnement des machines et véhicules;
- des toilettes.

Le site sera balisé et les accès seront interdits au public.

4.2.2 Gestion de l'aire de stockage des matériaux

Au cas où les matériaux de chantier doivent être stockés sur le chantier, l'entreprise devra disposer de magasins sur le site des travaux. Pour ce qui concerne le stockage des matières dangereuses ou inflammables, il se fera dans un magasin ou simplement sur une aire sous abri aménagée avec du polyane ou du béton étanche pour éviter tout risque de fuite.

La gestion des matériaux se fera à partir de fiche de suivi (entrée/sortie) pour contrôler le mouvement et la manipulation des produits potentiellement dangereux.

Les graviers et les sables stockés seront stockés dans un endroit bien précis et pas en vrac. Quant aux sacs de ciment, ils seront stockés de préférence dans un magasin, ou à défaut dans un lieu précis et protégés par des bâches pour éviter qu'ils soient mouillés, afin de conserver leur qualité.

4.2.3 Gestion des aires de préfabrication

Au cas où des opérations de ferrailage doivent se faire sur place, il conviendra de définir une aire spécifiée sur le plan d'installation du chantier. Après chaque opération, le reste de matériels, d'armatures et de ligatures sera récupéré, stocké au fur et à mesure et transporté en décharge.

5. MESURES DE REDUCTION D'IMPACTS EN PHASE DE CONSTRUCTION

5.1 Gestion des déchets des chantiers

Pour une meilleure gestion des déchets, l'entreprise doit se conformer aux exigences suivantes :

- Enlever systématiquement du chantier tous les gravats issus de démolition et les mettre en dépôts provisoires indiqués par le Maître d'œuvre.
- Enlever systématiquement du chantier tous les matériaux issus des travaux de déblais et les mettre en dépôts provisoires indiqués par le Maître d'œuvre. En aucun cas ils ne seront stockés dans le voisinage des sites des travaux.
- Stocker dans des réceptacles appropriés en lieu sûr au niveau du chantier, toutes les chutes de fer et de pointes non réutilisables et les matériaux de coffrage jusqu'à la fin des travaux afin de les évacuer par la suite vers les dépôts définitifs indiqués par le Maître d'œuvre.
- Stocker au fur et à mesure les sacs vides de ciment qui seront produits en grande quantité. Et les brûler dans une zone inhabitée. Surtout éviter absolument de les mettre à la disposition des ouvriers, des élèves ou des populations. Car il est notoirement connu que le ciment est très nocif pour la santé humaine.

5.2 Gestion des dépôts de matériaux

L'entreprise devra éviter de mettre les matériaux non réutilisables sur le site des travaux, afin de respecter la cour de l'école et de ne pas nuire aux déplacements des élèves. Aussi, elle devra identifier, en accord avec les autorités locales et le Maître d'œuvre des travaux, un site de mise en dépôt définitif des matériaux d'excavation et de démolition dès le démarrage des travaux. Le choix du site de dépôt et son accès, doit se faire de manière à éviter les problèmes de stagnation. Les terrains les plus favorables sont les terrains perméables et en pente légère.

5.3 Gestion de la qualité du climat sonore

Concernant ce projet, les nuisances sonores ou acoustiques sont générées par les opérations de démolition et de menuiserie. Elles concernent à la fois les élèves et enseignants ainsi que le personnel de chantier ; et peuvent nuire à leur confort, leur quiétude et à leur santé.

Le projet étant situé au sein d'un établissement scolaire, il est nécessaire de limiter et à titre préventif, les émissions sonores à la source autant que cela est possible techniquement et économiquement.

Les émissions seront plus sévèrement limitées dès lors qu'il apparaît qu'elles seront nuisibles et incommodes. Pour cela, les dispositions suivantes doivent être prises :

❖ Sur le plan organisationnel du chantier

- Avant le démarrage de travaux bruyants, informer le voisinage susceptible d'être touché.
- Identifier dès le début du chantier, les zones d'émergence et les sources d'émissions nuisibles et incommodes.
- Tenir compte de la distance entre la zone d'émission et les salles de classe les plus proches, de la période (heure de la journée et jour de la semaine) durant laquelle sont effectués les travaux très bruyants, de la durée de ces travaux et de la sensibilité du milieu aux bruits.
- Planifier les horaires de travail en tenant compte des périodes où les élèves sont en classe et de repos ; c'est-à-dire concentrer les travaux bruyants sur les heures les moins sensibles pour respecter les besoins du voisinage.
- En cas d'émissions sonores très gênantes, réceptionner les plaintes du voisinage jusqu'à

ce que des mesures correctives soient effectives.

❖ **Sur le plan technique**

- Privilégier le recours aux procédés et méthodes de construction générant peu de bruits.

5.4 Gestion des risques d'accidents, de la santé et de l'hygiène publique

Pour prévenir et mieux gérer les accidents et incidents, la santé et l'hygiène durant les travaux, les entreprises retenues se conformeront à un Plan d'Hygiène, de Sécurité et de Santé (PHSS) dont la consistance est la suivante :

❖ **Equipements de protection individuelle**

Des équipements de protection individuelle (EPI) seront mis à la disposition du personnel. Il s'agit entre autres :

- des gilets fluorescents ;
- des équipements de protection de la tête (casques) ;
- des équipements de protection des yeux et du visage : lunettes de sécurité, masques et écrans de soudeur, masques de protection ;
- des équipements de protection auditive : bouchons de protection auditive nécessaires aux alentours des zones de travaux jugés très bruyants ;
- des chaussures de sécurité ;
- des équipements de protection des mains tels que les gants qui sont nécessaires en cas de manipulation de produits ou matériels qui peuvent brûler, couper, déchirer ou blesser la peau.

Le port de ces équipements sera rendu obligatoire sur le chantier et durant les travaux pour tout employé. En cas de non-respect, le fautif sera sanctionné par ses responsables.

❖ **Hygiène sur le chantier**

Compte tenu de la petite taille du projet et du faible nombre de personnel à mobiliser, il n'est pas nécessaire d'aménager sur les sites de l'installation du chantier, une cantine ou des lieux d'aisance pour le personnel. Les employés pourront s'approvisionner en nourriture auprès de restaurants installés à proximité du chantier ; et satisfaire leurs besoins dans les toilettes publiques ou dans celles existant sur le chantier.

Sur l'ensemble du site des travaux, tous les résidus seront collectés et stockés aux endroits prévus à la fin de chaque journée ; et évacués progressivement vers les dépotoirs autorisés.

❖ **Organisation pour la prise en charge des accidents et malades sur le chantier**

Les entreprises prendront en charge tous les frais médicaux de leurs employés en cas de survenue d'un accident de travail sur le chantier ou de maladies liées aux activités de chantier. In situ, elles devront disposer de boîtes à pharmacie équipées pour les cas d'urgence.

Les consignes générales en cas d'accidents et de maladies seront affichées sur le chantier à l'attention du personnel. Ces affiches indiqueront les numéros d'urgence des médecins à contacter, et l'organisation de l'évacuation des blessés.

❖ **Gestion de la santé**

Lors du recrutement du personnel, les responsables des entreprises sélectionnées veilleront à faire le bilan de santé pour chaque employé, en vue de connaître son groupe sanguin et les maladies chroniques dont il souffre.

En plus de cela, d'autres actions disciplinaires seront menées sur le chantier. Il s'agit de l'interdiction de la consommation d'alcool, de drogues et substances non autorisées pendant les heures de travail. Les employés seront informés que les entreprises se réservent le droit de mettre fin à leur contrat sans préavis ni indemnité pour ces motifs.

❖ **Information du public**

Des séances d'information et de consultation seront menées au profit des populations riveraines (élèves, enseignants, résidents, opérateurs économiques, etc.) pendant la durée des travaux. Ces séances qui porteront sur la date de démarrage des travaux et la possibilité pour elles de tirer profit des travaux, permettront de recueillir leurs préoccupations et leurs doléances en ce qui concerne la préservation de la qualité de leurs milieux et de leurs intérêts socio-économiques.

7. MESURES D'ATTENUATION DES IMPACTS EN PHASE DE FIN DE CHANTIER

En fin de chantier, l'entreprise réalisera tous les travaux nécessaires à la remise en état du site telle qu'initialement convenue avec son utilisateur ou les autorités locales, et acceptée par le Maître d'œuvre sous couvert du document d'évaluation d'état initial du site.

Il présentera à l'issue de la réhabilitation et/ou du réaménagement du site un dossier de libération de celui-ci : portant constat de libération et nettoyage du chantier, à transmettre au Maître d'œuvre pour approbation avant réception provisoire des travaux de la zone concernée, ou, en tout état de cause, avant la réception provisoire générale des travaux objet du marché.

CONCLUSION ET RECOMMANDATION

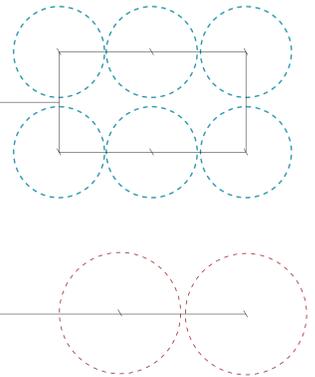
La reconstruction et l'extension de salles de classes dans la région du HAUT-SASSANDRA, contribuera certainement à l'amélioration de la qualité de l'enseignement dans les localités concernées. Toutefois, les travaux engendreront des impacts sur le milieu biophysique et surtout des perturbations sérieuses pour les populations riveraines et leurs cadres de vie.

Les impacts du projet sur les différents sites seront identifiés, et l'entreprise s'efforcera de mettre en œuvre les mesures d'atténuation qui seront proposées. Ces mesures seront présentées en actions et organisées dans le Plan de Gestion Environnemental et Social, d'Hygiène, de Sécurité et de Santé (PGES-HSS). La mise en œuvre de ce plan qui est de la responsabilité directe de l'entreprise des travaux sous la supervision de la maîtrise d'œuvre, devra permettre de faire face à toutes les contraintes environnementales et sociales qui pourraient apparaître dans le déroulement travaux sur les différents chantiers. C'est pourquoi, l'entreprise devrait faire de ce CGES-HSS son guide de gestion environnemental de chantier.

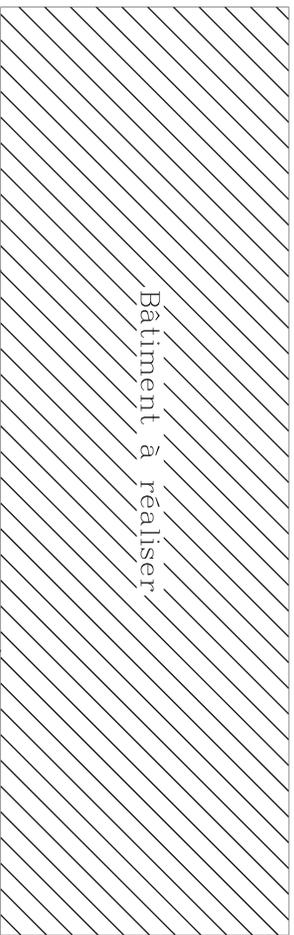
ANNEX 28.8

MODELE DE PLAN D'INSTALLATION DU CHANTIER

Magasin de chantier
Bureau de chantier



Poste de Bétonnage



Projet de construction d'un bâtiment de 3 classes + bureau à EPP Zoukoungbe carrefour

Poste de Coffrage



Limite zone de travail

1850

Limite zone de travail

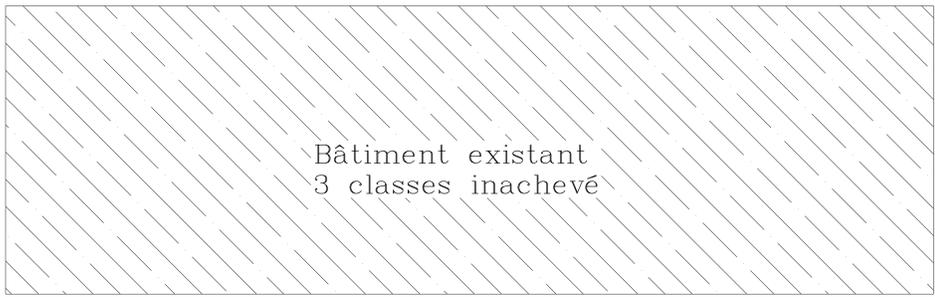
700

Drapeau

4000

PLAN D'INSTALLATION DU CHANTIER

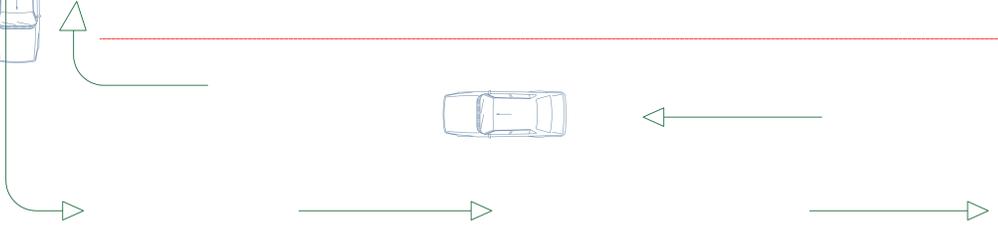
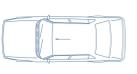
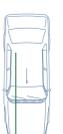
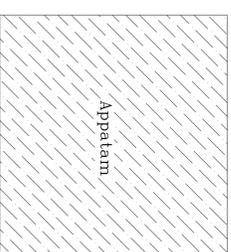
Bâtiment existant
3 classes inachevé



Bâtiment existant
3 classes + bureau



Apartem



ANNEX 28.9

**MODELE DE LISTE DES EQUIPEMENTS MAJEURS A
MOBILISER**

LISTE DES EQUIPEMENTS MAJEURS A MOBILISER

LISTE DES MATERIELS A UTILISER POUR LES DIFFERENTS TRAVAUX SUR LE CHANTIER	
- Station du Topographe, Niveau, mire	Pour une meilleure implantation et équerrage du bâtiment
- Haches, Machettes, Dabas,	Pour le débroussaillage et le dessouchage du terrain
- Pelles Ordinaires, Pelles Bèches, Pioches	Pour exécuter les différentes fouilles de la fondation
- Brouettes, Camions	Pour le transport des terres de remblais ou de déblais
- Etc	

LISTE INDICATIVE DES EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE EN FONCTION DES TRAVAUX A REALISER		
- Casque	Protection de la tête	Tous travaux présentant les risques de chute d'objets à partir d'un niveau supérieur et de chute de plain-pied. Travaux effectués à une hauteur libre et à proximité de lignes électriques aériens.
- Chaussures, chaussures hautes, bottes	Protection des pieds et du tibia	Tous travaux présentant le risque de chute d'objet manutentionnés sur les pieds ou d'écrasement, ou de perforation de la semelle par objet pointus ou autres objets qui joncent au sol ou de piqûres de reptiles ou d'insectes ou de déversement de liquides corrosifs ou chauds
- Lunettes, masque facial	Protection des yeux et du visage	Tous travaux présentant le risque de projection dans les yeux ou sur le visage (burinage, meulage, soudure, manipulation produits acides ou caustique...) ou exposant à des sources lumineuses de forte puissance (soleil, soudage...)
- Etc..		

LISTE DES EQUIPEMENTS INDICATIFS POUR LA SANTE ET L'HYGIENE AU CHANTIER	
- Eau potable	Approvisionner en Eau Potable les travailleurs sur le chantier
- Toilettes	Indiquer des zones de toilettes sur le long du trajet ou prévoir des toilettes mobiles
- Etc...	

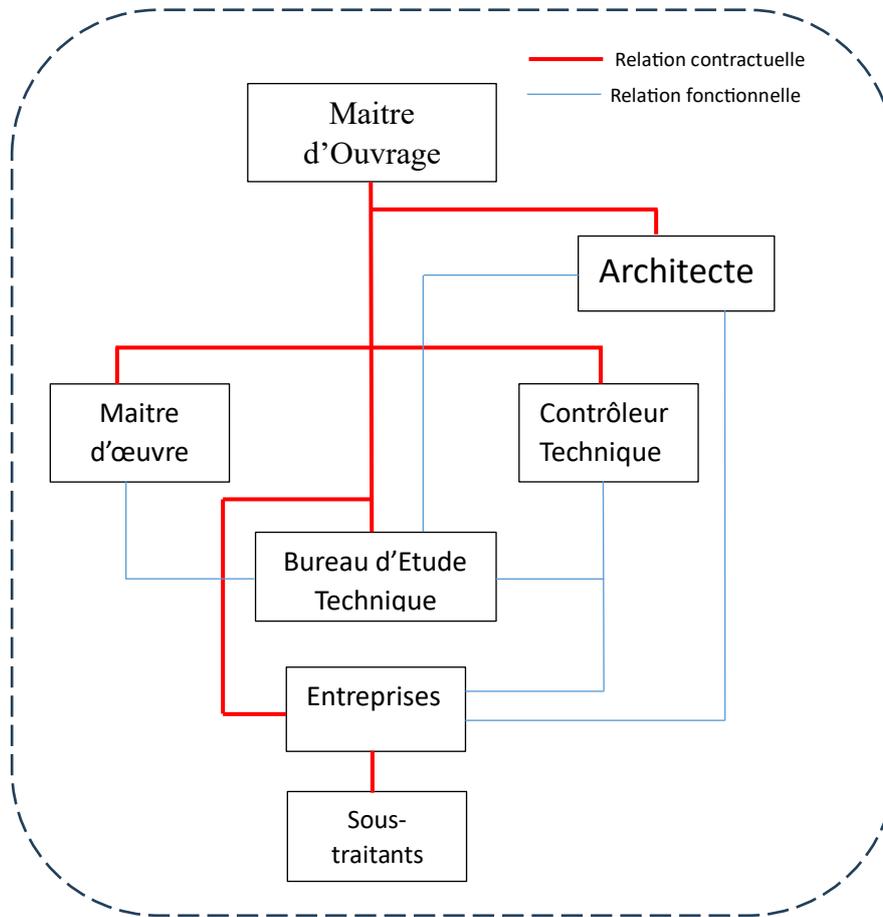
ANNEX 28.10

MODELE DE PLANNING DETAILLE DES TRAVAUX

ANNEX 28.12

MODELE D'ORGANIGRAMME DETAILLE DE CHANTIER

EXEMPLE D'ORGANIGRAMME DETAILLE DE CHANTIER



ANNEX 28.13

MODELE D'ORDRE DE DEMARRAGE DES TRAVAUX



REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union – Discipline – Travail

JICA/ORIENTAL CONSULTANTS GLOBAL

TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURES SCOLAIRES PRIMAIRES DANS LA REGION DU HAUT-SASSANDRA.
LOT 1 : TRAVAUX D'EXTENSION DE L'EPP ORLY 4 AVEC LA CONSTRUCTION DE TROIS (03) SALLES DE CLASSES + UN
(01) BUREAU DANS LA COMMUNE DE DALOA.

N°MARCHE : 01-JICA/PCN-CI 2

ORDRE DE SERVICE A L'ENTREPRENEUR

O.S. N° PCN-CI 20220609-1

MADAME la Gérante de l'Entreprise **G.B.A. 5 GROUP**

Objet : Démarrage des travaux

Est invitée à démarrer les **travaux de construction d'infrastructures scolaires primaires dans la région du Haut-Sassandra / Lot 1 : Travaux d'extension de l'EPP Orly 4 avec la construction de trois (03) salles de classes + un (01) bureau dans la commune de Daloa** objet du marché sus-indiqué.

Le montant du marché s'élève à la somme globale, forfaitaire, ferme et non révisable de **trente-trois millions, huit-cent cinquante-sept mille, quatre cent soixante-six (33 857 466) F.CFA HTVA.**

Le délai maximum alloué pour l'exécution de l'ensemble des travaux est de **cinq (05) mois à compter de la date de notification du présent ordre de service.**

Le présent ordre de service certifié conforme à la minute inscrite au registre sous le N° **PCN-CI 20220609-1** sera notifié à Madame la Gérante de l'Entreprise **G.B.A. 5 GROUP** demeurant à ABIDJAN par **Monsieur Toshiaki KUDO**, Conseiller en Chef du Projet PCN-CI 2/JICA.

Fait à Daloa, le 09 Juin 2022

LE CONSEILLER EN CHEF DU PROJET PCN-CI 2

JICA/OCG

O.S. N° PCN-CI 20220609-1

NOTIFICATION

Ledeux mille vingt-deux, je soussigné **Monsieur Toshiaki KUDO**, Conseiller en Chef du Projet PCN-CI 2/JICA, déclare m'être rendu à ABIDJAN au domicile de Madame la Gérante de l'Entreprise **G.B.A. 5 GROUP** et avoir remis à M..... La copie certifiée conforme à l'ordre de service en date du **09 Juin 2022** inscrite au registre sous le numéro N° **PCN-CI 20220609-1**.

L'ENTREPRENEUR

ANNEX 28.14

**FICHE DE CONTOLE ET DE SUIVI DES ETAPES DES
TRAVAUX**

CONTRÔLE ET SUIVI DES ETAPES DES TRAVAUX

N°	Etapes	Statut	Priorité	Date de réception	Représentant Entreprise	Représentant Maître d'Ouvrage	Représentant Maître d'Œuvre	Observations
7	TERRASSEMENT ET IMPLANTATION							
7.1	Terrassement Généraux	Achevée	Haute	21/10/2018	Koffi	Kouadio	Konan	
7.2	Installation du chantier	Achevée	Haute	21/10/2019	Koffi	Kouadio	Konan	
7.3	Implantaion du bâtiment	Achevée	Haute	21/10/2020	Koffi	Kouadio	Konan	
8	FONDATION							
8.1	Fouille	Achevée	Haute	21/10/2018	Koffi	Kouadio	Konan	
8.2	Ferraillage des semelles	Achevée	Haute	21/10/2019	Koffi	Kouadio	Konan	
8.3	Coffrage des semelles	Achevée	Haute	21/10/2020	Koffi	Kouadio	Konan	
8.4	Bétonnage des semelles	Achevée	Haute	21/10/2021	Koffi	Kouadio	Konan	
8.5	Mur de soubassement	Achevée	Haute	21/10/2023	Koffi	Kouadio	Konan	
8.6	Amorces de poteaux, raidisseurs et chaînage bas	Achevée	Haute	21/10/2024	Koffi	Kouadio	Konan	
8.7	Remblai	Achevée	Haute	21/10/2025	Koffi	Kouadio	Konan	

ANNEX 28.15

**MODELE DE JOURNAL DE CHANTIER (TENU PAR
L'ENTREPRISE)**

JOURNAL DE CHANTIER

Matinée				
1.	Météo	Ensoleillé	Pluvieux	Autres à signaler

2.	Moyens Humains	Chef chantier :	
		Ingénieur de suivi :	Technicien spéc. :
		Technicien :	Ouvrier spéc. :
		Manœuvre :	Autres :

3.	Inventaire du Matériel sur le chantier	Matériel	Qté	Observ.	Matériel	Qté	Observ.
		Pelles Rondes			Film polyane		
		Pelles Bèches					
		Pioches					
		Aiguille Vibrante					
		Brouettes					
		Sceaux					
		Tuyaux					
		Autres					

4.	Stock	Désignation	Qté	Observ.	Qté	Observ.
			Matin		Soir	
		Ciment				
		Fer 12				
		Fer 10				
		Fer 8				
		Fer 6				
		Fil d'attache				
		Pointes Ordi. n°8				
		Pointes Aciers				
Serre-Joints						
Autres						

5.	Travaux à faire au cours de la journée	

6.	Visiteur du chantier	Nom, contact & signature	
		Recommandations	

7.	Travaux réalisés à la fin de la journée	Tâches	Observations

8.	Besoins / Commandes	

9.	Prévisions de Travaux	

ANNEX 28.16

**MODELE DE CAHIER DE CHANTIER (PROCES-VERBAL
DE CHANTIER)**

TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURES SCOLAIRES PRIMAIRES DANS LA REGION DU HAUT SASSANDRA

LOT 1 : TRAVAUX D'EXTENSION DE L'EPP ORLY 4 AVEC LA CONSTRUCTION DE
TROIS (03) SALLES DE CLASSES + UN (01) BUREAU DANS LA COMMUNE DE DALOA
PV DE CHANTIER N°..... DU/...../2022

Nous ;

STRUCTURE	NOMS ET PRENOMS	FONCTIONS	CONTACTS	EMARGEMENTS

Nous nous sommes transportés le sur le site des travaux d'extension de l'EPP ORLY 4 avec la construction de trois (03) salles de classes + un (01) bureau dans la Commune de Daloa pour vérifier et contrôler les travaux en cours d'exécution. Au cours de cette visite, nous avons fait les observations et recommandations suivantes :

OBSERVATIONS

RECOMMANDATIONS / AVIS

POUR G.B.A. 5 GROUP	POUR LA MAIRIE DE DALOA	POUR L'EQUIPE DES EXPERTS DE LA JICA/PCN-CI 2	VISA VISITEUR

ANNEX 28.17

MODELE DE CARNET DE VALIDATION DES TRAVAUX

TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURES SCOLAIRES PRIMAIRES DANS LA REGION DU HAUT SASSANDRA

LOT 1 : TRAVAUX D'EXTENSION DE L'EPP ORLY 4 AVEC LA CONSTRUCTION DE
TROIS (03) SALLES DE CLASSES + UN (01) BUREAU DANS LA COMMUNE DE DALOA

VALIDATION N°..... DU/...../2022

Nous ;

STRUCTURE	NOMS ET PRENOMS	FONCTIONS	CONTACTS	EMARGEMENTS

Nous nous sommes transportés le sur le site des travaux d'extension de l'EPP ORLY 4 avec la construction de trois (03) salles de classes + un (01) bureau dans la Commune de Daloa et avons procédé à une :

ACTIVITES	OBJET DU PV	NATURE DES MATERIAUX / TRAVAUX	DOCUMENTS DE REFERENCES
PRE-RECEPTION			
VALIDATION			

OBSERVATIONS

RECOMMANDATIONS / AVIS

POUR G.B.A. 5 GROUP	POUR LA MAIRIE DE DALOA	POUR L'EQUIPE DES EXPERTS DE LA JICA/PCN-CI 2

ANNEX 28.18

**MODELE DE COMPTE-RENDU DE REUNION
HEBDOMADAIRE DE CHANTIER**



P **CN** – CI



Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA)
PROJET DE DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES POUR LE RENFORCEMENT
DE L'ADMINISTRATION LOCALE DANS LES ZONES CENTRE ET NORD DE LA COTE D'IVOIRE, PHASE 2

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union – Discipline – Travail

**TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURES SCOLAIRES PRIMAIRES
DANS LA REGION DU HAUT SASSANDRA**

**LOT 1 : TRAVAUX D'EXTENSION DE L'EPP ORLY 4 AVEC LA CONSTRUCTION DE TROIS
(03) SALLES DE CLASSES + UN (01) BUREAU DANS LA COMMUNE DE DALOA**

MARCHE N° : 01-JICA/PCN-CI 2
DEBUT DES TRAVAUX : 14 Juin 2022
PERIODE DE MOBILISATION : Du 14 au 27 Juin 2022
FIN DES TRAVAUX : 26 Novembre 2022

COMPTE-RENDU REUNION HEBDOMADAIRE **OU
MENSUELLE DE CHANTIER N° **XX** DU **XX/XX/** 2022**

Equipe des Experts de la JICA/PCN-CI 2

Juin 2022

I. PRINCIPAUX ACTEURS DU PROJET

PRINCIPAUX ACTEURS DU PROJET	ATTRIBUTIONS	POINTS FOCaux	CONTACTS
JICA/ORIENTAL CONSULTANTS GLOBAL	FINANCEMENT ET MAITRISE D'OUVRAGE	Monsieur Toshiaki KUDO	CEL : 07 00 07 51 57
COMMUNE DE DALOA	MAITRISE D'OUVRAGE DELEGUEE	Monsieur	CEL :
SERVICES TECHNIQUES DE LA MAIRIE DE DALOA	MAITRISE D'ŒUVRE	Monsieur	CEL :
EQUIPE DES EXPERTS DE LA JICA/PCN-CI 2 - EQUIPE EPP	MISSION DE CONTROLE	Mademoiselle TIBE Glwadys	CEL :
EQUIPE DES EXPERTS DE LA JICA/PCN-CI 2 - EQUIPE COGES	MOBILISATION COMMUNAUTAIRE	SORO Doba	CEL :
GBA 5 GROUP	ENTREPRISE D'EXECUTION	Madame	CEL : 07 07 41 39 58
CHEF DE VILLAGE OU DE QUARTIER (ORLY)	AUTORITE VILLAGEOISE/RESPONSABLE DE LA COMMUNAUTE	Monsieur	CEL :
BE COGES EPP ORLY 4	BENEFICIAIRE	Monsieur	CEL :
DIRECTEUR DE L'EPP OU SON ADJOINT	VICE-PRESIDENT AG COGES	Monsieur	CEL :

II. LISTE DE PRESENCE

- Joindre le fichier scanné de la liste de présence ici.

III. DISCUSSION

SUJETS ABORDES	OBSERVATIONS	DILIGENCES/RECOMMANDATIONS	RESPONSABLE DU SUIVI
RAPPEL DES ENGAGEMENTS DE LA COMMUNAUTE	○	○	○
MOBILISATION COMMUNAUTAIRE AUTOUR DES TRAVAUX	○	○	○
COLLABORATION ENTREPRISE-COMMUNAUTE	○	○	○
PRESENCE DE L'ENTREPRISE SUR LE CHANTIER	○	○	○

INSTALLATION DU CHANTIER	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
PANNEAU DE CHANTIER	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
AFFICHAGE PGES SUR LE CHANTIER	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
TROUSSE DE SECURITE/MEDICALE	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
PORT DES EPI	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
CAUTIONNEMENT DEFINITIF	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
ATTESTATION CNPS	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
ATTESTATION DE REGULARITE FISCALE	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
LISTE ET PRESENCE DU PERSONNEL D'ENCADREMENT AVEC COPIES DE CV ET DIPLOMES	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
ORESENCE DES EQUIPEMENTS REQUIS	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
PLANNING DETAILLE DES TRAVAUX	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
POLICE D'ASSURANCE	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
PLANS DETAILLE D'EXECUTION	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
APPROVISIONNEMENT EN MATERIAUX DE CONSTRUCTION	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
QUALITE DES MATERIAUX	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
EVOLUTION DES TRAVAUX	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
QUALITE DES TRAVAUX	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
AVIS DE LA COMMUNAUTE SUR LE DEROULEMENT DES TRAVAUX	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
EVENTUELLES DIFFICULTES	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
DIVERS	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Prochaine réunion :

- Date : à déterminer.
- Ordre du jour : à déterminer.

NB : Le présent procès-verbal est considéré comme validé s'il ne fait pas l'objet d'observations écrites 5 jours ouvrables après sa diffusion.

Rédacteur : KRA Bassa

Cel : 07 08 30 54 85

E-mail : krabassaulrich@yahoo.fr

ANNEXE : ILLUSTRATION PHOTO

Photo 1	Photo 2
Photo 3	Photo 4
Photo 5	Photo 6

ANNEX 28.19

**MODELE DE COMPTE RENDU DE REUNION
COMMUNAUTAIRE MENSUELLE**



RAPPORT DES RECONTRE COMMUNAUTAIRES CONJOINTES SUR LES SITES DES PROJETS PILOTES

1. Date de la rencontre	
2. Collectivité	
3 Localité	
3. heure de debut-heure de fin	
4. Facilitateur(s)	
5. Nombre de participants	
6. Qualité des Participants	<p><u>Collectivité:</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Conseiller Municipal• Chef des Services Socio Culturel• Chef des Services Techniques <p><u>Communauté (mettre le nombre devant):</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Chef de localité et notables:• Chefs de communautés:• Présidente des femmes:• Président des jeunes:• Membre du BE COGES:• Directeur d'école:• Autres membres: <p><u>Equipe des Experts de la JICA :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• En charge de la participation communautaire• En charge des infrastructures scolaires primaires
7. Contenu de la rencontre	<ol style="list-style-type: none">1. Rôle de la communauté dans la réalisation des projets pilotes dans le cadre du PCN-CI 22. Appréciation et encouragement de la communauté à s'impliquer dans le PCN-CI 23. Difficultés rencontrées4. Niveau d'exécution des activités5. Divers



PCN-CI

Projet de Développement des Ressources Humaines pour le Renforcement de
l'Administration Locale
dans les Zones Centre et Nord de la Côte d'Ivoire Phase 2



8Photos	
----------------	--

ANNEX 28.20

MODELE D'ALBUM PHOTOS

ALBUM PHOTOS BATIMENT SCOLAIRE

Façade avant	Façade arrière

Façade latérale gauche	Façade latérale droite

Détail intérieur 1	Détail intérieur 2

Détail Extérieur 1	Photo de famille

ANNEX 28.21

**MODELE D'ATTACHEMENT-DE DECOMPTE-DE
CERTIFICAT DE PAIEMENT**

ETAT D'EXECUTION DES TRAVAUX LOT 1 (DALOA)

Bâtiment 3 classes+Bureau

LOT	DESIGNATION	U.	QTE	P.U.	MONTANT	TAUX D'EXECUTION	EXECUTION FINANCIERE
LOT 1	TERRASSEMENTS						
1.1.	TERRASSEMENTS GENERAUX						
1.1.1.	Travaux préliminaires						
1.1.1.1.	Installation de chantier	ens	1,00	350 000	350 000	100%	350 000
1.1.1.2.	Débroussaillage et décapage de terrain sur 0,20 m	m ²	1 000,00	700	700 000	100%	700 000
1.1.1.3.	Implantation du bâtiment	m ²	297,95	1 000	297 950	100%	297 950
	Sous-Total 1.1.				1 347 950		1 347 950
1.2.	TERRASSEMENTS EN PLEINE MASSE						
1.2.1.	Terrassement pour fondations						
1.2.1.1.	Fouille en rigole et en tranchée	m ³	102,00	1 500	153 000	100%	153 000
1.2.2.	Remblai provenant des déblais	m ³	90,00	1 500	135 000		-
1.2.3.	Remblai d'apport	m ³	140,00	3 000	420 000		-
1.2.4.	Enlèvement des terres excédentaires	m ³	0,00		0		-
1.2.5.	Nivellement définitif sous dallage	m ²	297,95	2 000	595 901		-
	Sous-Total 1.2.				1 303 901		153 000
	TOTAL 1.				2 651 851		1 500 950
LOT 2	GROS ŒUVRE						
2.1.	FONDACTIONS						
2.1.1.	Béton de propreté dosé à 150 kg/m ³	m ³	3,39	50 000	169 500		-
2.1.1.1.	Gros béton dosé 250kg/m ³	m ³	20,50	65 000	1 332 500		-
2.1.2.	Béton armé de fondation dosé à 350 kg/m ³				0		-
2.1.2.1.	Béton pour semelles isolées ou filantes	m ³	7,04	70 000	492 800		-
2.1.2.2.	Armature HA	kg	331,00	800	264 800		-
2.1.3.	Maçonnerie d'agglomérés pleins de 15 pour soubassement	m ²	84,40	8 000	675 200		-
2.1.4.	Ossature en béton armé en infrastructure				0		-
2.1.4.1.	Béton dosé à 350 kg/m ³ (poteaux, raidisseurs, chaînage bas et bêche)	m ³	15,95	70 000	1 116 500		-
2.1.4.2.	Acier HA	kg	1 080,00	800	864 000		-
2.1.4.2.	Coffrage	m ²	157,62	2 500	394 050		-
2.1.5.	Dallage avec chape incorporée				0		-
2.1.5.1.	Dallage en béton armé avec chape incorporée ép. 13 cm y/c treillis soudé	m ³	38,73	70 000	2 711 100		-
2.1.5.2.	Apport de lit de sable avec une épaisseur de 0,05 m	m ²	280,96	5 000	1 404 800		-
2.1.5.3.	Film polyane	m ²	280,96	500	140 480		-
	Sous-Total 2.1.				9 565 730		-
2.2.	OSSATURE EN SUPERSTRUCTURE						
2.2.1.	Béton armé en superstructure						
2.2.1.1.	Béton dosé à 350 kg/m ³ (poteaux, raidisseurs, chaînage haut, linteaux, appui de baie)	m ³	20,03	70 000	1 402 100		-
2.2.1.2.	Acier HA	kg	2 074,32	800	1 659 456		-
2.2.1.3.	Coffrage	m ²	223,49	2 500	558 725		-
2.2.3.	Maçonnerie en agglomérés de sable ciment				0		-
2.2.3.1.	Mur en aggllos creux de 15	m ²	324,17	6 500	2 107 127		-
2.2.3.3.	Claustras BAD type 1	m ²	24,85	10 000	248 460		-
2.2.3.4.	Claustras BAD type 2	m ²	32,30	10 000	323 000		-
2.2.4.	Enduits ciment				0		-
2.2.4.1.	Enduit ordinaire lissé sur murs extérieurs	m ²	335,00	1 900	636 500		-
2.2.4.2.	Enduits ordinaire lissé sur murs intérieurs	m ²	578,00	1 800	1 040 400		-
	Sous-Total 2.2.				7 975 768		-
2.4.	OUVRAGES DIVERS						
2.4.1.	Marches d'escaliers	ml	6,00	4 500	27 000		-
2.4.2.	Rampe	m ³	1,20	80 000	96 000		-
2.4.3.	Appui de fenêtres	ml	0,00		0		-
2.4.4.	Calfeutrement de menuiserie	ml	36,30	10 000	363 000		-
	Sous-Total 2.4.				486 000		-
	TOTAL 2.				18 027 498		-
LOT 6	SERRURERIE						
6.1.	GENERALITES						
6.2.	PORTES METALLIQUES						
6.1.1.	Portes métalliques persiennées						
6.1.1.1.	Portes persiennées à 2 vantaux 1,40 x 2,20 m	m ²	9,24	70 000	646 800		-
6.1.1.2.	Portes persiennées à un vantaill 0,90 x 2,20 m	m ²	7,92	60 000	475 200		-
6.1.2.	Porte métallique persiennée tôlée 2 face 0,9 x 2,20 m	m ²	1,98	80 000	158 400		-
	Sous-Total 6.2.				1 280 400		-

6.3.	FENETRES METALLIQUES						
6.3.1.	Fenêtres naco avec châssis et lames métalliques	m ²	1,68	90 000	151 200		-
	Sous-Total 6.3.				151 200		-
6.4.	GRILLES METALLIQUES						
6.4.1.	Grilles antivol pour fenêtres naco avec châssis et lames métallique	m ²	1,68	50 000	84 000		-
	Sous-Total 6.4.				84 000		-
6.5.	SEUILS METALLIQUES						
6.5.1.	Cornière de 40 x 40 x 5 mm	ml	8,70	8 000	69 600		-
	Sous-Total 6.5.				69 600		-
6.6.	PLATINES METALLIQUES EN U						
6.6.1.	Platines en U pour support des pannes en bois	u	55,00	15 000	825 000		-
	Sous-Total 6.6.				825 000		-
	TOTAL 6.				2 410 200		-
LOT 14	REVETEMENTS DURS						
14.1.	GENERALITES						
14.2.	REVETEMENTS						
14.2.1.	Carreaux grès céram 30x30 pour sol de S.E	m ²	0,00		0		-
14.2.2.	Carreaux grès céram 30x30 porphyrés pour bureau directeur et magasin	m ²	25,03	12 000	300 413		-
14.2.3.	Plinthe carreaux grès céram porphyrés 10cm	ml	25,62	3 500	89 670		-
14.2.4.	Faïence grès émaillé 15x15 pour murs de SE		0,00		0		-
	Sous-Total 14.2.				390 083		-
	TOTAL 14.				390 083		-
LOT 16	MENUISERIE BOIS						
16.1.	GENERALITES						
16.2.	FOURNITURE ET POSE D'ENSEMBLE PORTE						
16.2.1.	Porte en bois massif à un battant 90 x 210 cm	u	0,00				-
	Sous-Total 16.2.						-
16.3.	TABLEAUX DE CLASSE						
16.3.1.	Tableaux de classe (4,88 x 1,22 m) en CP 20 mm avec porte craie tout le long	m ²	17,86	15 000	267 912		-
	Sous-Total 16.3.				267 912		-
	TOTAL 16.				267 912		-
LOT 17	FAUX-PLAFOND						
17.1.	FAUX-PLAFOND EN CONTREPLAQUE						
17.1.1.	Faux-plafond e contreplaqué ép. 8 mm y/c ossature	m ²	218,27	7 000	1 527 890		-
17.1.2.	F/P de grille de ventilation au plafond	u	6,00	15 000	90 000		-
	Sous-Total 17.1.				1 617 890		-
	TOTAL 17.				1 617 890		-
LOT 18	PEINTURE						
18.1.	PEINTURE VINYLIQUE SUR MURS ET CLAUTRAS						
18.1.1.	Peinture extérieure acrylique à la pliolite sur murs et clautras	m ²	392,15	1 900	745 077		-
18.1.2.	Peinture intérieure acrylique à la pliolite sur murs et clautras	m ²	635,15	1 800	1 143 263		-
	Sous-Total 18.1.				1 888 340		-
18.2.	PEINTURE GLYCEROPHTALIQUE SUR MENUISERIE						
18.2.1.	Peinture glycérophtalique sur planches de rive	ml	87,16	2 000	174 320		-
18.2.2.	Peinture glycérophtalique sur menuiserie métallique	m ²	38,28	2 000	76 560		-
18.2.3.	Peinture glycéro mat sur faux-plafond en CP	m ²	218,27	2 000	436 540		-
	Sous-Total 18.2.				687 420		-
18.3.	PEINTURE SUR TABLEAUX						
18.3.1.	Peinture spéciale sur tableaux	m ²	17,86	2 500	44 652		-
	Sous-Total 18.3.				44 652		-
18.4.	NETOYAGE GENERAL DE LIVRAISON						
18.4.1.	Nétoyage général de livraison	ens	1,00	50 000	50 000		-
	Sous-Total 18.4.				50 000		-
	TOTAL 18.				2 670 412		-
LOT 19	CHARPENTE BOIS						
19.1.	GENERALITES						
19.2.	CHARPENTE BOIS						
19.2.1.	Charpente bois non assemblée						
19.2.1.1.	Pannes 8 x 18 cm	m3	5,13	250 000	1 282 500		-



OBJET:	TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURES SCOLAIRES PRIMAIRES DANS LA REGION DU HAUT SASSANDRA / LOT 1 : TRAVAUX D'EXTENSION DE L'EPP ORLY 4 AVEC LA CONSTRUCTION DE TROIS (03) SALLES DE CLASSES + UN (01) BUREAU DANS LA COMMUNE DE DALOA	
MARCHE N° 01-JICA/PCN-CI 2		MONTANT 33 857 466 CFA HT
Des prestations exécutées et des dépenses faites à la date du 1er Juillet 2022		
Titulaire: G.B.A. 5 GROUP	FINANCEMENT : JICA / ORIENTAL CONSULTANTS GLOBAL	SOURCES DE FINANCEMENT : Don APD/ JICA
Compte Contribuable : 1442046-X	Adresse : 21 BP 210 ABIDJAN 21	
	Téléphone : (00225) 27 23 46 92 94 / 27 23 50 10 89 / 07 07 41 39 58	
Régistre de commerce N°:CI-ABJ-2014-B-21615	Compte Bancaire N° CI180 01008 020402125411 22 BDU-CI	
NATURE DES DEPENSES	MONTANT PAR POSTE	MONTANT CUMULE
1) AVANCE (15%)	0	0
2) PRESTATIONS		
Travaux, fournitures et pose (Marché initial)	1 517 011	1 517 011
Travaux modificatifs		
TOTAL PRESTATIONS		1 517 011
3) RETENUES		
Remboursement avance (15%):	0	0
Retenue de pénalités :	0	0
Retenue de garantie (7%) :	106 191	106 191
TOTAL RETENUES		106 191
TOTAL DES DEPENSES HT		1 410 820
TOTAL DES ACOMPTES PRECEDENTS HT		0
MONTANT DE L'ACOMPTE TOTAL HT		1 410 820
TVA non facturée (18% HT)		253 948
Arrêtée à la somme hors taxes de : UN MILLION QUATRE CENT DIX MILLE HUIT CENT VINGT Francs CFA.		

Dressé le

 Par la Direction des Services
 Techniques de la Mairie de Daloa

Vu et accepté le

 Par
 l'entreprise GBA 5 GROUP

Vérifié, Certifié et Approuvé par le

 Par le Conseiller en Chef de
 l'Equipe des Experts du PCN-CI 2



CERTIFICAT POUR PAIEMENT

OBJET :	TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURES SCOLAIRES PRIMAIRES DANS LA REGION DU HAUT SASSANDRA / LOT 1 : TRAVAUX D'EXTENSION DE L'EPP ORLY 4 AVEC LA CONSTRUCTION DE TROIS (03) SALLES DE CLASSES + UN (01) BUREAU DANS LA COMMUNE DE DALOA		
MARCHE N°01-JICA/PCN-CI 2		MONTANT 33 857 466 F CFA HT	Approuvé le 1er Juin 2022
FINANCEMENT : JICA /ORIENTAL CONSULTANTS GLOBAL		SOURCES DE FINANCEMENT : Don APD/JICA	
TITULAIRE: G.B.A. 5 GROUP		Adresse : 21 BP 210 ABIDJAN 21	Téléphone : (00225) 27 23 46 92 94 / 27 23 50 10 89 / 07 07 41 39 58
Compte Contribuable: 1442046-X		Régistre de commerce N° : CI-ABJ-2014-B-21615	
CERTIFICAT DELIVRE sur les fonds de toutes natures des exercices antérieurs et de l'exercice courant		<p>Le Directeur des Services Techniques soussigné vu le décompte provisoire n° 01 du 01/07/2022 conformément aux prix du marché précité duquel il résulte que les ouvrages exécutés et les dépenses faites s'élèvent à:</p>	
		1 517 011	
DECOMPTE			
N°	DATE	MONTANT	
			Avance (15%) 0
			Remboursement avance -
			Prestations 1 517 011
			Retenue de garantie (7%) 106 191
			Retenue de pénalité 0
			Remboursement divers 0
			Total retenue 106 191
			Total des dépenses: 1 410 820
			Total précédent: 0
			MONTANT DE L'ACOMPTE HT : 1 410 820
certifie qu'il peut être payé à l'entreprise G.B.A. 5 GROUP la somme de:			
UN MILLION QUATRE CENT DIX MILLE HUIT CENT VINGT Francs CFA.			
par virement au compte n°: CI180 01008 020402125411 22			
ouvert auprès de : BDU-CI			
<p>Daloa le 1er Juillet 2022 Pour la Mairie de Daloa Le Directeur des Services Techniques</p>			
Total des certificats précédents		0	
Montant du present certificat		1 410 820	
L'entreprise aura perçu		1 410 820	

ANNEX 28.22

MODELE DE FACTURE

FACTURE N°1

Date d'émission: 01/07/2022

Référence: DECOMPTE PROVISoire N°1 DU 01/07/2022

CLIENT: JICA / ORIENTAL CONSULTANTS GLOBAL

OBJET: TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURES SCOLAIRES PRIMAIRES DANS LA REGION DU HAUT SASSANDRA / LOT 1 :
TRAVAUX D'EXTENSION DE L'EPP ORLY 4 AVEC LA CONSTRUCTION DE TROIS (03) SALLES DE CLASSES + UN (01) BUREAU
DANS LA COMMUNE DE DALOA

MARCHE N° 01-JICA/PCN-CI 2

MONTANT 33 857 466 CFA HT

DESIGNATION	MONTANT HT
1) AVANCE (15%)	0
2) PRESTATIONS TRAVAUX	1 517 011
3) RETENUE DE GARANTIE (7%)	- 106 191
4) TOTAL HT SELON DECOMPTE PROVISoire N°1 DU 01/07/2022	1 410 820
5) TVA NON FACTUREE (18% DU MONTANT HT)	253 948
6) TOTAL HT A PAYER	1 410 820

ARRETEE LA PRESENTE FACTURE A LA SOMME HORS TAXES DE: UN MILLION QUATRE CENT DIX MILLE HUIT CENT VINGT FRANCS CFA.

ANNEX 28.23

**MODELE DE PROCES-VERBAL DE VALIDATION ET DE
RECEPTION DES TRAVAUX**



PCN-CI



Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA)
PROJET DE DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES POUR LE RENFORCEMENT
DE L'ADMINISTRATION LOCALE DANS LES ZONES CENTRE ET NORD DE LA COTE D'IVOIRE, PHASE 2

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union – Discipline – Travail

**TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURES SCOLAIRES
PRIMAIRES DANS LA REGION DU HAUT SASSANDRA**
**LOT 1 : TRAVAUX D'EXTENSION DE L'EPP ORLY 4 AVEC LA
CONSTRUCTION DE TROIS (03) SALLES DE CLASSES + UN (01) BUREAU
DANS LA COMMUNE DE DALOA**

MARCHE N° : 01-JICA/PCN-CI 2
DEBUT DES TRAVAUX : 14 Juin 2022
PERIODE DE MOBILISATION : Du 14 au 27 Juin 2022
FIN DES TRAVAUX : 26 Novembre 2022

**PROCES-VERBAL DE VALIDATION ET DE RECEPTION DES
TRAVAUX EXECUTES (ATTACHEMENT N°1) DU MOIS DE
JUN 2022**

Equipe des Experts de la JICA/PCN-CI 2

Jun 2022

Dans le cadre **travaux de construction d'infrastructures scolaires primaires dans la région du Haut-Sassandra**, l'entreprise GBA 5 GROUP, représentée par Madame GOGO Kouzahon Agodio Désirée, Gérante dûment habilitée – 21 BP 210 Abidjan 21 – Tél : 27 23 46 92 94 / 27 23 50 10 89 / 07 07 41 39 58 CI, exécute les **travaux d'extension de l'EPP Orly 4 avec la construction de trois (03) salles de classes + un (01) bureau dans la commune de Daloa**.

L'an deux mil vingt-deux et le jeudi trente du mois de juin, nous soussignés membres de la Mission de Contrôle et de Maitrise d'œuvre, composé de :

N°	NOM ET PRENOMS	STRUCTURE	FONCTION	CONTACTS
1	N'CHO Akomian Constant	Commune de Daloa	Directeur des Services Techniques	07 08 88 90 21
2	MASUMI Koki	JICA/ Oriental Consutants Global	Expert Japonais / Equipe des Experts de la JICA	07 57 75 28 52
3	TIBÉ Glwadys	JICA/ Oriental Consutants Global	Consultant / Equipe des Experts de la JICA	07 58 18 63 19
4	DIBY Yao Franck	JICA/ Oriental Consutants Global	Consultant / Equipe des Experts de la JICA	07 07 92 11 33
5	OUSSOU Julien	JICA/ Oriental Consutants Global	Consultant / Equipe des Experts de la JICA	07 08 66 20 88

Avons procédé à la validation de l'attachement N°1, objet du présent décompte auquel il est fait mention, exécuté par l'entreprise GBA 5 GROUP dans le cadre des **travaux de construction d'infrastructures scolaires primaires dans la région du Haut-Sassandra / Lot 1 : Travaux d'extension de l'EPP Orly 4 avec la construction de trois (03) salles de classes + un (01) bureau dans la commune de Daloa** conformément aux prescriptions du marché.

Nous avons constaté et reconnu que les travaux exécutés sont conformes aux dispositions du marché et respectent les normes techniques en vigueur.

En conséquence, les travaux peuvent être réceptionnés à titre provisoire à un taux d'exécution de **4,48%** sans réserve et établissons ce présent procès-verbal pour servir et valoir ce que de droit.

Pour la **Commune de**
Daloa

Pour l'entreprise
GBA 5 GROUP

Pour l'**Equipe des**
Experts de la
JICA/PCN-CI 2

ANNEXE : ILLUSTRATION PHOTO



Photo 1 : Implantation en cours



Photo 2 : Implantation en cours



Photo 3 : Matérialisation au sol des limites de fouilles



Photo 4 : Matérialisation au sol des limites de fouilles



Photo 5 : Fouilles en rigole en cours



Photo 6 : Fouilles en rigole en cours

ANNEX 28.24

MODELE DE PROCES-VERBAL DE RECEPTION

PROVISOIRE



REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union – Discipline – Travail

**TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURES SCOLAIRES
PRIMAIRES DANS LA REGION DU HAUT SASSANDRA**
**LOT 2 : TRAVAUX D'EXTENSION DE L'EPP BAD ZONE 3 AVEC LA
CONSTRUCTION DE TROIS (03) SALLES DE CLASSES + UN (01) BUREAU
DANS LA COMMUNE DE ISSIA**

MARCHE N° : 02-JICA/PCN-CI 2
DEBUT DES TRAVAUX : 15 Juin 2022
PERIODE DE MOBILISATION : Du 15 au 28 Juin 2022
DUREE DES TRAVAUX : 5 Mois et 02 Semaines
FIN DES TRAVAUX : 12 Décembre 2022

**PROCES-VERBAL DE RECEPTION
PROVISOIRE DES TRAVAUX**

Equipe des Experts de la JICA/PCN-CI 2

12 Décembre 2022

Dans le cadre des **travaux de construction d'infrastructures scolaires primaires dans la région du Haut-Sassandra**, l'entreprise MYKED-CI, représentée par Monsieur **BROU Joseph Herve**, Gérant dûment habilité – **01 BP 10037 Abidjan 01**– Tél : **2722427176 / 0709131010** CI, exécute les travaux d'extension de l'EPP BAD ZONE 3 avec la construction de trois (03) salles de classes + un (01) bureau dans la commune de Issia.

L'an deux mil vingt-deux et le lundi douze du mois de décembre, nous soussignés, membres de la Mission de Contrôle et de Maitrise d'œuvre composé de :

N°	NOM ET PRENOMS	STRUCTURE	FONCTION	CONTACTS
1	ZIBO Patrick	Commune d'Issia	Chef des Services Techniques	07 08 41 36 24
2	MASUMI Koki	JICA / Oriental Consultants Global	Expert Japonais / Equipe des Experts de la JICA	07 57 75 28 52
3	KRA Bassa Ulrich-D.	JICA / Oriental Consultants Global	Consultant / Equipe des Experts de la JICA	07 08 30 54 85
4	TIBÉ Glwadys	JICA / Oriental Consultants Global	Consultant / Equipe des Experts de la JICA	07 58 18 63 19
5	DIBY Yao Franck	JICA / Oriental Consultants Global	Consultant / Equipe des Experts de la JICA	07 07 92 11 33
6	OUSSOU Julien	JICA / Oriental Consultants Global	Consultant / Equipe des Experts de la JICA	07 08 66 20 88

En présence des acteurs figurant sur l'**Annexe 2**.

Nous nous sommes transportés sur le site de mise en œuvre des travaux ci-dessus référencés.

Après contrôle et vérification, nous avons constaté et reconnu que les travaux exécutés sont conformes aux dispositions du marché et respectent les standards et normes techniques en vigueur.

En conséquence, nous prononçons la réception desdits travaux à titre **PROVISOIRE** à compter de la date de signature du présent procès-verbal.

En foi de quoi, le présent procès-verbal est établi pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Issia le 12 Décembre 2022.

Pour la **Commune**
d'Issia

Pour l'entreprise
MYKED-CI

Pour l'**Equipe des**
Experts de la
JICA/PCN-CI 2

ANNEXE 1 : ILLUSTRATION PHOTO



Photo 1 : Perspective cavalière montrant la façade principale et la façade latérale gauche



Photo 2 : Perspective cavalière montrant la façade arrière et la façade latérale droite



Photo 3 : Vue intérieure 1



Photo 4 : Vue intérieure 2



Photo 5 : Vue intérieure 3



Photo 6 : Photo de famille

ANNEXE 2 :
LISTE DES PARTICIPANTS A LA RECEPTION PROVISOIRE DES TRAVAUX D'EXTENSION DE L'EPP BAD
ZONE 3 AVEC LA CONSTRUCTION DE TROIS (03) SALLES DE CLASSES + UN (01) BUREAU DANS LA
COMMUNE DE ISSIA

Date : Lundi 12 Décembre 2022.

N°	NOM ET PRENOMS	STRUCTURE	TELEPHONE	E-MAIL	SIGNATURE
1					
2					
3					
4					
5					

ANNEX 28.25

**MODELE DE COURRIER DE MAIN-LEVEE DE
CAUTIONNEMENT**



PCN-CI



Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA)

PROJET DE DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES POUR LE RENFORCEMENT
DE L'ADMINISTRATION LOCALE DANS LES ZONES CENTRE ET NORD DE LA COTE D'IVOIRE, PHASE 2

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union – Discipline – Travail

Equipe des Experts de la JICA/PCN-CI 2
Tel : 0758186319 / 0708305485

Daloa, le 31 Janvier 2023

Le Conseiller en Chef du Projet PCN-CI 2

N/Réf : PCN-CI 20230131-02

A

Monsieur le Directeur Général
de ATLANTA ASSURANCES

Objet : Main levée totale

**Réf : PROJET PCN-CI / EXTENSION DE TROIS (03) SALLES DE CLASSES + UN (01) BUREAU A
L'EPP BAD ZONE 3 DANS LA COMMUNE DE ISSIA
MARCHE 02-JICA / PCN-CI 2**

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir procéder à la main levée totale, à hauteur de **Neuf cent soixante mille neuf cent quatre-vingt-sept (960 987) Francs CFA**, de la garantie **N°2022-044-602-01139** de l'entreprise MYKED-CI délivrée par votre établissement à ladite entreprise, dans le cadre du marché relatif aux travaux d'extension de trois (03) salles de classes + un (01) bureau à l'EPP BAD ZONE 3 dans la commune de Issia dont la réception provisoire a eu lieu le 13 Décembre dernier.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

PJ :

- 1 copie du cautionnement définitif N°2022-044-602-01139
- 1 copie du procès-verbal de réception provisoire
- 1 copie procès-verbal de levée de réserves

AMPLIATIONS :

JICA :1
Service Technique de la Mairie de Issia...1

Toshiaki KUDO

*Conseiller en Chef de l'Equipe
des Experts de la JICA*

ANNEX 28.26

**MODELE DE PROCES-VERBAL D'INSPECTION FINALE
(PRE-RECEPTION)**



REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union – Discipline – Travail

**TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURES SCOLAIRES
PRIMAIRES DANS LA REGION DU HAUT SASSANDRA**
**LOT 2 : TRAVAUX D'EXTENSION DE L'EPP BAD ZONE 3 AVEC LA
CONSTRUCTION DE TROIS (03) SALLES DE CLASSES + UN (01) BUREAU
DANS LA COMMUNE DE ISSIA**

MARCHE N° : 02-JICA/PCN-CI 2
DEBUT DES TRAVAUX : 15 Juin 2022
PERIODE DE MOBILISATION : Du 15 au 28 Juin 2022
DUREE DES TRAVAUX : 5 Mois et 02 Semaines
FIN DES TRAVAUX : 12 Décembre 2022

**PROCES-VERBAL D'INSPECTION
FINALE DES TRAVAUX**

Equipe des Experts de la JICA/PCN-CI 2

12 Décembre 2022

Dans le cadre des **travaux de construction d'infrastructures scolaires primaires dans la région du Haut-Sassandra**, l'entreprise **xxx**, représentée par Monsieur **xxx**, Gérant dûment habilité – **01 BP xxx Abidjan 01**– Tél : **xxxxxxxxxx / xxxxxxxxxxxx** CI, exécute les **travaux d'extension de l'EPP BAD ZONE 3 avec la construction de trois (03) salles de classes + un (01) bureau dans la commune de Issia.**

L'an deux mil vingt-trois et le (jour et mois), nous soussignés, membres de la Mission de Contrôle et de Maitrise d'œuvre composé de :

N°	NOM ET PRENOMS	STRUCTURE	FONCTION	CONTACTS
1				
2				
3				
4				
5				
6				

En présence des acteurs figurant sur l'**Annexe 3**.

Nous nous sommes transportés sur le site de mise en œuvre des travaux ci-dessus référencés, onze (11) mois après la réception provisoire des travaux, pour l'inspection finale des travaux.

Il ressort de cette inspection plusieurs défauts et vices cachés à corriger (figurant sur l'**Annexe 2**) dans un délai de quatorze (14) jours à compter de la date du présent procès-verbal.

L'Equipe des Experts de la JICA et le Chef des Services Techniques de la Commune d'Issia **sont chargés de suivre et de faire le constat de la bonne exécution des tâches correctives afin de dresser un procès-verbal de réception définitive.**

Fait à **xxx** le **xx** Décembre 2022.

Pour la **Commune**
d'Issia

Pour l'entreprise
XXXXXXXXX

Pour l'**Equipe des**
Experts de la
JICA/PCN-CI 2

ANNEXE 1 : ILLUSTRATION PHOTO



Photo 1 : Perspective cavalière montrant la façade principale et la façade latérale gauche



Photo 2 : Perspective cavalière montrant la façade arrière et la façade latérale droite



Photo 3 : Vue intérieure 1



Photo 4 : Vue intérieure 2



Photo 5 : Vue intérieure 3



Photo 6 : Photo de famille

ANNEXE 2 :
TABLEAU DES DEFAUTS ET VICES RELEVES

N°	OBSERVATIONS	RECOMMANDATIONS
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		

ANNEXE 3 :
**LISTE DES PARTICIPANTS A LA L'INSPECTION FINALE DES TRAVAUX D'EXTENSION DE L'EPP BAD ZONE
3 AVEC LA CONSTRUCTION DE TROIS (03) SALLES DE CLASSES + UN (01) BUREAU DANS LA COMMUNE
DE ISSIA**

Date : **xxx xx** Décembre 2022.

N°	NOM ET PRENOMS	STRUCTURE	TELEPHONE	E-MAIL	SIGNATURE
1					
2					
3					
4					
5					
6					

ANNEX 28.27

**MODELE DE PROCES-VERBAL DE RECEPTION
DEFINITIVE**



REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union – Discipline – Travail

**TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURES SCOLAIRES
PRIMAIRES DANS LA REGION DU HAUT SASSANDRA**
**LOT 2 : TRAVAUX D'EXTENSION DE L'EPP BAD ZONE 3 AVEC LA
CONSTRUCTION DE TROIS (03) SALLES DE CLASSES + UN (01) BUREAU
DANS LA COMMUNE DE ISSIA**

MARCHE N° : 02-JICA/PCN-CI 2
DEBUT DES TRAVAUX : 15 Juin 2022
PERIODE DE MOBILISATION : Du 15 au 28 Juin 2022
DUREE DES TRAVAUX : 5 Mois et 02 Semaines
FIN DES TRAVAUX : 12 Décembre 2022

**PROCES-VERBAL DE RECEPTION
DEFINITIVE DES TRAVAUX**

Equipe des Experts de la JICA/PCN-CI 2

12 Décembre 2022

Dans le cadre des **travaux de construction d'infrastructures scolaires primaires dans la région du Haut-Sassandra**, l'entreprise **XXXXX**, représentée par Monsieur **XXXXXXXXXX**, Gérant dûment habilité – **01 BP XXXXX Abidjan 01**– Tél : **XXXXX / XXXXX**, exécute les **travaux d'extension de l'EPP BAD ZONE 3 avec la construction de trois (03) salles de classes + un (01) bureau dans la commune de Issia.**

L'an deux mil vingt-trois et le (jour et mois), nous soussignés, membres de la Mission de Contrôle et de Maitrise d'œuvre composé de :

N°	NOM ET PRENOMS	STRUCTURE	FONCTION	CONTACTS
1				
2				
3				
4				
5				
6				

En présence des acteurs figurant sur l'**Annexe 2**.

Nous nous sommes transportés sur le site de mise en œuvre des travaux ci-dessus référencés.

Après contrôle et vérification, nous avons constaté et reconnu que les défauts et vices relevés lors de l'inspection finale du **xx/xx/2023** ont été entièrement exécutés conformément aux règles de l'art.

En conséquence, nous prononçons la réception desdits travaux à titre **DEFINITIF**.

En foi de quoi, le présent procès-verbal est établi pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à xxx le xx Décembre 2022.

Pour la **Commune**
d'Issia

Pour l'entreprise
XXXXXX

Pour l'**Equipe des**
Experts de la
JICA/PCN-CI 2

ANNEXE 1 : ILLUSTRATION PHOTO



Photo 1 : Perspective cavalière montrant la façade principale et la façade latérale gauche



Photo 2 : Perspective cavalière montrant la façade arrière et la façade latérale droite



Photo 3 : Vue intérieure 1



Photo 4 : Vue intérieure 2



Photo 5 : Vue intérieure 3



Photo 6 : Photo de famille

ANNEXE 2 :
**LISTE DES PARTICIPANTS A LA RECEPTION DEFINITIVE DES TRAVAUX D'EXTENSION DE L'EPP BAD ZONE
3 AVEC LA CONSTRUCTION DE TROIS (03) SALLES DE CLASSES + UN (01) BUREAU DANS LA COMMUNE
DE ISSIA**

Date : Lundi 12 Décembre 2022.

N°	NOM ET PRENOMS	STRUCTURE	TELEPHONE	E-MAIL	SIGNATURE
1					
2					
3					
4					
5					
6					

ANNEX 29.1

MODELE DECLARATION SUR L'HONNEUR POUR PERCEVOIR UNE AVANCE (FACULTAIVE)

DECLARATION SUR L'HONNEUR

JE SOUSSIGNE,

NOM :

PRENOMS :

QUALITE : **GERANT**

NOM DE L'ENTREPRISE :

ADRESSE:

TITULAIRE DU BON DE COMMANDE :

EN DATE DU :

D'UN MONTANT DE :

OBJET :

FABRICATION, TRANSPORT, ASSEMBLAGE ET LIVRAISON DE MOBILIERS SCOLAIRES DANS 4 ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA REGION DU HAUT SASSANDRA (LOT 1 : FOURNITURE ET LIVRAISON DE MOBILIERS SCOLAIRES A L'EPP ORLY 4 DANS LA COMMUNE DE DALOA & FOURNITURE ET LIVRAISON DE MOBILIERS SCOLAIRES A L'EPP BAD ZONE 3 DANS LA COMMUNE D'ISSIA).

DECLARE SOUS SERMENT ET SUR L'HONNEUR :

- M'engage à respecter toutes les clauses du Bon de Commande ci-dessus référencé et ses annexes (*Demande de Cotation N° CF 01/ 2022 - PCN-CI 2 / JICA, Spécifications Techniques et Plans, Calendrier des Opérations, etc.*) ;
- M'engage à utiliser exclusivement l'avance de démarrage d'un montant de **1 778 000 FCFA** pour l'exécution des opérations découlant du Bon de Commande ci-dessus référencé ;
- M'engage à rembourser entièrement le montant de **1 778 000 FCFA** perçu au titre de l'avance de démarrage requise par ladite commande à JICA / ORIENTAL CONSULTANTS GLOBAL en cas de non-respect des clauses du Bon de Commande ci-dessus référencé et ses annexes sous peine de poursuite.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Daloa, leSeptembre 2022

Le Gérant

ANNEX 29.2

MODELE D'ALBUM PHOTOS

ALBUM PHOTOS MOBILIERS SCOLAIRES

Vérification de la qualité des bois en atelier	

Fabrication de l'échantillon	

Validation de l'échantillon	

Production en masse	

Livraison des mobiliers sur site	

Entreposage des mobiliers	

Assemblage des mobiliers	

Vernissage des mobiliers scolaires	

Disposition des Mobiliers dans la salle de classe	

ANNEX 29.3

MODELE DE FICHE DE DENOMBREMENT



FICHE DE DENOMBREMENT DES PIECES BC N° RFQ 01 - PCN-CI 2 / JICA

Référence : Demande de Cotation N° CF 01/2022 - PCN-CI 2 / JICA
Date de sélection du fournisseur : 15 Septembre 2022

 JICA / ORIENTAL CONSULTANTS GLOBAL EQUIPE D'EXPERTS DU PROJET PCN-CI 2 S/C DU CHEF DE CABINET DE LA PREFECTURE DE DALOA BP 796 DALOA COTE D'IVOIRE Téléphone : 07 00 07 51 57 RESPONSABLE DE LA COMMANDE : Monsieur Toshiaki KUDO, Conseiller en Chef du Projet PCN-CI 2/JICA		ENTREPRISE : ECOPREST SARL Adresse : ABIDJAN – YOPOUGON – CARREFOUR OBAMA, 09 BP 1274 ABIDJAN 09 Compte Contribuable : 1218283 H N° Régistre de Commerce : CI-ABJ-2018-B-28899 Compte bancaire devant CIO92 01001 005191070012 79 Personne de contact : BINATE BHEN ADAMA Cel: 07 08 72 79 15
--	---	--

Date de supervision : Jeudi 24 Novembre 2022

Fabrication, transport, assemblage et livraison de mobiliers scolaires dans 4 Ecoles Primaires Publiques de la Région du Haut Sassandra
(Lot 1: Fourniture et Livraison de mobiliers scolaires à l'EPP Orly 4 dans la commune de Daloa & Fourniture et Livraison de mobiliers scolaires à l'EPP BAD Zone 3 dans la commune d'Issia)

Désignation	Nombre	Type de pièces	Nombre total de pièces	Nombre de pièces fabriqués	Taux d'exécution en %	Nombre de pièces restants	Statuts
Table-banc de 2 places pour élèves ; CP	48	Plan de travail	48		0%	48	
		Support Plan de travail	96		0%	96	
		Casier	48		0%	48	
		Dossier	96		0%	96	
		Support Dossier	96		0%	96	
		Assise	48		0%	48	
		Support Assise	96		0%	96	
Table-banc de 2 places pour élèves ; CE	24	Plan de travail	24		0%	24	
		Support Plan de travail	48		0%	48	
		Casier	24		0%	24	
		Dossier	48		0%	48	
		Support Dossier	48		0%	48	
		Assise	24		0%	24	
		Support Assise	48		0%	48	
Table-banc de 2 places pour élèves ; CM	72	Plan de travail	72		0%	72	
		Support Plan de travail	144		0%	144	
		Casier	72		0%	72	
		Dossier	144		0%	144	
		Support Dossier	144		0%	144	
		Assise	72		0%	72	
		Support Assise	72		0%	72	
Bureau avec retour	2	Plan de travail	2		0%	2	
		Ossature	2		0%	2	
		Retour	2		0%	2	
Table Maître	6	Plan de travail	6		0%	6	
		Ossature	6		0%	6	
Chaise rembourée	12	Dossier	12		0%	12	
		Support Dossier	24		0%	24	
		Assise	12		0%	12	
		Support Assise	24		0%	24	
Banc Visiteur	2	Dossier	4		0%	4	
		Support Dossier	6		0%	6	
		Assise	6		0%	6	
		Support Assise	6		0%	6	
Armoire de rangement	8	Ossature	8		0%	8	
		Etagère	8		0%	8	
		Porte	8		0%	8	
Tableau sur chevalet	6	Ossature	6		0%	6	
		Plan de travail	6		0%	6	
		Porte crâne	6		0%	6	
Casier de rangement	2	Ossature	2		0%	2	
		Caisson	2		0%	2	

Fait à Daloa le 24 Novembre 2022

Pour l'Equipe des Experts de la JICA

Pour ECOPREST SARL

ANNEX 29.4

MODELE DE DECOMPTE-CERTIFICAT DE PAIEMENT



DECOMPTE UNIQUE

OBJET: FABRICATION, TRANSPORT, ASSEMBLAGE ET LIVRAISON DE MOBILIERS SCOLAIRES DANS 4 ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA REGION DU HAUT SASSANDRA
 (LOT 1 : FOURNITURE ET LIVRAISON DE MOBILIERS SCOLAIRES A L'EPP ORLY 4 DANS LA COMMUNE DE DALOA & FOURNITURE ET LIVRAISON DE MOBILIERS SCOLAIRES A L'EPP BAD ZONE 3 DANS LA COMMUNE D'ISSIA)

MARCHE N° RFQ 01 - PCN-CI 2 / JICA MONTANT 8 890 000 CFA HTVA

Des prestations exécutées et des dépenses faites à la date du 27 Février 2023

Titulaire: ECOPREST SARL **FINANCEMENT :** JICA / ORIENTAL CONSULTANTS GLOBAL **SOURCES DE FINANCEMENT :** Don APD/ JICA

Compte Contribuable : 1218283-H

Adresse : 09 BP 1274 ABIDJAN 09

Téléphone : (00225) 07 08 72 79 15

Régistre de commerce N°: CI-ABJ-2018-B-28899

Compte Bancaire

N° CI092 01001 005191070012 79

BNI

NATURE DES DEPENSES	MONTANT PAR POSTE	MONTANT CUMULE
1) AVANCE (20%)	1 778 000	1 778 000
2) PRESTATIONS		
Fabrication, Transport, Assemblage et Livraison (Commande initiale)	8 890 000	8 890 000
Commande supplémentaire		
TOTAL PRESTATIONS		8 890 000
3) RETENUES		
Remboursement avance (20%):	1 778 000	1 778 000
Retenue de pénalités :	0	0
Retenue de garantie (5%) :	444 500	444 500
TOTAL RETENUES		2 222 500
TOTAL DES DEPENSES HTVA		8 445 500
TOTAL DES ACOMPTE PRECEDENTS HTVA		1 778 000
MONTANT DE L'ACOMPTE TOTAL HT		6 667 500
TVA non facturée (18% HTVA)		1 200 150
Arrêtée à la somme hors taxes de : SIX MILLIONS, SIX CENT SOIXANTE-SEPT-MILLE CINQ CENT FRANCS CFA		
Francs CFA.		

Dressé le

 Par la Direction des Services
 Techniques de la Mairie de Daloa

Vu et accepté le

 Par
 l'entreprise ECOPREST SARL

Vérifié, Certifié et Approuvé par le

 Par Conseiller en Chef de
 l'Equipe des Experts de la JICA / PCN-CI 2



CERTIFICAT POUR UNIQUE

OBJET :	FABRICATION, TRANSPORT, ASSEMBLAGE ET LIVRAISON DE MOBILIERS SCOLAIRES DANS 4 ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA REGION DU HAUT SASSANDRA (LOT 1 : FOURNITURE ET LIVRAISON DE MOBILIERS SCOLAIRES A L'EPP ORLY 4 DANS LA COMMUNE DE DALOA & FOURNITURE ET LIVRAISON DE MOBILIERS SCOLAIRES A L'EPP BAD ZONE 3 DANS LA COMMUNE D'ISSIA)		
MARCHE N° RFQ 01 - PCN-CI 2 / JICA		MONTANT 8 890 000 CFA HTVA	Approuvé le 24 Septembre 2022
FINANCEMENT : JICA /ORIENTAL CONSULTANTS GLOBAL		SOURCES DE FINANCEMENT : Don APD/JICA	
TITULAIRE: ECOPREST SARL		Adresse : 09 BP 1274 ABIDJAN 09	Téléphone : (00225) 07 08 72 79 15
Compte Contribuable: 1218283-H		Régistre de commerce N° : CI-ABJ-2018-B-28899	
CERTIFICAT DELIVRE sur les fonds de toutes natures des exercices antérieurs et de l'exercice courant		<p>Le Directeur des Services Techniques soussigné vu le décompte unique du 27/02/2023 conformément aux prix du marché précité duquel il résulte que les ouvrages exécutés et les dépenses faites s'élèvent à:</p>	
		8 890 000	
DECOMPTE			
N°	DATE	MONTANT	
1	30/09/2022	1 778 000	Avance (20%) 1 778 000
			Remboursement avance
			Prestations 8 890 000
			Retenue de garantie (5%) 444 500
			Retenue de pénalité 0
			Remboursement divers 0
			Total retenue 444 500
			Total des dépenses: 8 445 500
			Total précédent: 1 778 000
			MONTANT DE L'ACOMPTE HTVA : 6 667 500
certifie qu'il peut être payé à l'entreprise ECOPREST SARL la somme de:			
SIX MILLIONS, SIX CENT SOIXANTE-SEPT- MILLE CINQ CENT FRANCS CFA			
Francs CFA.			
par virement au compte n°: CI092 01001 005191070012 79			
ouvert auprès de : BNI			
<p>Daloa le 27 Février 2023 Pour la Mairie de Daloa Le Directeur des Services Techniques</p>			
Total des certificats précédents		1 778 000	
Montant du present certificat		6 667 500	
L'entreprise aura perçu		8 445 500	

FACTURE N°2

Date d'émission: 27/02/2023

Référence: DECOMPTE FINAL DU 27/02/2023

CLIENT: JICA / ORIENTAL CONSULTANTS GLOBAL

**OBJET: FABRICATION, TRANSPORT, ASSEMBLAGE ET LIVRAISON DE MOBILIERS SCOLAIRES
DANS 4 ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA REGION DU HAUT SASSANDRA**

**LOT 1 : FOURNITURE ET LIVRAISON DE MOBILIERS SCOLAIRES A L'EPP ORLY 4 DANS LA
COMMUNE DE DALOA & FOURNITURE ET LIVRAISON DE MOBILIERS SCOLAIRES A L'EPP BAD
ZONE 3 DANS LA COMMUNE D'ISSIA**

MARCHE N° RFQ 01 - PCN-CI 2 / JICA

MONTANT 8 890 000 CFA HTVA

DESIGNATION	MONTANT HTVA
1) DECOMPTE UNIQUE (75%)	6 667 500
2) TVA NON FACTUREE (18% DU MONTANT HTVA)	1 200 150
3) TOTAL HTVA A PAYER	6 667 500

ARRETEE LA PRESENTE FACTURE A LA SOMME HORS TAXES DE:

SIX MILLIONS, SIX CENT SOIXANTE-SEPT MILLE CINQ CENT FRANCS CFA

ANNEX 29.5

MODELE DE FACTURE

FACTURE N°2

Date d'émission: 27/02/2023

Référence: DECOMPTE N°1 DU 27/02/2023

CLIENT: JICA / ORIENTAL CONSULTANTS GLOBAL

**OBJET: FABRICATION, TRANSPORT, ASSEMBLAGE ET LIVRAISON DE MOBILIERS SCOLAIRES
MARCHE N° RFQ 01 - PCN-CI 2 / JICA MONTANT 8 890 000 CFA HTVA**

DESIGNATION	MONTANT HTVA
1) DECOMPTE N°1 (75%)	6 667 500
2) TVA NON FACTUREE (18% DU MONTANT HTVA)	1 200 150
3) TOTAL HTVA A PAYER	6 667 500

**ARRETEE LA PRESENTE FACTURE A LA SOMME HORS TAXES DE:
SIX MILLIONS, SIX CENT SOIXANTE-SEPT MILLE CINQ CENT FRANCS CFA**

ANNEX 29.6

MODELE DE PROCES-VERBAL DE VALIDATION ET DE RECEPTION DES MOBILIERS



PCN-CI



Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA)
PROJET DE DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES POUR LE RENFORCEMENT
DE L'ADMINISTRATION LOCALE DANS LES ZONES CENTRE ET NORD DE LA COTE D'IVOIRE, PHASE 2

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union – Discipline – Travail

**FABRICATION, TRANSPORT, ASSEMBLAGE ET LIVRAISON DE MOBILIERS
SCOLAIRES DANS 4 ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA REGION DU
HAUT SASSANDRA.**

**(LOT 1 : Fourniture et Livraison de Mobiliers Scolaires à l'EPP Orly 4 dans la
Commune de Daloa et Fourniture et Livraison de Mobiliers Scolaires à l'EPP
Bad zone 3 Dans la Commune d'Issia)**

REFERENCE : DEMANDE DE COTATION N° CF 01/2022- PCN-CI 2/JICA
DATE DE SELECTION DU FOURNISSEUR : 15 Septembre 2022
DATE DE DEBUT DES OPERATIONS : 24 Septembre 2022
DATE DE FIN DES OPERATIONS : 27 Janvier 2023

**PROCES-VERBAL DE VALIDATION
ET DE RECEPTION DES MOBILIERS
SCOLAIRES**

Equipe des Experts de la JICA/PCN-CI 2

27 Janvier 2023

Dans le cadre des **OPERATIONS de FABRICATION, DE TRANSPORT, D'ASSEMBLAGE ET DE LIVRAISON DE MOBILIERS SCOLAIRES DANS 4 ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA REGION DU HAUT SASSANDRA,**

L'entreprise ECOPREST, représentée par Monsieur **xxx**, Gérant dûment habilitée – Abidjan Yopougon-Niangon Académie 09 BP **xxx** Abidjan 09 – Tél :

xx xx xx xx xx CI, est en charge de la **Fourniture et Livraison des Mobiliers Scolaires à L'EPP Orly 4 dans la Commune de Daloa et la Fourniture et Livraison des Mobiliers Scolaires à l'EPP Bad zone 3 Dans la Commune d'Issia.**

L'an deux mil vingt-trois et le **(jour et mois)**, nous soussignés, membres de la Mission de Contrôle et de Maitrise d'œuvre composé de :

N°	NOM ET PRENOMS	STRUCTURE	FONCTION	CONTACTS
1				
2				
3				
4				
5				
6				

Avons procédé à la validation, objet du présent décompte auquel il est fait mention, exécuté par l'entreprise **xxx** dans le cadre des **Fourniture et Livraison des Mobiliers Scolaires à L'EPP Orly 4 dans la Commune de Daloa et la Fourniture et Livraison des Mobiliers Scolaires à l'EPP Bad zone 3 Dans la Commune d'Issia** conformément aux prescriptions du marché.

Nous avons constaté et reconnu que les travaux exécutés sont conformes aux dispositions du marché et respectent les normes techniques en vigueur.

En conséquence, les travaux peuvent être réceptionnés à titre provisoire à un taux d'exécution de **xxx%** sans réserve et établissons ce présent procès-verbal pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Daloa le 27 Janvier 2023.

Pour le
Représentant des
Collectivités
Territoriales, le
Directeur des
Services Techniques
de la Commune de
xxx

Pour l'entreprise
xxx

Pour l'**Equipe des
Experts de la
JICA/PCN-CI 2**

ANNEXE 1 :
ILLUSTRATION PHOTO

<u>Photo 1 :</u>	<u>Photo 2 :</u>	<u>Photo 3 :</u>
<u>Photo 4 :</u>	<u>Photo 5 :</u>	<u>Photo 6 :</u>

ANNEX 29.7

**MODELE DE PROCES-VERBAL DE RECEPTION
PROVISOIRE**



JG

PCN-CI



Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA)
PROJET DE DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES POUR LE RENFORCEMENT
DE L'ADMINISTRATION LOCALE DANS LES ZONES CENTRE ET NORD DE LA COTE D'IVOIRE, PHASE 2

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union – Discipline – Travail

**FABRICATION, TRANSPORT, ASSEMBLAGE ET LIVRAISON DE MOBILIERS
SCOLAIRES DANS 4 ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA REGION DU
HAUT SASSANDRA.**

**(LOT 1 : Fourniture et Livraison de Mobiliers Scolaires à l'EPP Orly 4 dans la
Commune de Daloa et Fourniture et Livraison de Mobiliers Scolaires à l'EPP
Bad zone 3 Dans la Commune d'Issia)**

REFERENCE : DEMANDE DE COTATION N° CF 01/2022- PCN-CI 2/JICA
DATE DE SELECTION DU FOURNISSEUR : 15 Septembre 2022
DATE DE DEBUT DES OPERATIONS : 24 Septembre 2022
DATE DE FIN DES OPERATIONS : 27 Janvier 2023

PROCES-VERBAL DE RECEPTION PROVISOIRE DES MOBILIERS SCOLAIRES

Equipe des Experts de la JICA/PCN-CI 2

27 Janvier 2023

Dans le cadre des **OPERATIONS de FABRICATION, DE TRANSPORT, D'ASSEMBLAGE ET DE LIVRAISON DE MOBILIERS SCOLAIRES DANS 4 ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA REGION DU HAUT SASSANDRA,**

L'entreprise ECOPREST, représentée par Monsieur BINATE Ben Adama, Gérant dûment habilité – Abidjan Yopougon-Niangon Académie 09 BP 1274 Abidjan 09 – Tél : 07 08 72 79 15 CI, est en charge de la **Fourniture et Livraison des Mobiliers Scolaires à L'EPP Orly 4 dans la Commune de Daloa et la Fourniture et Livraison des Mobiliers Scolaires à l'EPP Bad zone 3 Dans la Commune d'Issia.**

L'an deux mil vingt-trois et le vendredi 27 du mois de Janvier, nous soussignés, membres de la Mission de Contrôle et de Maitrise d'œuvre composé de :

N°	NOM ET PRENOMS	STRUCTURE	FONCTION	CONTACTS
1	ZEZE Hermann	Commune de Daloa	Assistant du Directeur des Services Techniques	05 46 73 30 18
2	ABOUA Bernard Yapo	Commune d'Issia	Assistant du Directeur des Services Techniques	07 57 66 13 35
3	KRA Bassa Ulrich-D.	JICA / Oriental Consultants Global	Consultant / Equipe des Experts de la JICA	07 08 30 54 85
4	TIBÉ Glwadys	JICA / Oriental Consultants Global	Consultant / Equipe des Experts de la JICA	07 58 18 63 19
5	DIBY Yao Franck	JICA / Oriental Consultants Global	Consultant / Equipe des Experts de la JICA	07 07 92 11 33
6	OUSSOU Julien	JICA / Oriental Consultants Global	Consultant / Equipe des Experts de la JICA	07 08 66 20 88

En présence des acteurs figurant sur l'**Annexe 3,**

Sommes transportés sur les sites de livraison des mobiliers scolaires ci-dessus référencés.

Après contrôle et vérification, nous avons constaté et reconnu que les travaux exécutés sont conformes aux dispositions de la commande et respectent les standards et normes techniques en vigueur.

En conséquence, nous prononçons la réception desdits travaux à titre **PROVISOIRE** sous réserve de l'exécution des tâches citées en annexe (**Annexe 2**) dans un délai maximum de **sept (07) jours** à compter de la date de signature du présent procès-verbal,

L'Equipe des Experts de la JICA et les Chefs des Services Techniques des Communes de Daloa et d'Issia **sont chargés d'en faire le constat et de dresser un procès-verbal de levée des réserves qui accompagnera obligatoirement ce présent procès-verbal pour être recevable.**

En foi de quoi, le présent procès-verbal est établi pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Daloa le 27 Janvier 2023.

Pour le
Représentant des
Collectivités
Territoriales, le
Directeur des
Services Techniques
de la Commune **de**
Daloa

Pour l'entreprise
ECOPREST

Pour l'**Equipe des**
Experts de la
JICA/PCN-CI 2

ANNEXE 1 : ILLUSTRATION PHOTO



Photo 1 : Vue d'ensemble des tables bancs



Photo 2 : Vue d'ensemble des mobiliers dans une salle classe



Photo 3 : Armoire disposée dans une classe



Photo 4 : Chaise du maitre avec renfort de base à l'arrière et à l'avant



Photo 5 : Vue d'ensemble chaise, table-maitre



Photo 6 : Vue du tableau à chevalier



Photo 7 : Vue de banc-visiteur



Photo 8 : Défaut de placage de table-maitre



Photo 9 : Chaises bureau-directeur absents

ANNEXE 2 :
TABLEAU DES RESERVES

N°	OBSERVATIONS		RECOMMANDATIONS
1	Bureau directeur : Absence de table-directeur, d'armoire et casier de rangement. Absence de chaise du Directeur et des chaises des visiteurs. Décollement par endroit de table-directeur		Faire livrer les tables-directeurs, armoires et casier de rangement et des chaises pour visiteurs. Corriger les finitions de placage de table -directeur
2	Chaises des maitres : Fournir le nombre total des chaises		Fournir le restant des chaises pour les 2 écoles.
	Casier de rangement : Pas de casier de rangement		Fournir le casier de rangement
3	Banc des visiteurs : Rien à signaler		Rien à signaler
4	CE1	Armoire de rangement : Décollement du placage aux endroits Absence de support métallique pour la condamnation des clés	Corriger la finition du placage sur l'armoire de rangement Protéger les alentours de la condamnation des clés par un support métallique
5		Tables bancs : Des surfaces rugueuses de certains dossiers et plans de travail,	Poncer et repasser les couches de vernis sur les dossiers et plan de travail.
6		Table du maitre et tableau sur chevalet : Décollement du placage par endroit sur la table du maitre	Corriger le plaquage sur la table du maitre.
7	CP2	Armoire de rangement : Décollement du placage aux endroits des portes des placards Absence de support métallique pour la condamnation des clés	Corriger le placage sur l'armoire de rangement Protéger les alentours de la condamnation des clés par un support métallique.

8		Tables bancs : Rien à signaler.	Rien à signaler
9		Table du maitre et tableau sur chevalet : Plaquage à corriger	Corriger le plaquage sur la table du maître.
10	CP1	Armoire de rangement : Décollement du placage aux endroits des portes des placards. Vernissage intérieur de certains rangements mal exécutés. Absence de support métallique pour la condamnation des clés.	Renforcer le vernissage intérieur des rangements de l'armoire. Protéger les alentours de la condamnation des clés par un support métallique. Corriger le plaquage sur les battants
11		Tables bancs : Rien à signaler	Rien à signaler
12		Table du maitre et tableau sur chevalet : Plaquage à corriger	Corriger le plaquage sur la table du maitre.

ANNEXE 3 :

**LISTE DES PARTICIPANTS A LA RECEPTION PROVISoire DES OPERATIONS DE FOURNITURE ET LIVRAISON DE MOBILIERs
SCOLAIRES À L'EPP ORLY 4 DANS LA COMMUNE DE DALOA ET FOURNITURE ET LIVRAISON DE MOBILIERs SCOLAIRES À L'EPP BAD
ZONE 3 DANS LA COMMUNE D'ISSIA.**

Date : Vendredi 27 Janvier 2023.

N°	NOM ET PRENOMS	STRUCTURE	TELEPHONE	E-MAIL	SIGNATURE
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					

11					
12					
13					
14					
15					
16					
17					
18					
19					
20					

ANNEX 29.8

**MODELE DE PROCES-VERBAL D'INSPECTION FINALE
(PRE-RECEPTION)**



REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union – Discipline – Travail



Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA)
PROJET DE DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES
POUR LE RENFORCEMENT
DE L'ADMINISTRATION LOCALE DANS LES ZONES

CENTRE ET NORD
DE LA COTE D'IVOIRE, PHASE 2

FICHE D'INSPECTION DES MOBILIERS SCOLAIRES BC N° RFQ 02 - PCN-CI 2 / JICA

Référence : Demande de Cotation N° CF 01/ 2022 - PCN-CI 2 / JICA
Date de sélection du fournisseur : xxx

  <p>JICA / ORIENTAL CONSULTANTS GLOBAL EQUIPE D'EXPERTS DU PROJET PCN-CI 2 S/C DU CHEF DE CABINET DE LA PREFECTURE DE DALOA BP 796 DALOA COTE D'IVOIRE Téléphone : 07 00 07 51 57 RESPONSABLE DE LA COMMANDE : Monsieur Toshiaki KUDO, Conseiller en Chef du Projet PCN-CI 2/JICA</p>	ENTREPRISE :	xxx
	Adresse :	ABIDJAN – YOPOUGON – CARREFOUR OBAMA-xx BP 1274 ABIDJAN xx
	Compte Contribuable :	xxx
	N° Registre de Commerce :	xxx
	Compte bancaire devant recevoir les paiements :	xxx
	Personne de contact :	xxxx Cel : xx xx xx xx xx

Fabrication, transport, assemblage et livraison de mobiliers scolaires dans 4 Ecoles Primaires Publiques de la Région du Haut Sassandra
(Lot 1 : Fourniture et Livraison de mobiliers scolaires à XXXXX dans la commune de XXXXX)

EPP XXXXXX

Images	Observations	Recommandations

Fait à Daloa, le XX/XX/2023

Pour la commune de

Pour l'entreprise

*Pour l'Equipe des
Experts de la JICA/
PCN-CI 2*

ANNEX 29.9

MODELE DE PROCES-VERBAL DE RECEPTION DEFINITIV



JG

PCN-CI



Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA)
PROJET DE DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES POUR LE RENFORCEMENT
DE L'ADMINISTRATION LOCALE DANS LES ZONES CENTRE ET NORD DE LA COTE D'IVOIRE, PHASE 2

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union – Discipline – Travail

**FABRICATION, TRANSPORT, ASSEMBLAGE ET LIVRAISON DE MOBILIERS
SCOLAIRES DANS 4 ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA REGION DU
HAUT SASSANDRA.**

**(LOT 2 : Fourniture et Livraison de Mobiliers Scolaires à l'EPP Oussoukro
dans la Commune de Vavoua et Fourniture et Livraison de Mobiliers
Scolaires à l'EPP Zakogbeu Carrefour Dans la Commune de Vavoua)**

REFERENCE : DEMANDE DE COTATION N° CF 01/2022- PCN-CI 2/JICA
DATE DE SELECTION DU FOURNISSEUR : 15 Septembre 2022
DATE DE DEBUT DES OPERATIONS : 24 Septembre 2022
DATE DE FIN DES OPERATIONS : 27 Janvier 2023

PROCES-VERBAL DE RECEPTION DEFINITIVE DES MOBILIERS SCOLAIRES

Equipe des Experts de la JICA/PCN-CI 2

xx Janvier xxxx

Dans le cadre des **OPERATIONS de FABRICATION, DE TRANSPORT, D'ASSEMBLAGE ET DE LIVRAISON DE MOBILIERS SCOLAIRES DANS 4 ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA REGION DU HAUT SASSANDRA,**

l'entreprise **xx**, représentée par Monsieur **xxxx**, Gérant dûment habilitée – Abidjan Yopougon-Maroc **xx** BP **xxx** Abidjan 21 – Tél : **xx xx xx xx xx** Cl, est en charge de la **Fourniture et Livraison des Mobiliers Scolaires à L'EPP Oussoukro dans la Commune de Vavoua et la Fourniture et Livraison des Mobiliers Scolaires à l'EPP Zakogbeu Carrefour Dans la Commune de Zoukougbeu.**

L'an deux mil vingt-trois et le **(jour et mois)**, nous soussignés, membres de la Mission de Contrôle et de Maitrise d'œuvre composé de :

N°	NOM ET PRENOMS	STRUCTURE	FONCTION	CONTACTS
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				

En présence des acteurs figurant sur **l'Annexe 2**,

Nous nous sommes transportés sur les sites de livraison des mobiliers scolaires ci-dessus référencés.

Après contrôle et vérification, nous avons constaté et reconnu que les défauts et vices cachés relevés lors de l'inspection finale du **xx/xx/2023** ont été entièrement exécutés conformément aux règles de l'art.

En conséquence, nous prononçons la réception desdits travaux à titre **DEFINITIF**.

En foi de quoi, le présent procès-verbal est établi pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à **xx** le **xx** 2023.

Pour le
Représentant des
Collectivités
Territoriales, le
Directeur des
Services Techniques
de la **Commune de**
xxx

Pour l'entreprise
xxx

Pour l'**Equipe des**
Experts de la
JICA/PCN-CI 2

**ANNEXE 1 :
ILLUSTRATION PHOTO**

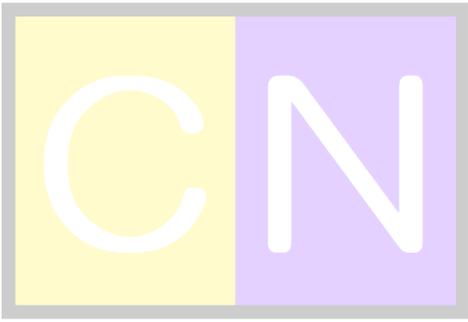
<u>Photo 1</u> :	<u>Photo 2</u> :	<u>Photo 3</u> :
<u>Photo 4</u> :	<u>Photo 5</u> :	<u>Photo 6</u> :

ANNEXE 2 :

**LISTE DES PARTICIPANTS A LA RECEPTION DEFINITIVE DES OPERATIONS DE FOURNITURE ET LIVRAISON DE MOBILIERS SCOLAIRES
À L'EPP OUSSOUKRO DANS LA COMMUNE DE VAVOUA ET FOURNITURE ET LIVRAISON DE MOBILIERS SCOLAIRES À L'EPP
ZAKOGBEU CARREFOUR DANS LA COMMUNE DE ZOUKOUGBEU.**

Date : Vendredi 27 Janvier 2023.

N°	NOM ET PRENOMS	STRUCTURE	TELEPHONE	E-MAIL	SIGNATURE
1					
2					
3					
4					
5					
6					

P  — C I